

Systeme régional d'analyse stratégique  
et de gestion de connaissances  
(ReSAKSS)

**ReSAKSS- AO RAPPORT 2010 SUR LES TENDANCES ET PERSPECTIVES  
DU SECTEUR AGRICOLE**

Décembre 2012

# Suivi des processus de développement de l'agriculture ouest africaine et de ses performances: une analyse comparative

Maurice Taondyandé  
Mbaye Yade  
Manson Nwafor

**ReSAKSS-AO**

Rapport  
annuel sur les  
tendances  
et les  
perspectives  
du Secteur  
agricole

**20**  
**10**

## Auteurs

Maurice Taondyandé, Mbaye Yade et Manson Nwafor

Les auteurs sont des chercheurs du **Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances pour l'Afrique de l'Ouest (ReSAKSS-AO)**, affilié à l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA). Mbaye Yade est le coordonnateur du **ReSAKSS-AO**. Maurice Taondyandé est chargé du suivi-évaluation et Manson Nwafor de l'analyse de politiques au **ReSAKSS-AO**.

## A propos du ReSAKSS

Le Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances (ReSAKSS) est un réseau établi en nœuds régionaux à l'échelle africaine en appui à la mise en œuvre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Le ReSAKSS fournit des produits d'analyse et de connaissances de haute qualité pour améliorer la prise de décision, le suivi des progrès réalisés, documenter le succès et tirer les leçons de la mise en œuvre du programme du PDDAA et d'autres programmes et politiques de développement rural et agricole en Afrique.

- a. Le ReSAKSS est appuyé par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), en partenariat avec les centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN), la Commission de l'Union africaine (CUA) et les Communautés économiques régionales (CER). Les centres du GCRAI basés en Afrique et les CER correspondantes comprennent : l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour le ReSAKSS-AO (Afrique de l'Ouest); l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) et le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) pour le ReSAKSS-ECA ( Afrique de l'Est et du Centre) ; et l'Institut international de gestion de l'eau (IWMI) pour le ReSAKSS-SA (Afrique australe).

Le ReSAKSS a été créé avec le financement de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), du Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni, de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA) et de la Fondation Bill et Melinda Gates.

### Référence :

Taondyandé, M., Yade, M., Nwafor, M. 2012. Suivi des processus de développement de l'agriculture africaine et de ses performances : une analyse comparative. Rapport annuel ReSAKSS-AO sur les tendances et les perspectives du secteur agricole en 2010. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et Institut international d'agriculture tropicale (IITA).

### Copyright:

Sauf indication contraire, ce document est sous licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0>).

# Tables des matières

<b>TABLES DES MATIÈRES</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>vi</b>
<b>ABRÉVIATIONS</b>	<b>vii</b>
<b>AVANT PROPOS</b>	<b>ix</b>
<b>RÉSUMÉ</b>	<b>xi</b>
<b>PERFORMANCE DES CULTURES VIVRIÈRES</b>	<b>xii</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>I. ENVIRONNEMENT GLOBAL DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST</b>	<b>3</b>
<b>II. PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DE L'ECOWAP/PDDAA</b>	<b>9</b>
<b>III. EVALUATION DU FINANCEMENT PUBLIC DESTINÉ À L'AGRICULTURE</b>	<b>13</b>
III.1 Tendance de la part de l'agriculture dans le budget total	13
III.3 Tendance de la part de l'agriculture dans les dépenses totales	14
III.5 Répartition des dépenses agricoles par utilisation économique et par source de financement	16
III.6 Répartition sectorielle des dépenses agricoles	17
III.7 Répartition des dépenses agricoles par fonction	18
<b>IV. PERFORMANCE DE L'AGRICULTURE</b>	<b>21</b>
IV.1 Présentation de l'agriculture ouest africaine	21
IV.2 Croissance économique globale	22
IV.3 Croissance agricole globale	22
IV.4 Croissance agricole sous-sectorielle	23
IV.5 Performance des principales cultures vivrières	24
IV.5.1 Evolution de la production des cultures céréalières	24
IV.5.2 Evolution des rendements des cultures céréalières	25
IV.5.3 Performance des racines et tubercules	26
IV.5.4 Performance des légumineuses	27
IV.6 Irrigation	28
IV.7 Performance de l'élevage	29
IV.7.1 Evolution des effectifs par espèce	29
IV.7.2 Evolution de la production de viande et de lait	30



IV.8 Performance de la pêche	31
<b>V. PERFORMANCES COMMERCIALES AGRICOLES</b>	<b>33</b>
V.1 Structure des exportations agricoles de la région	33
V.2 Performance des exportations agricoles	34
V.2.1 Evolution des exportations du cacao	35
V.2.2 Evolution des exportations du coton	35
V.2.3 Evolution des exportations du bois et ouvrages en bois	36
V.2.4 Evolution des exportations du poisson	37
V.3 Balance commerciale agricole et alimentaire	37
V.4 Evolution des prix des produits agricoles	39
<b>VI. TENDANCES DE LA PAUVRETÉ ET DE LA SOUS-ALIMENTATION EN AFRIQUE DE L'OUEST</b>	<b>41</b>
VI.1 Incidence de la pauvreté selon le seuil de 1\$ PPA /jour	41
VI.2 Incidence de la pauvreté selon le seuil national	43
VI.2.1 Au niveau national	43
VI.2.2 En milieu urbain	44
VI.2.3 En milieu rural	44
VI.2 L'indice d'écart de pauvreté	45
VI.3 Part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale	46
VI.4 Incidence de l'insuffisance pondérale	46
VI.6 Incidence de la sous-alimentation	50
VI.6.1 Selon la méthode de la FAO	50
VI.6.2 A partir des enquêtes nationales sur la consommation	50
VI.7 L'indice global de la faim	51
<b>VII. LIENS ENTRE CROISSANCE ET PAUVRETÉ</b>	<b>55</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>69</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>71</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>73</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b>	
Figure 1 : Evolution de la part de l'agriculture dans le budget total	13
Figure 2 : Evolution des dépenses publiques agricoles réelles (aux prix de 2000, en million de \$US de2008)	14
Figure 3: Evolution de la part de l'agriculture dans les dépenses publiques totales	15

Figure 4: Taux d'exécution des budgets total et agricole (moyenne 2003-2007)	16
Figure 5: Répartition des dépenses agricoles par utilisation économique	16
Figure 6: Répartition des dépenses agricoles par source de financement	17
Figure 7: Répartition des dépenses agricoles par fonction (moyenne 2004-2008)	19
Figure 8 : Structure des superficies cultivées (2005-2008)	21
Figure 9 : Croissance agricole en 2008, 2009 et 2003-2007	23
Figure 10 : Contribution des sous-secteurs à la croissance agricole en 2008	23
Figure 11 : Evolution de la production céréalière	24
Figure 12 : Evolution de la production du riz	25
Figure 13 : Evolution de la production des racines et tubercules dans les principaux pays producteurs	26
Figure 14 : Evolution de la production des légumineuses	28
Figure 15 : Niveau de maîtrise de l'eau en 2008 (superficie irriguée/superficie totale)	29
Figure 16 : Taux de croît des bovins	29
Figure 17 : Taux de croît des petits ruminants (ovins/caprins)	30
Figure 18 : Evolution de la production de viande (en Kg/tête)	30
Figure 19 : Répartition des exportations agricoles par produit dans la région (2000-2005)	34
Figure 20 : Répartition des exportations agricoles de la région par pays sur la période 2000-2007	34
Figure 21 : Evolution des exportations de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana (en tonne)	35
Figure 22 : Evolution de la production de coton dans les principaux pays producteurs de la région	36
Figure 23 : Evolution des exportations de bois et ouvrages en bois en Côte d'Ivoire et au Ghana (en tonne)	37
Figure 24 : Evolution de la balance commerciale agricole	38
Figure 25 : Structure des importations alimentaires dans la région (2003-2007)	38
Figure 26 : Evolution de la balance commerciale alimentaire	39
Figure 27: Pays ayant enregistré une baisse de la pauvreté dans les années 2000	42
Figure 28: Pays ayant enregistré une hausse de la pauvreté dans les années 2000	42
Figure 29: Taux d'accroissement du PIB par habitant (1990- 2008)	43
Figure 30: Tendances de la pauvreté selon les seuils nationaux	43
Figure 31: Taux de pauvreté en milieu urbain dans les années 1990 et 2000	44
Figure 32: Taux de pauvreté en milieu rural dans les années 1990 et 2000	45
Figure 33: Ecart (en %) entre la pauvreté rurale et urbaine dans les années 1990 et 2000	45
Figure 34: Indice d'écart de la pauvreté dans les années 1990 et 2000	46
Figure 35: Part de la consommation du quintile le plus pauvre dans les années 1990 et 2000	46

Figure 36: Incidence de l'insuffisance pondérale au niveau national dans les années 1990 et 2000	47
Figure 37: Incidence de l'insuffisance pondérale en milieu urbain dans les années 1990 et 2000	47
Figure 38: Incidence de l'insuffisance pondérale en milieu rural dans les années 1990 et 2000	47
Figure 39: Incidence de l'insuffisance pondérale des garçons en 1990 et 2000	48
Figure 40: Incidence de l'insuffisance pondérale des filles en 1990 et 2000	48
Figure 41: Incidence nationale du retard de croissance dans les années 1990 et 2000	49
Figure 42: Incidence du retard de croissance dans les zones urbaines dans les années 1990 et 2000	49
Figure 43: Incidence du retard de croissance dans les zones rurales dans les années 1990 et 2000	49
Figure 44: Incidence du retard de croissance parmi les garçons dans les années 1990 et 2000	50
Figure 45: Incidence du retard de croissance parmi les filles dans les années 1990 et 2000	50
Figure 46: Pourcentage de la population sous-alimentée	50
Figure 47: Tendances à long terme de l'indice global de la faim (IGF)	52

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Répartition sectorielle des dépenses agricoles (moyenne 2003-2007)	18
Tableau 2 : Evolution de la production de poisson	32
Tableau 3 : Taux d'inflation des prix au producteur des produits agricoles	39
Tableau 4 : Evolution des termes de l'échange agricoles (Indice des prix des produits agricoles/indice des prix à la consommation)	40
Tableau 5: Prévalence de l'insécurité alimentaire à partir des enquêtes nationales	51
Tableau 6: Lien entre la croissance et la pauvreté au Burkina Faso	55
Tableau 7 : Lien entre la croissance et la pauvreté en Côte d'Ivoire	56
Tableau 8 : Lien entre la croissance et la pauvreté en Gambie	57
Tableau 9 : Lien entre la croissance et la pauvreté au Ghana	57
Tableau 10 : Lien entre la croissance et la pauvreté en Guinée	58
Tableau 11 : Lien entre la croissance et la pauvreté en Guinée Bissau	59
Tableau 12 : Lien entre la croissance et la pauvreté au Mali	60
Tableau 13 : Lien entre la croissance et la pauvreté au Niger	61
Tableau 14 : Lien entre la croissance et la pauvreté au Nigeria	62
Tableau 15 : Lien entre la croissance et la pauvreté au Sénégal	63
Tableau 16 : Lien entre la croissance et la pauvreté en Afrique de l'Ouest	64
Tableau 17: Relations entre Investissement-Croissance et Pauvreté en Afrique de l'Ouest II	66

## Abréviations

ABN :	Autorité du bassin du Niger	IFPRI :	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
APCN :	Agence de planification et de coordination du NEPAD	IGF :	Indice global de la faim
CEDEAO :	Communauté des états de l'Afrique de l'Ouest	IITA :	Institut international d'agriculture tropicale
CER :	Communauté économique régionale	ILRI :	Institut international de recherche sur l'élevage
CILSS :	Comité inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel	IWMI :	Institut international de gestion de l'eau
CMA/AOC :	Conférence des ministres de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre	NEPAD :	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
COMESA :	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe	OMD :	Objectif du millénaire pour le développement
CORAF/WECARD :	Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le développement agricoles	OMVG :	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
CUA :	Commission de l'Union Africaine	OMVS :	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
DFID :	Département pour le développement international	PAS :	Programme d'ajustement structurel
ECOWAP :	Politique agricole des états Ouest Africains	PAU :	Politique agricole de l'UEMOA
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation	PDDAA :	Programme détaillé de développement de l'agriculture Africaine
FCFA :	Franc de la Communauté financière africaine	PIB :	Produit intérieur brut
FMI :	Fonds monétaire international	PPA :	Parité de pouvoir d'achat
GAFSP :	Programme mondial agricole et de sécurité alimentaire	RECAO :	Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest
GCRAI :	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale	RESIMAO :	Réseau des systèmes d'information sur le marché en l'Afrique de l'Ouest
ICRAF :	Centre international de recherche sur l'agroforesterie	ROSEAO :	Réseau des opérateurs économiques en Afrique de l'Ouest
ICRISAT :	Institut international de recherche sur les cultures en zones semi arides	ReSAKSS:	Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances

ReSAKSS-AO :	Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances pour l'Afrique de l'Ouest	SAKSS :	Système d'analyse stratégique et de gestion de connaissances
ReSAKSS-ECA :	Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale	SIDA :	Agence Suédoise de coopération pour le développement international
ReSAKSS-SA :	Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances pour l'Afrique australe	TEC :	Tarif extérieur commun
ROPPA :	Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles	UEMOA :	Union économique et monétaire Ouest Africaine
		USAID :	Agence des Etats unis pour le développement international



# Avant propos

Les Systèmes régionaux d'analyse Stratégique et de gestion de connaissances (ReSAKSS) ont été établis en appui à la mise en œuvre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), en tant que nœuds régionaux par les Communautés Economiques Régionales (CER) correspondantes en collaboration avec l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et quatre autres centres du Groupe Consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) basés en Afrique. En Afrique de l'Ouest, le ReSAKSS-AO est abrité par l'Institut International d'Agriculture Tropical (IITA) basé à Ibadan au Nigeria. Son comité de pilotage est présidé par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'objectif des nœuds régionaux est de faciliter l'accès des CER et des Etats membres à des analyses de politiques de la plus haute qualité afin de générer la connaissance nécessaire pour améliorer la formulation et la mise en œuvre de politiques, suivre les progrès réalisés au fur et à mesure, documenter les succès obtenus et tirer des leçons qui peuvent être intégrés dans le processus de revue et d'apprentissage lié à la mise en œuvre du PDDAA.

A cet effet, il se fixe comme ambition de rendre les informations issues de la recherche et d'analyses stratégiques plus accessibles pour les administrations et les autres acteurs comme les organisations de producteurs, le secteur privé en général, la société civile, etc. Le projet s'intéresse

également aux progrès réalisés d'année en année dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en particulier ceux relatifs à la sécurité alimentaire et au développement agricole.

Afin de guider la mise en œuvre du PDDAA, un cadre de suivi - évaluation a été élaboré par le RESAKSS et validé par le secrétariat du NEPAD et la commission de l'Union africaine ainsi que les institutions piliers du PDDAA en mars 2010 en Afrique du Sud. Le présent rapport est le premier élaboré conformément au cadre arrêté.

Il est la synthèse des rapports réalisés dans dix pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone et Togo par des équipes de consultants ou d'experts sous la direction de l'unité de planification et de statistique du ministère en charge de l'agriculture. Les équipes ont eu à effectuer une revue de la littérature et à collecter des informations et données secondaires, relatives notamment aux dépenses agricoles, aux enquêtes budget consommation, aux enquêtes démographiques et de santé, aux enquêtes d'évaluation de la pauvreté, ainsi que les données du secteur agricole, du commerce extérieur et de la comptabilité nationale au cours des 20 dernières années. Pour les cinq pays restants de la CEDEAO qui n'ont pas participé à l'étude, une collecte d'informations les concernant a été faite auprès des institutions régionales et internationales.



## Evaluation du financement public destiné à l'agriculture

En 2007, sur onze pays de la région pour lesquels les informations étaient disponibles, quatre ont effectivement consacré au moins 10% de leurs ressources publiques à l'agriculture. Il s'agit du Burkina Faso (15,8%), du Mali (11%), du Niger (15,4%) et du Sénégal (14%). En 2008, sur sept ayant fourni les données, trois ont respecté l'engagement de Maputo, à savoir le Burkina Faso (13,8%), le Mali (12,7%) et le Niger (12,2%). Le Burkina Faso, le Mali et le Niger consacrent habituellement plus de 10% des ressources publiques à l'agriculture pour atténuer les effets des aléas climatiques qu'ils subissent alors que le Sénégal a dû augmenter de façon significative les ressources allouées à l'agriculture au cours des dernières années pour atteindre la cible de Maputo.

Parmi les pays n'ayant pas atteint la cible pour le moment, le Liberia, le Nigeria et le Togo ont augmenté de façon soutenue la part des ressources publiques destinées à l'agriculture. Le ratio de Maputo est passé de 4% en 2006 à 8,6% en 2008 au Liberia et 3,5% en 2005 à 8% en 2008 au Togo et enfin de 3,4% à 4,6% au Nigeria entre 2005 et 2008. Le Ghana a atteint la cible en 2005 avec 9,8% et 10,3% en 2006 avant que le ratio ne retombe à 8,2% en 2008. Pour le reste des pays, nous constatons une baisse du ratio au Bénin (de 8,2% entre 1996 et 2000 à 6% sur la période 2005-2008) et sa stagnation autour de 2% en Côte d'Ivoire et 7% en Gambie.

## Croissance agricole

La croissance agricole en Afrique de l'Ouest a été de 6,5% en 2008 contre une moyenne de 4,4% durant la période 2003-2007 et 3,2% dans les années 1990. Plus de la moitié des pays de la région ont atteint la cible de 6% du PDDAA en 2008. Il s'agit du Liberia (18,7%), du Sénégal (14,2%), du Mali (10%), du Burkina Faso et du Niger (8,6%), de la Gambie (7,4%), du Nigeria (6,5%) et de la Sierra Léone (6%). Compte tenu de son poids (environ 70% dans la valeur ajoutée agricole), le sous-secteur de la production végétale demeure le principal moteur de la croissance agricole. Avec une croissance de 35,7% au Sénégal, 15,7% au Burkina Faso<sup>1</sup>, 11,6% au Niger, 8% au Bénin et 6,5% au Nigeria, elle a contribué en 2008 à l'augmentation de la valeur ajoutée agricole de 91% au Sénégal, de 77% au Burkina Faso, de 81% au Niger, de 84% au Bénin et de 89% au Nigeria.

Cette performance enregistrée en 2008 est imputable aux mesures de relance de la production vivrière à la suite de la crise de la flambée des prix des denrées alimentaires et à la bonne répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace au cours de la campagne agricole 2008/2009.

Toutefois, il y eut un repli de la croissance agricole en 2009. Elle s'est située à 4,8% en 2009 au niveau régional. Un tiers des pays a pu atteindre l'objectif de croissance de 6% du PDDAA (contre plus de la moitié en 2008).

<sup>1</sup> La forte augmentation de la valeur ajoutée de la production agricole en 2008 au Burkina Faso et au Sénégal s'explique en partie par l'effet de rattrapage vu que qu'elle avait baissé de manière substantielle en 2007.

## ***Performance des cultures vivrières***

### **Performance de la campagne 2008/2009**

La production céréalière a augmenté de 12,6% en 2008 dans la région de l'Afrique de l'Ouest contre une augmentation moyenne de 5,2% sur la période 2000-2007. Son accroissement en 2008 est largement au dessus de la tendance observée depuis le début de la décennie dans la plupart des pays. Les hausses les plus importantes ont été enregistrées au Sénégal où elle a quasiment doublé (99,3%), suivi du Burkina Faso (41,1%), du Niger (25,8%) et du Bénin (9,4%). Au niveau régional, cette augmentation de la production céréalière résulte de l'accroissement quasi équilibrée de l'offre du riz (13,9%), du maïs (13,5%) et du mil/sorgho (11,6%). Toutefois, lorsqu'on exclut le Nigeria, le maïs enregistre la hausse la plus importante (28,3%), suivi par le mil/sorgho (22,4%) et enfin le riz (19,8%). Si la région est globalement autosuffisante pour le maïs, le mil et le sorgho, elle demeure structurellement déficitaire pour le riz où le taux de couverture des besoins est de 35% environ dans les pays ouest africains membres<sup>2</sup> du Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS).

L'offre des racines et des tubercules a progressé également au delà de sa tendance récente. Elle a augmenté de 9% dans la région contre un accroissement moyen de 5,2% sur la période 2001-2007. Cet accroissement de la production est le fait des efforts de diversification de l'offre vivrière de certains pays sahéliens. En effet, l'augmentation de la production de racines et tubercules de la région reste inférieure à la tendance régionale dans les principaux pays producteurs à l'exception du Bénin où elle a progressé de 54% par rapport à 2007 ; par contre elle a triplé au Sénégal (+198,7%) et a augmenté de 42,8% au Burkina Faso.

<sup>2</sup> Les pays de la région membres du CILSS sont le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal. Le Tchad qui est un pays de l'Afrique centrale est également membre du CILSS.

Avec une hausse de 17,1%, la production des légumineuses a connu un bond important dans la région. Elle atteint 48% si l'on exclut le Nigeria où elle a été de 6%. Les hausses maximales sont atteintes au Sénégal (130%), au Burkina Faso (83%), au Niger (53%), en Gambie (47%), au Togo (25%), au Mali (24%), au Bénin (23%) et en Côte d'Ivoire (22%). Cette embellie de la production de légumineuses est imputable au haricot et à l'arachide qui ont augmenté respectivement de 19,4% et 17,1%.

Les mesures de relance de l'offre vivrière prises par les pays pour atténuer la flambée des prix conjuguées avec la bonne répartition temporelle et spatiale des précipitations ont contribué à cette performance des cultures vivrières en 2008. En outre, les producteurs ont accru leurs emblavures pour se prémunir du coût de l'alimentation et pour bénéficier de l'augmentation des prix consécutive à la crise de la flambée des prix des denrées alimentaires.

Sur le plan de la productivité, le riz est la spéculation céréalière ayant enregistré l'augmentation de rendement la plus importante en 2008. En effet, les efforts déployés par les pays pour accroître l'offre du riz à la suite de la hausse de son prix sur le marché international ont permis un accroissement de sa productivité par rapport à son niveau de 2000-2007. A l'exception de la Côte d'Ivoire où il a baissé de 8,6%, le rendement du riz a progressé de 8% au Togo à 34% au Bénin. Pour les spéculations céréalières n'ayant pas bénéficié de mesures spécifiques, les rendements ont également progressé dans certains pays. Toutefois, le facteur climatique serait le principal déterminant de cette hausse.

L'extension des superficies cultivées explique entièrement l'accroissement de l'offre dans les principaux pays producteurs de manioc dans la mesure où son rendement a baissé de 4,7% en Côte d'Ivoire, 1,6% au Togo et 0,6% au Ghana et est resté constant au Bénin et au

Nigeria. L'accroissement des emblavures explique également la hausse de la production de l'igname dans les pays producteurs à l'exception du Bénin et du Ghana où son rendement s'est accru respectivement de 4,3% et de 28,4% par rapport à 2007.

### **Performance de la campagne 2009/2010**

Les résultats enregistrés en 2009/2010 sont globalement en deçà de ceux de 2008. La production céréalière au niveau régional est restée quasi constante (une hausse de 0,8% seulement). Elle a subi une baisse dans 6 pays de la région. Il s'agit du Niger (-27%), du Burkina Faso (-17%), de la Guinée (-16%), de la Guinée Bissau (-4%), du Sénégal (-2%) et du Liberia (-1%).

L'offre des racines et tubercules de la région a progressé de 5.3% en 2009 contre 9% en 2008. La baisse de la production en Côte d'Ivoire de 10.6% explique le repli du taux d'accroissement de la production régionale par rapport à 2008.

Après avoir progressé de 17% en 2008, l'offre de légumineuses (arachide, haricot sec, soja) dans la région a baissé légèrement de 0.1% en 2009 du fait de la baisse de la production au Niger (-45.2%), au Burkina Faso (-11.3%) et en Guinée (-4.9%). Elle a enregistré une hausse au Sénégal (+30.1%), en Gambie (+11.2%) et au Ghana (+3.2%).

### **Irrigation**

Une partie de la région de l'Afrique de l'Ouest, le Sahel en l'occurrence, fait partie des zones les plus vulnérables au monde à cause de la faiblesse et de la forte variabilité de la pluviométrie. La quantité d'eau moyenne annuelle qui tombe dans la zone sahélienne varie de 150 mm dans la zone soudano-saharienne à 600-800 mm en zone sahélo-soudanienne. Cette pluviosité est caractérisée par sa mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace. Cela pèse lourdement sur la productivité des cultures pratiquées. Les coefficients de variation des rendements des cultures céréalières (qui indiquent leur

niveau de variabilité autour de leur moyenne) atteignent 25% dans les pays sahéliens. Cependant, les superficies irriguées restent faibles dans la région. En 2008, le ratio superficie irriguée sur superficie totale cultivée était inférieur à 1% dans la plupart des pays à l'exception du Mali (3,3%) et du Sénégal (2,6%). Le riz est la principale spéculation pratiquée sous irrigation, suivi des cultures maraîchères (tomate, oignon,...).

### **Performance de l'élevage et de la pêche**

Les statistiques sur l'effectif du cheptel, les productions animales et halieutiques sont peu maîtrisées dans la région. En l'absence d'enquêtes de suivi annuel des performances de l'élevage, les produits animaux sont estimés la plupart du temps à l'aide de paramètres zootechniques obtenus entre les recensements qui ne sont malheureusement pas effectués de manière régulière.

Il ressort des méthodes d'estimation décrites ci-dessus, que les bovins évoluent à un rythme d'accroissement annuel de 1% au Ghana à 3,3% au Bénin. Celui des petits ruminants (ovins/caprins) oscille entre 1,5% au Togo et 2,9% au Burkina Faso. En 2007, La production par tête de viande était de 3,5 Kg au Ghana et en Côte d'Ivoire, 6 Kg au Bénin, 11 Kg au Nigeria et au Sénégal, 17,4 Kg au Niger et 18,5 Kg au Mali. Les déficits en viande dans les pays côtiers sont comblés par des importations d'animaux sur pied en provenance des pays sahéliens mais également par des importations « bon marché » de la viande de volaille et de bœuf en provenance du Brésil, des Etats Unis et d'Europe qui atteignent en moyenne 300 000 tonnes par an.

Malgré le potentiel des pays sahéliens, la région est structurellement déficitaire en produits laitiers. La facture des importations a atteint 1,35 milliards de \$US en 2007. La perte de marché des pays de la région à fort potentiel en élevage constatée est liée à la faiblesse de la productivité des espèces animales et au manque d'infrastructures adéquates de transformation et de transport de viande et de produits laitiers des pays

sahéliens vers ceux de la côte. Il faut souligner en outre la faiblesse des instruments financiers de facilitation du commerce intra-régional et les tracasseries douanières et policières subies par les exportateurs.

La production de poisson demeure aussi insuffisante dans la région. Hormis le Sénégal, tous les pays sont importateurs nets de poisson. Les importations extrarégionales atteignaient environ 1,5 millions de tonnes pour une valeur de 1,65 milliards de \$ US en 2007. Avec les ressources en eau dont dispose la région, un accroissement des investissements dans la pêche et la pisciculture pourrait résorber ce déficit.

### **Performance du commerce extérieur agricole**

Contrairement aux cultures vivrières, les principales filières d'exportation (cacao, coton) de la région enregistrent des performances mitigées. Après avoir progressé de 6% par an entre 1998 et 2002, la valeur des exportations agricoles (en dollar constant 2008) de la région (hors Nigeria) connaît depuis lors une baisse moyenne de 2% par an. Sur l'ensemble de la période (1998-2008), on ne note qu'une progression de 2% par an.

La production de cacao a connu une tendance baissière de l'ordre de 3% par an sur la période 1995-2008 en Côte d'Ivoire malgré l'appréciation des cours sur le marché international. Elle progresse tout de même de 10,7% en 2009 pour atteindre un niveau de 1 240 000 tonnes (niveau qui reste inférieur à celui du début des années 2000). Les difficultés que connaît la filière suite à sa libéralisation à la fin des années 1990 expliquent cette contre performance. Cependant au Ghana, sa libéralisation partielle maîtrisée a permis de doubler la production de cacao entre la fin des années 1990 et celles de 2000. Toutefois elle a baissé de 13% en 2008.

La filière cotonnière est celle qui connaît le plus de difficultés en ce moment. La production du coton est passée de 620 000 tonnes en 2003 à 200 000 tonnes en 2008 au Mali et de 400 000 tonnes à 114 000 tonnes en Côte d'Ivoire. Elle a baissé

de moitié également entre 2004 et 2008 au Bénin. Les subventions accordées aux producteurs américains<sup>3</sup> et la hausse de l'offre liée aux gains de productivité dans les principaux pays producteurs comme le Brésil et l'Inde exercent une pression à la baisse sur les cours mondiaux pendant que le coût des intrants suit une tendance haussière. En outre, le dysfonctionnement de la filière suite à sa libéralisation au Bénin et en Côte d'Ivoire explique également la contre performance de la filière.

Les exportations agricoles contribuent à la réduction du déficit de la balance commerciale d'un tiers des pays de la région. Il s'agit de la Côte d'Ivoire où la balance commerciale agro-alimentaire a été de 373% sur la période 2003-2007, du Ghana (+211%), du Burkina Faso (+185%), du Mali (+139%) et du Togo (+106%).

### **Evolution des prix des produits agricoles**

L'inflation est relativement faible dans les pays membres de l'UEMOA. Sur la période 2000-2007, elle est restée en dessous du critère de convergence régional de 3%. Toutefois, elle a été plus élevée au Ghana (+20%), en Guinée (+15.8%) et au Nigeria (+12.6%). L'instabilité monétaire pourrait en être la cause. En 2008, on a observé une hausse importante des prix des produits agricoles dans tous les pays de la région. Elle oscillait entre 8% en Côte d'Ivoire et au Sénégal à 28% au Togo. Cette inflation est imputable à la transmission de la hausse des prix internationaux sur les marchés locaux.

En moyenne, les termes de l'échange étaient équilibrés sur la période 2000-2007 dans la région. En 2008, malgré la hausse des prix des produits locaux, on note une dégradation des termes dans la plupart des pays de la région. La hausse des prix au producteur n'a pas permis de compenser la perte de pouvoir d'achat des agriculteurs liée à la spirale inflationniste de l'année 2008.

### **Evolution des conditions de vie des ménages**

L'évolution de la pauvreté a été appréciée selon le seuil international de 1\$ PPA et les seuils nationaux. Par rapport au seuil international, l'incidence de

<sup>3</sup> Les Etats Unis d'Amérique sont le premier exportateur de coton au plan mondial.

la pauvreté a baissé de 3% dans la région entre les décennies 1990 et 2000 en passant de 57,8% à 55,9%. Toutefois, en excluant le Nigeria où elle a augmenté de 9% entre les deux décennies, on constate une baisse de 20% dans les autres pays de la région. Selon les seuils nationaux, la pauvreté a connu une légère baisse de 0,8% entre les années 1990 et 2000 dans la région et une baisse de 2% en excluant le Nigeria. Cependant, il est important de souligner que l'analyse de la dynamique de la pauvreté selon le seuil national est inconsistante dans la mesure où la méthodologie varie souvent d'une enquête à une autre. La profondeur de la pauvreté mesurée par l'indice d'écart de la pauvreté a également baissé dans la plupart des pays de la région. La situation des pauvres s'est améliorée au Burkina Faso, en Gambie, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger et au Sénégal car ils se sont rapprochés de la ligne de la pauvreté dans la décennie 2000 comparativement à celle de 1990. Par contre, elle s'est dégradée en Côte d'Ivoire et au Nigeria.

Concernant la réduction des inégalités dans la région, elle s'est améliorée. Sur dix pays pour lesquels les données sont disponibles, la part du quintile le plus pauvre dans la consommation totale entre les décennies 1990 et 2000 a augmenté dans sept pays (Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Nigeria et Sénégal) et a diminué en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Niger. Les augmentations oscillent entre 11 et 37% avec toutefois une exception en Guinée-Bissau où elle était de 95%.

L'incidence de l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans au niveau régional a baissé de 30,6% dans les années 1990 à 27,6% dans les années 2000 soit une régression de 10%. L'incidence du retard de croissance

au niveau régional a baissé de 5% entre les deux décennies. Toutefois cette baisse est imputable au Nigeria où elle a diminué de 15%. Elle a augmenté de 15% dans les autres pays de la région.

La situation alimentaire de la région s'est également améliorée entre les deux décennies d'après les estimations de la FAO et de l'IFPRI. Toutefois même si les enquêtes nationales montrent la même tendance, elles révèlent un niveau plus élevé de la sous-alimentation par rapport aux estimations de ces institutions. Cela pourrait être dû à des différences de seuils utilisés pour définir la sous-alimentation.

### **Liens investissement-croissance-réduction de la pauvreté**

A l'exception du Cap-Vert<sup>4</sup> et du Ghana, la tendance actuelle de la croissance agricole ne permettra pas aux pays de la région d'atteindre l'OMD1 à l'horizon 2015. Il faudra en moyenne une croissance agricole de 10,4% pour atteindre l'OMD1 en 2015 ou 7,9% pour l'atteindre entre 2015 et 2025 alors que la tendance actuelle est de 4,5%. Cela montre que l'objectif de croissance de 6% du PDDAA doit être revu à la hausse. Cela implique également que l'accroissement moyen annuel de 16,5% des dépenses publiques agricoles requis pour la réalisation de la croissance de 6% devra être revu aussi à la hausse pour atteindre l'OMD1 aussi bien pour 2015 que pour 2025. Les analyses ont révélé aussi que la croissance dans les cultures vivrières et dans le sous-secteur de l'élevage était plus favorable aux pauvres. Face à ces défis, une amélioration de l'efficacité des dépenses agricoles orientées vers les cultures vivrières et l'élevage ainsi que la promotion des secteurs non-agricoles de l'économie augmenteront les chances de réalisation de l'OMD1.

<sup>4</sup> L'atteinte de l'OMD1 pour le Cap-Vert n'est pas due aux performances du secteur agricole.





# Introduction

Avec une contribution moyenne à la formation du PIB de 31%, l'agriculture occupe en moyenne 50% de la population active de la région couvrant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La part de la population active dans l'agriculture dépasse 75% dans certains pays comme le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali et le Niger.

Ces données sous-estiment l'importance de l'agriculture dans les économies des pays de l'Afrique de l'Ouest car elles ne reflètent pas la proportion des économies de la région qui dépendent directement de l'agriculture, que ce soit en amont (intrants, équipement et services) ou en aval (commercialisation et transformation), dont une bonne part relève souvent du secteur informel. Étant donnée l'importance du secteur à la fois comme moyen de subsistance et source de revenus pour la grande majorité de la population, également comme source de recettes pour les finances publiques et de devises étrangères grâce aux exportations agricoles

et enfin comme base du développement industriel, la réalisation et le maintien de l'objectif de croissance de 6% du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) reste un défi essentiel pour tous les pays de la région dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Ce rapport qui s'inscrit dans le dispositif de suivi évaluation du PDDAA est organisé en six sections :

- L'environnement du secteur agricole (les facteurs exogènes)
- L'état de la mise en œuvre du PDDAA dans la région
- Les investissements dans le secteur agricole, en rapport avec la déclaration de Maputo dans laquelle les pays africains s'engagent à consacrer au moins 10 % de leur budget à l'agriculture,
- Les performances récentes du secteur agricole,
- La pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et
- Lien entre investissements, croissance et pauvreté.



# I. Environnement global de l'agriculture en Afrique de l'Ouest

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)<sup>5</sup>, qui couvre 17% de la superficie du continent, est l'une des communautés économiques régionales les plus peuplées de l'Afrique avec une population totale d'environ 300 millions d'habitants en 2008, dont 57% vivent en zones rurales. Le secteur agricole reste un secteur très important et décisif des économies de la région. Cette importance s'explique par la forte contribution de l'agriculture au système alimentaire de la population, à la création de la richesse nationale, à l'emploi et aux revenus des ménages ruraux, et par sa part dans les exportations de la région.

Entre 1990 et 2007, la contribution de l'agriculture au PIB nominal dans la région était en moyenne de 31% et variait entre un minimum de 12% au Cap-Vert à un maximum de 66% au Libéria. Elle était de 28% pour les pays sahéliens et 32% pour les pays côtiers<sup>6</sup>. Au cours de la période 2000-2007, les exportations agricoles dans la région de la CEDEAO ont représenté 54% du total des exportations non pétrolières. Elles représentaient 88,2% des exportations totales de la période 2000-2005 pour le Bénin, 88,4% pour le Burkina Faso et 77,8% pour la Gambie.

Le secteur agricole en Afrique de l'Ouest montre une forte diversité

<sup>5</sup> Les pays membres de la CEDEAO sont: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone and Togo.

<sup>6</sup> Cf. Synthèse régionale des études sur les tendances et perspectives de l'agriculture et des conditions de vie des ménages en Afrique de l'Ouest.2009

de ses écosystèmes et un potentiel considérable de terres cultivables pour l'agriculture: 284 millions d'hectares, y compris des terres en longue jachère<sup>7</sup>. Ceci est une source potentielle pour le développement agricole et la diversification de la production.

Au cours des vingt dernières années du siècle dernier, la plupart des pays de la région ont fait l'objet de programmes d'ajustement structurel (PAS) qui ont été initiés et mis en œuvre, sous la direction des institutions de Breton Woods. Pour le secteur agricole, ces politiques ont été mal articulées avec celles entreprises au niveau régional. En fait, ces politiques ont été caractérisées par la libéralisation des marchés intérieurs, des importations et des exportations ainsi que la suppression du soutien au secteur agricole sous forme de subventions des intrants et des services de vulgarisation. Les outils de la politique agricole étaient essentiellement orientés vers la rentabilité financière de la production, sans les mesures de soutien nécessaires pour atteindre les objectifs de la politique agricole, c'est à dire la sécurité alimentaire, l'emploi en milieu rural et l'intégration au marché régional.

La région est caractérisée généralement par la médiocre performance

<sup>7</sup> Cf. Annexe de la Décision Déc. 11/01/05 du vingt huitième sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement tenu à Accra, 19 Janvier 2005 relative à la politique agricole en Afrique de l'Ouest (ECOWAP).

de l'agriculture. C'est généralement grâce à l'augmentation de terres cultivées que les augmentations de production ont été rendues possibles au cours des vingt dernières années. Les rendements et la productivité par agriculteur sont parmi les plus bas au monde et subissent des fluctuations importantes du fait de la faible maîtrise de l'eau. Toutefois, la situation varie selon les régions, les pays et les produits agricoles. Les zones et les produits qui ont bénéficié de mesures d'encouragement durable ont récolté des gains de productivité importants. C'est le cas du riz dans tous les pays du Sahel où les rendements ont doublé au cours des vingt dernières années. Il en est de même pour le maïs.

En réponse à la mauvaise performance agricole dans la région, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a lancé au début des années 2000 un dialogue politique inclusif impliquant tous les acteurs. Ce dialogue a abouti à l'adoption, en 2005, par les chefs d'États, de la politique agricole des États ouest africains, l'ECOWAP, en tant qu'instrument de mise en œuvre du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA). L'objectif principal du PDDAA est d'aider les pays africains à atteindre une plus grande croissance économique grâce à un développement mené par l'agriculture qui élimine la faim, réduit la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en permettant l'expansion des exportations.

L'objectif général de l'ECOWAP est de : *«contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique, social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres ainsi que pour remédier aux inégalités entre les territoires, régions et pays.*

Trois principaux axes d'intervention ont été identifiés pour atteindre les objectifs de l'ECOWAP:

- Accroître la productivité et la compétitivité de l'agriculture ouest africaine;

- Mettre en place un régime commercial intra communautaire;
- Adapter le régime commercial vis-à-vis des pays extérieurs à la région.

En 2005, la CEDEAO (en tant qu'institution chargée en Afrique de l'Ouest de soutenir et de coordonner la mise en œuvre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA)) en collaboration avec le Secrétariat du NEPAD, a développé un plan d'action commun ECOWAP/PDDAA pour la période 2005-2010 visant le développement du secteur agricole.

Le cadre qui a été élaboré et proposé aux pays membres pour le développement de leurs programmes d'investissement agricole nationale (PNIA) se compose de six thèmes identifiés sur la base de leur contribution à la réduction de la pauvreté et l'insécurité alimentaire, à l'intégration régionale et à leur faisabilité à court terme:

- l'amélioration de la gestion des eaux basée sur : (i) la promotion de l'irrigation; (ii) la gestion intégrée des ressources en eau;
- le développement durable de l'agriculture basé sur : (i) la gestion intégrée de la fertilité des sols, (ii) le renforcement des capacités des services d'appui aux agriculteurs; (iii) la diffusion de technologies améliorées;
- l'amélioration de la gestion des autres ressources naturelles, à savoir: (i) l'organisation de la transhumance et la gestion durable des pâturages; (ii) la gestion durable des ressources forestières, (iii) la gestion durable des ressources halieutiques;
- le développement des filières agricoles et la promotion des marchés portant sur: (i) le développement des différentes filières (les filières de cultures vivrières, l'agriculture périurbaine, les cultures d'exportation, les filières d'élevage de cycle court, les produits agro-forestiers alimentaires, la pêche traditionnelle et l'aquaculture), (ii) le renforcement des services de soutien aux exploitants; (iii) la promotion du commerce national, régional et international;
- la prévention et la gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles: (i) la promotion de systèmes d'alerte précoce, (ii) le dével-

- oppement de systèmes de gestion de crise;(iii) l'appui à la réhabilitation post-crise des zones touchées; (iv) le développement de mécanismes d'indemnisation / assurance contre les catastrophes;
- le renforcement des capacités institutionnelles à savoir: (i) l'appui au renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques et stratégies agricoles et rurales; (ii) le renforcement des capacités de pilotage et de coordination; (iii) le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation.

En outre, la politique agricole de l'union (PAU) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA<sup>8</sup>) a été adoptée en décembre 2001 par les dirigeants des huit États membres avec trois objectifs principaux:

- (1) atteindre la sécurité alimentaire en réduisant la dépendance alimentaire et en rendant les marchés agricoles plus opérationnels;
- (2) accroître la productivité agricole et la production de manière durable; et
- (3) améliorer les conditions de vie des producteurs par l'amélioration de leur revenu, leur statut social et le développement de l'économie rurale (UEMOA 2002).

La mise en œuvre de la PAU reste à ce jour limitée, ce qui pourrait être dû à un Tarif Extérieur Commun (TEC) restrictif adopté par l'UEMOA. Le TEC de l'UEMOA comprend quatre catégories tarifaires avec des taux de 0% pour les biens sociaux essentiels; 5% pour les matières premières essentielles/de base, biens d'équipement et intrants spécifiques, y compris le lait et le blé qui sont importés en grandes quantités dans les pays de l'Afrique de l'Ouest au détriment de produits du terroir et de substitution; 10% pour les produits intermédiaires, (bien que le riz soit inclus dans cette catégorie),

<sup>8</sup> L'UEMOA est un regroupement économique de huit États d'Afrique de l'Ouest qui partagent la même monnaie, le Franc CFA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Ces États appartiennent aussi à la CEDEAO.

et un taux tarifaire de pointe de 20% pour les biens de consommation finale. Le taux tarifaire moyen non pondéré de 12,1% de l'UEMOA est moins élevé que ceux des pays similaires en voie de développement et même assez proche des tarifs dans les pays à revenu intermédiaire. Ce TEC prévoit évidemment peu de protection à la production agricole nationale et a donc donné lieu à des importations massives de denrées alimentaires dans les pays de l'UEMOA à la différence du Nigeria qui avait des tarifs douaniers élevés, par exemple des tarifs de plus de 100% sur le riz avant la crise de la flambée des prix des produits alimentaires en 2008.

Lors de leur Sommet en 2001, les Chefs d'Etat de la CEDEAO ont demandé aux États membres d'harmoniser leurs tarifs à l'importation avec le TEC de l'UEMOA, afin de coordonner les politiques et les régimes commerciaux de la région. Toutefois, pour éviter les contraintes qui y sont associées, par exemple, la mise en œuvre des stratégies agricoles telles que la PAU dans un environnement défavorable au secteur agricole, les autorités de la CEDEAO ont apporté quelques modifications au TEC de l'UEMOA. Par conséquent, en janvier 2006, les Chefs d'État de la CEDEAO ont décidé de fournir des instruments de protection spécifiques en plus des droits de douane - telle que la taxe dégressive de protection (TDP), la taxe conjoncturelle d'importation (TCI) et des mesures de sauvegarde, pour compenser l'insuffisance de taxation de certains produits. Toujours en juin 2009, après de plus larges négociations entre les pays et les principaux acteurs, le sommet des chefs d'État de la CEDEAO a adopté une révision du TEC à quatre bandes avec un maximum de 20% pour inclure une cinquième bande de 35 % et la possibilité pour les États membres d'augmenter leur tarif de pointe sur les marchandises importées de 30% à 35%.

Cependant, certains acteurs comme le «Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest» (ROPPA)

estiment que le taux de 35% est insuffisant pour « permettre à la région d'atteindre les objectifs stratégiques de développement, en particulier ceux de la politique agricole commune de la CEDEAO ». Pour rendre le TEC pleinement opérationnel, il faudra que les produits qui appartiendront à cette cinquième bande soient acceptables de tous et qu'ils soient basés sur une méthodologie qui devra être approuvée par les 15 pays de la CEDEAO et la Mauritanie<sup>9</sup>.

Il est à noter que la CEDEAO et l'UEMOA appliquent des prélèvements régionaux supplémentaires (destinés à financer l'intégration régionale) sur les importations externes à la région. Ces droits de douane sont perçus sur toutes les importations au taux de 0,5% ou 1%. Actuellement, la suppression de ces droits qui représentent 50% des ressources de la CEDEAO et l'UEMOA<sup>10</sup> est une source de désaccord dans les négociations de l'accord de partenariat économique de l'UE-Afrique de l'Ouest.

Les deux institutions, la CEDEAO et l'UEMOA font officiellement la promotion du commerce régional, en particulier la libre circulation des produits primaires dans la région. Toutefois, des barrières douanières informelles et d'autres obstacles persistent et restreignent les échanges transfrontaliers de produits agricoles dans la région.

Outre les deux principales organisations d'intégration économique mentionnées ci-dessus, il existe plusieurs autres initiatives stratégiques en cours en Afrique occidentale qui sont menées par les institutions de coopération, telles que: le Comité Inter Etat de lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF), la Conférence des Ministres

<sup>9</sup> Le TEC fait partie implicitement des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne d'une part et la CEDEAO et la Mauritanie d'autre part.

<sup>10</sup> "Etat des négociations sur l'Accord de Partenariat Economique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne", Février 2010. CTA

de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMAOC), l'Union du fleuve Mano, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG) etc., ainsi que les centres du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI) suivants, qui sont présents dans la région :le Centre riz pour l'Afrique (AfricaRice), le Centre mondial pour l'agro foresterie (ICRAF), l'Institut International de Recherche sur les Cultures en Zones Semi-arides (ICRISAT),l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA), l'Institut International de Management de l'Eau (IWMI), etc. De nombreuses organisations socioprofessionnelles ont été créées au niveau régional dans le processus de réformes et de démocratisation: le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA), Réseau des Chambres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO), ROSEAO, INTERFACE et le Réseau des Systèmes d'Information sur les Marchés en Afrique de l'Ouest (RESIMAO). Tous ces réseaux, organisations et institutions sont des plates-formes de dialogue entre les parties prenantes sur les questions agricoles.

Il existe une coopération dynamique entre la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS, qui cherchent à harmoniser pleinement leurs stratégies et politiques dans ce secteur pour intégrer tous les États membres de la CEDEAO.

Au cours de la crise mondiale de 2007-2008, l'Afrique de l'Ouest avait été durement touchée par les répercussions de la flambée des prix des denrées alimentaires, bien que la situation ait varié d'un pays à un autre. La Commission de la CEDEAO a organisé dans ce contexte, le 19 mai 2008 au siège de la Commission à Abuja, République Fédérale du Nigeria, une réunion extraordinaire des ministres du Commerce, de l'Agriculture, de l'Économie et des Finances des États membres de la CEDEAO. L'objectif

de cette réunion était d'examiner les répercussions de la hausse de prix des denrées alimentaires en Afrique occidentale et de recommander des mesures qui permettraient de lutter contre ses conséquences à court terme en vue d'éviter les risques à moyen et long terme de la crise alimentaire dans la sous région.

La réunion a adopté le **plan d'action régionale pour la production alimentaire et la lutte contre la faim** qui est axée sur trois actions thématiques: (i) l'accélération de la production alimentaire durable pour

réduire la dépendance des importations et réduire la pauvreté en milieu rural;(ii) la structuration des filières et la régulation des marchés pour assurer des débouchés sécurisés aux productions, stabiliser les marchés, adapter les produits à la demande (produits transformés, normés et adaptés aux préférences des consommateurs) ;(iii) la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les couches les plus vulnérables des populations par la mise en place de filets de sécurité appropriés dans les zones rurales et urbaines.





## II. Processus de mise en oeuvre de l'Ecowap/pddaa

Comme indiqué ci-dessus, dans la région de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été mandatée pour appuyer et coordonner la mise en œuvre du PDDAA. À cette fin, la CEDEAO et le Secrétariat du NEPAD ont élaboré un plan d'action commun ECOWAP / PDDAA pour la période 2005-2010 pour le développement du secteur agricole.

En outre, comme mentionné ci-dessus, six (6) thèmes stratégiques ont été élaborés pour servir de cadre pour la conception de programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA) et des programmes régionaux d'investissement agricole (PRIA): (i) la gestion de l'eau; (ii) la gestion des autres ressources naturelles; (iii) le développement durable des exploitations agricoles; (iv) la promotion des marchés et des filières agricoles; (v) la prévention et la gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles, et (vi) le renforcement institutionnel.

La Commission de la CEDEAO a fourni dans ce contexte, un appui important à la formulation des programmes de qualité et favorisé le dialogue entre les acteurs dans chaque pays. Il a appuyé l'organisation de tables rondes nationales pour l'adoption des programmes nationaux d'investissement agricole par la signature de pactes qui sont des engagements mutuels entre l'Etat et les différentes agences et organisations nationales, régionales et internationales visant à atteindre les objectifs du

PDDAA. Le pacte a été signé dans 14 des 15 pays de la CEDEAO entre Juillet 2009 et juillet 2010: le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

La plupart des pays de la Communauté ont décliné leur Programme National d'Investissement en plan d'investissement détaillé. Douze pays ont présenté leur plan d'investissement détaillé, mais avec une revue externe complète pour 6 pays (Ghana, Liberia, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo) lors du Business meeting de juin 2010 à Dakar. Les 6 autres pays (Bénin, Cap-Vert, Gambie, Guinée, Mali, Niger) ont bénéficié d'un appui de la Commission de la CEDEAO et de la Commission de l'Union Africaine/NPCA pour finaliser leurs plans. Ces plans ont ensuite été soumis à la revue externe. Pour 2011, il est prévu pour ces pays l'organisation de business meetings nationaux et la revue externe des plans d'investissement du Burkina-Faso, de la Côte-d'Ivoire et de la Guinée Bissau.

La Commission de la CEDEAO et la Commission de l'Union Africaine/NPCA ont appuyé les pays dans la mobilisation des fonds relevant des engagements pris par la Communauté internationale lors du Sommet de l'Aquila (Italie), notamment les ressources canalisées au travers du GAFSP<sup>11</sup> géré par la Banque Mondiale. Dans ce cadre, elles ont aidé les

<sup>11</sup> Global Agriculture and Food Security Program

pays à identifier et budgétiser les premiers projets opérationnels qui vont permettre une mise en œuvre immédiate des PNIA. Trois pays bénéficient d'ores et déjà d'un accord de financement du GAFSP : Togo (39 millions de dollars), Niger (33 millions de dollars) et Sierra Leone (50 millions de dollars).

Au niveau régional, la Commission de la CEDEAO a organisé en novembre 2009 à Abuja une conférence internationale sur le financement de la politique régionale agricole (ECOWAP / PDDAA) en Afrique de l'Ouest. Trois programmes régionaux mobilisateurs et fédérateurs « visant à apporter des solutions aux principaux obstacles à la croissance agricole ont été adoptés pour traiter simultanément les objectifs de production, les objectifs commerciaux et l'environnement dans le secteur agricole et les objectifs relatifs à l'accès à l'alimentation »<sup>12</sup>:

1. La promotion des produits stratégiques pour la souveraineté alimentaire avec deux composantes:
  - a. Promotion des denrées alimentaires qui contribuent à la souveraineté alimentaire: le riz, le maïs et le manioc ;
  - b. Promotion de l'élevage, des filières viande et laitières.
2. La promotion d'un environnement global propice au développement agricole régional avec quatre composantes:
  - a. Amélioration de l'environnement commercial des filières agro-alimentaires ;
  - b. Adaptation au changement et à la variabilité climatiques ;
  - c. L'opérationnalisation d'un système d'information pour l'appui à la prise de décisions ;
  - d. Renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

3. La réduction de la vulnérabilité alimentaire et la promotion de l'accès durable à l'alimentation à travers cinq composantes:
  - a. Définition d'une approche régionale de filets de sécurité pour les populations vulnérables ;
  - b. Adaptation du système de suivi de la vulnérabilité et de la prévention des crises alimentaires à la nouvelle situation (Hausse des prix des denrées alimentaires, changement climatique, pauvreté en milieu urbain, etc.) ;
  - c. Promotion des filets de sécurité pour les populations vulnérables en milieu urbain ;
  - d. Mise en œuvre de filets de sécurité ciblés pour les populations rurales démunies ou vulnérables ;
  - e. Promotion des instruments régionaux de sécurité alimentaire.

Durant la même période, la Commission de la CEDEAO pour l'agriculture, l'environnement et les ressources en eau a organisé à Lomé, au Togo une réunion visant à mettre en œuvre les conclusions de la Conférence internationale d'Abuja. La Commission de la CEDEAO a présenté son plan d'opération et un mécanisme pour le renforcement du dialogue avec toutes les parties prenantes et l'amélioration du suivi-évaluation du processus ECOWAP / PDDAA au niveau national et régional.

Par la suite, une réunion du comité technique interministériel de l'agriculture, l'environnement et les ressources en eau de la Commission de la CEDEAO s'est tenue le 2 avril 2010 à Cotonou, République du Bénin, en vue d'adopter une approche commune pour le développement des plans d'investissement agricole dans le cadre de la mise en œuvre des PNIA et PRIA adoptés lors des tables rondes nationales et régionales.

<sup>12</sup> Cf. "Présentation des thèmes mobilisateurs et fédérateurs". Présenté à la conférence internationale de la CEDEAO en Novembre 2009 à Abuja.

La Réunion ministérielle a adopté:

- une structure, un contenu et un canevas communs pour la rédaction des plans d'investissement, qui sont conformes aux lignes directrices du PDDAA adoptées au niveau continental;
- une feuille de route et un calendrier pour le processus post table ronde, y compris l'adoption du plan d'investissement par le Conseil des Ministres à la fin du processus. La date indicative pour la fin du processus est juillet 2010 pour les pays avancés bien que la réunion ait recommandé à cet égard la flexibilité pour tenir compte des contraintes spécifiques des différents pays;

La réunion a également approuvé la période 2010-2015 pour le plan d'investissement en lien avec les efforts des pays dans le cadre des engagements pour les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

En appui au processus d'élaboration du PDDAA, un projet standard a été élaboré pour soutenir la création des SAKSS nationaux dans la région, prenant en compte les aspects institutionnels de la mise en œuvre du PDDAA dans les pays, en particulier les activités de suivi/évaluation (S & E). Un document de communication, connu sous le nom de brochure numéro 5, traitant du SAKSS national a été élaboré pour 13 pays afin d'informer et d'orienter le processus de mise en œuvre du PDDAA, en vue de l'organisation des table rondes du PDDAA. Dans le but d'accroître l'efficacité de la planification des politiques et leurs mises en œuvre pour de meilleurs résultats pour la croissance et la réduction de la pauvreté, un bilan

du mécanisme de coordination a été mené pour la conception et la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur agricole ainsi que celles des systèmes de S & E avec leurs forces et faiblesses dans les 13 pays, afin de concevoir des SAKSS nationaux adéquats.

Le SAKSS national s'appuiera fortement sur les ressources et les capacités existantes aux niveaux national, régional et international pour éviter la duplication et assurer la synergie. Il comportera au moins :

- Un nœud d'analyse rassemblant les instituts nationaux de recherche agricole, les universités, les bureaux de statistiques, les unités techniques des organisations professionnelles, et d'autres entités de recherche pertinentes ;
- Un cadre pour la révision, le dialogue et le plaidoyer coordonné au plus haut niveau par le secrétariat général, ainsi que toutes les parties prenantes : les institutions gouvernementales, les associations professionnelles, la société civile, les partenaires techniques et financiers, etc.

Depuis 2007/2008, le ReSAKSS-AO a entamé des études annuelles sur les tendances de l'agriculture et des conditions de vie des ménages. Ces études ont été menées d'une manière inclusive par de multiples acteurs et équipes nationales pluridisciplinaires. Des ateliers nationaux pour la validation des rapports ont été organisés pour, entre autres objectifs, faciliter la mise en place du réseau SAKSS au niveau national.

Des consultations avec les pays sont en cours pour établir au moins cinq nœuds nationaux du SAKSS en 2010.



# III. Evaluation du financement public destiné à l'agriculture<sup>13</sup>

En 2003, à Maputo au Mozambique, les chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique ont pris l'engagement de consacrer au moins 10% des ressources publiques à l'agriculture afin de permettre l'atteinte de l'objectif de croissance de 6% du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA).

Pour mesurer les progrès réalisés dans l'allocation des ressources publiques à l'agriculture conformément à cet engagement, la part du budget total consacrée à l'agriculture qui traduit l'intention du soutien public à l'agriculture et la part effective des dépenses agricoles dans les dépenses publiques totales qui montre le soutien réel, seront analysées. En outre, la part des investissements dans les dépenses publiques agricoles, les sources de financement ainsi que la répartition sectorielle et fonctionnelle du financement public agricole seront revues. L'analyse porte sur douze pays de la région (sur un effectif de 15 pays), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

## III.1 Tendances de la part de l'agriculture dans le budget total

Les intentions de soutien à l'agriculture par les pouvoirs publics mesurées par la part de l'agriculture dans le budget total ne sont disponibles

<sup>13</sup>Ce chapitre a approfondi et élargi la présentation « Tendances récentes du financement agricole en Afrique de l'Ouest » faite par Odjo S. à l'atelier de validation du rapport régional 2009, organisé par le ReSAKSS-AO du 12 au 15 mai 2009 à Accra au Ghana.

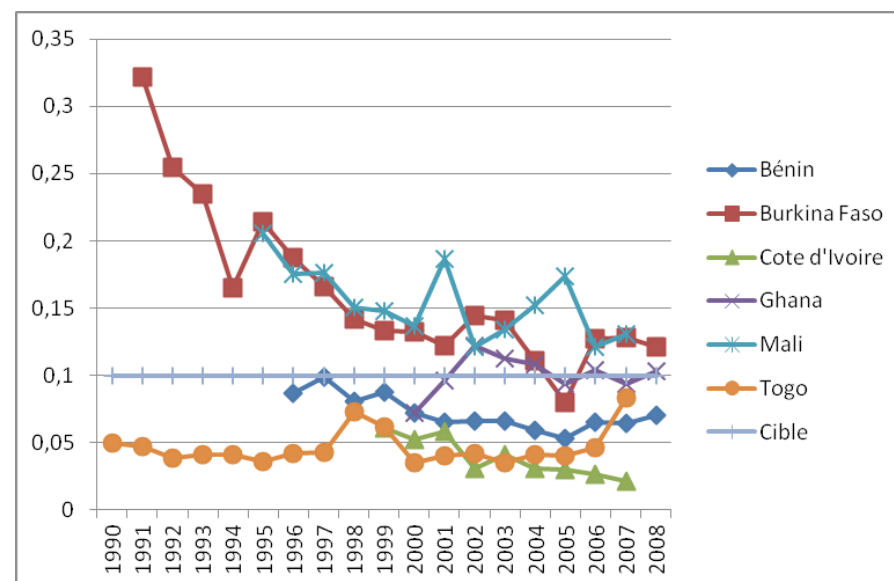


FIGURE 1 : EVOLUTION DE LA PART DE L'AGRICULTURE DANS LE BUDGET TOTAL

que pour six pays de la région que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo. Parmi ces pays, le Burkina Faso, le Ghana et le Mali ont atteint la cible de 10%. Bien que le ratio de Maputo ait été toujours atteint et même dépassé au Burkina Faso et au Mali, il connaît une tendance baissière. D'une moyenne de 24% au début des années 1990 (1990-1994), la part de l'agriculture dans le budget au Burkina Faso est

passée à 11% durant la période 2004-2007. Elle conserve quasiment la même tendance en 2008 où elle est de 12%. Au Mali, le ratio est passé de 21% en 1995 à 13% en 2007. Pour les autres pays, il reste en moyenne en dessous de 5% en Côte d'Ivoire et au Togo avec une tendance à la baisse en Côte d'Ivoire. Au Bénin, après avoir atteint 10% en 1997, il a baissé de façon continue pour atteindre 5,3% en 2005 avant de remonter à 7,1% en 2008.

### III.2 Evolution du niveau des dépenses publiques agricoles réelles

Après avoir stagné dans les années 1990, les dépenses publiques réelles (aux prix de 2000) consacrées à l'agriculture ont augmenté de façon significative ces dernières années dans la plupart des pays de la région. Les hausses les plus importantes ont été enregistrées au Ghana, au Nigéria et au Sénégal. Elles ont progressé de 27% en moyenne par an sur les périodes 2002-2007 au Ghana, 2003-2008 au Nigeria et 2001-2007 au Sénégal. Le Bénin a

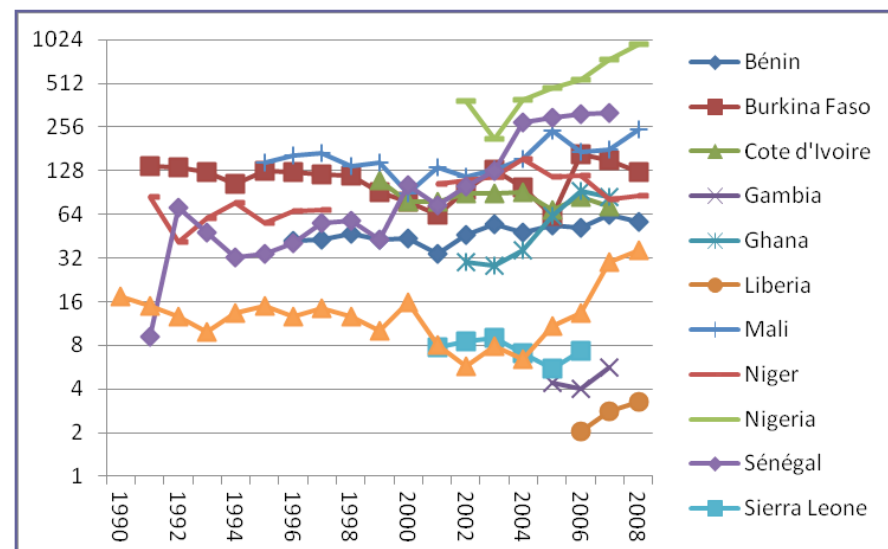


FIGURE 2 : EVOLUTION DES DÉPENSES PUBLIQUES AGRICOLES RÉELLES (AUX PRIX DE 2000, EN MILLION DE \$US DE 2008)

augmenté également les ressources publiques agricoles de 5% en moyenne durant la période 2000-2008.

Par contre, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Togo et la Sierra Leone sont caractérisés par une évolution erratique de leurs dépenses agricoles avec une tendance baissière au Burkina Faso et au Niger. Si les crises politiques en Côte d'Ivoire et au Togo et la situation de post-conflit en Sierra Leone pourraient en être la cause, les cas du Burkina Faso, du Mali et du Niger s'expliquent par leur forte dépendance à l'aide publique au développement pour les investissements agricoles entraînant ainsi une faible maîtrise des ressources destinées à l'agriculture.

### III.3 Tendance de la part de l'agriculture dans les dépenses totales

En 2007, sur onze pays de la région où les informations étaient disponibles, quatre pays ont effectivement consacré au moins 10% de leurs ressources publiques à l'agriculture. Il s'agit du Burkina Faso (15,8%), du Mali (11%), du Niger (15,4%) et du Sénégal (14%).

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger consacrent habituellement plus de 10% des ressources publiques à l'agriculture pour atténuer les effets des aléas climatiques qu'ils subissent alors que le Sénégal a dû augmenter de façon significative les ressources allouées à l'agriculture au cours des dernières années pour atteindre la cible de Maputo. Toutefois, le ratio de Maputo<sup>14</sup> connaît une tendance baissière dans ces pays. En effet, il a baissé en moyenne au Mali de 15,5% entre 1995 et 2004 à 12,5% au cours de la période 2005-2008<sup>15</sup> et de 25,5% en moyenne au Burkina entre 1992 et 2004

<sup>14</sup> Part des dépenses agricoles dans les dépenses publiques totales.

<sup>15</sup> Le sommet de Maputo s'étant tenu en juillet 2003 au moment où le processus d'élaboration du budget de 2004 a été entamé dans les pays, il semble pertinent de suivre la déclaration de Maputo à partir de 2005.

à 15,5% ces dernières années. La même tendance s'observe au Niger où le ratio a baissé de 3 points (de 17% à 14%) entre 2001-2004 et 2005-2008. Il a même atteint son niveau le plus faible en 2008 soit 12,2%.

Parmi les pays n'ayant pas atteint la cible pour le moment, le Liberia, le Nigeria et le Togo ont augmenté de façon soutenue la part des ressources publiques destinées à l'agriculture. Le ratio de Maputo est passé de 4% en 2006 à 8,6% en 2008 au Liberia et de 3,5% en 2005 à 8% en 2008 au Togo et enfin de 3,4% à 4,6% au Nigeria entre 2005 et 2008. Même si le progrès réalisé au Nigeria paraît faible au regard du niveau actuel du ratio, il n'en demeure pas moins que les dépenses agricoles y ont augmenté en moyenne de 38% par an entre 2003 et 2008.

Bien que le ratio de Maputo fluctue au Ghana, il a progressé de 6.4% en 2002-2003 à 9,4% sur la période post Maputo (2005-2008). Il a même atteint la barre de 10% en 2006 (10,3%). Cette faible performance de la progression de la part des dépenses agricoles dans les dépenses totales au Ghana contraste avec l'évolution du volume des dépenses consacrées à l'agriculture. En effet le Ghana est le pays de la région ayant le plus accru son soutien public à l'agriculture ces dernières années avec un accroissement moyen annuel de 41,4% durant la période 2002-2007. Cette augmentation est rendue moins visible par l'accroissement plus que proportionnel des dépenses publiques totales.

Pour le reste des pays, l'on constate une baisse du ratio au Bénin (de 8,2% entre 1996 et 2000 à 6% sur la période 2005-2008) et sa stagnation autour de 2% en Côte d'Ivoire et 7% en Gambie.

Les cas du Ghana et du Nigeria amènent à se poser des questions sur la pertinence du suivi du ratio de Maputo comme indicateur traduisant le soutien public à l'agriculture. Il baisse dans le cas d'un pays dont les dépenses agricoles augmentent mais moins vite par rapport aux dépenses

totales et il augmente dans le cas où les dépenses agricoles baissent mais moins vite que les dépenses totales. La dernière situation illustrée se solde par un désinvestissement dans le secteur agricole au moment où le ratio de Maputo augmente.

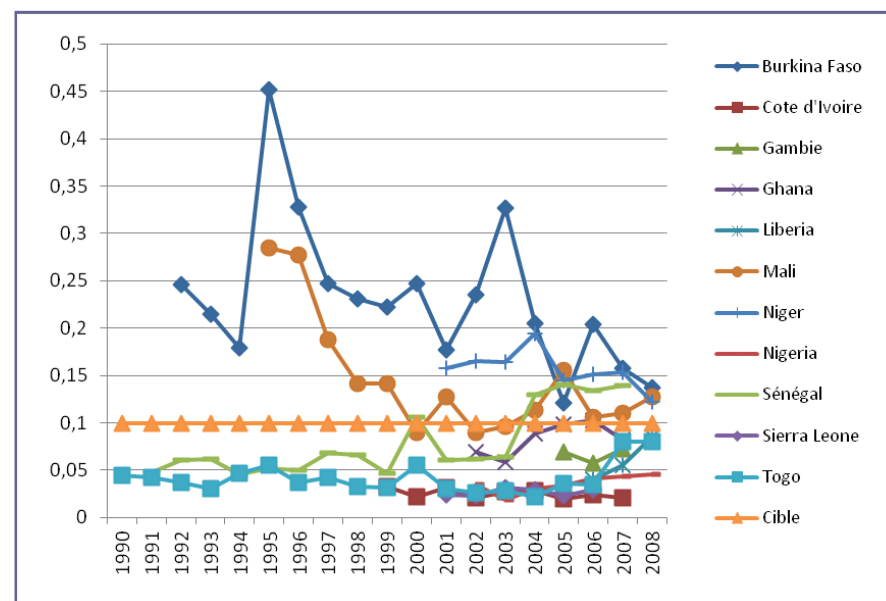
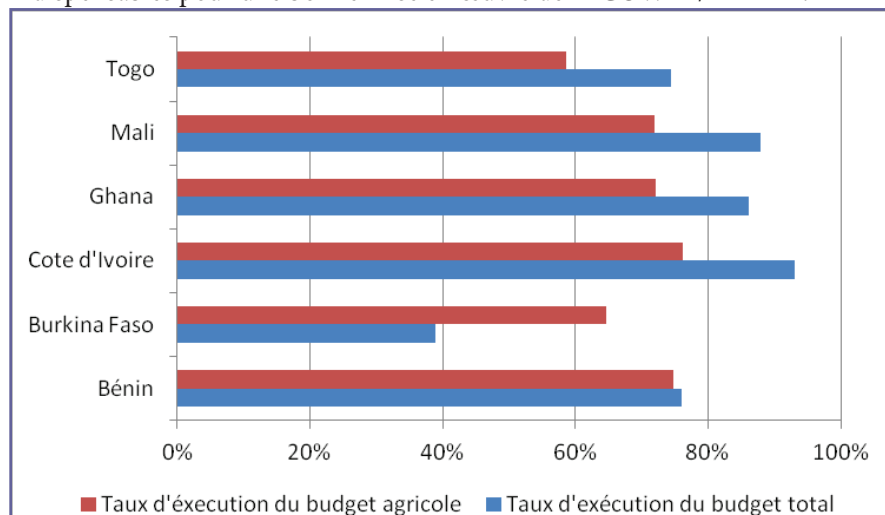


FIGURE 3: EVOLUTION DE LA PART DE L'AGRICULTURE DANS LES DÉPENSES PUBLIQUES TOTALES

### III.4 Capacité d'absorption du budget agricole

Si le budget agricole mesure les intentions de soutien à l'agriculture, la capacité d'absorption de ce budget déterminera le niveau effectif des ressources qui lui sont consacrées. Sur la période 2003-2007, le taux d'exécution du budget agricole varie en moyenne de 64% en Côte d'Ivoire à 75% au Mali. Il reste inférieur à celui du Budget total dans tous les pays à l'exception du Burkina Faso. Cette faible capacité d'absorption du budget agricole par rapport au budget total hypothèque l'atteinte de la cible de Maputo en ce sens qu'elle

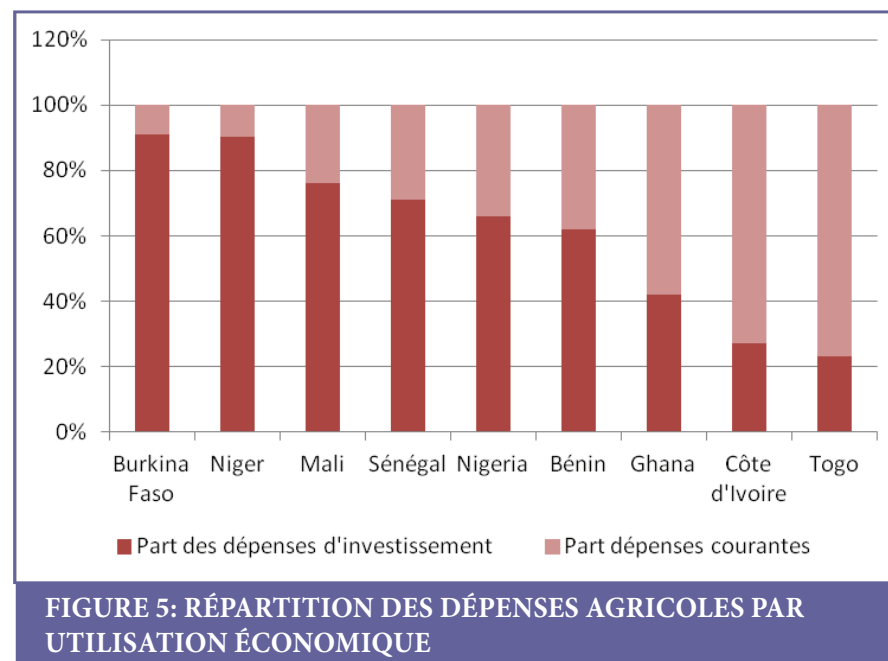
induit une baisse du ratio effectif des dépenses agricoles par rapport aux dépenses totales. Le renforcement des capacités des institutions publiques agricoles pour l'exécution du budget agricole ainsi que la simplification et l'harmonisation des procédures de décaissement des partenaires s'avèrent indispensables pour une bonne mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA.



**FIGURE 4: TAUX D'EXÉCUTION DES BUDGETS TOTAL ET AGRICOLE (MOYENNE 2003-2007)**

### III.5 Répartition des dépenses agricoles par utilisation économique et par source de financement

Il est indéniable que la qualité des dépenses agricoles influe beaucoup sur l'amélioration de leur efficacité. Des ressources importantes dépensées mais mal ciblées peuvent aboutir à des résultats inefficaces, voire inefficaces. L'objet de ce paragraphe est l'analyse de la répartition des dépenses agricoles selon l'utilisation économique (courantes, investissements) ainsi que leurs sources de financement.



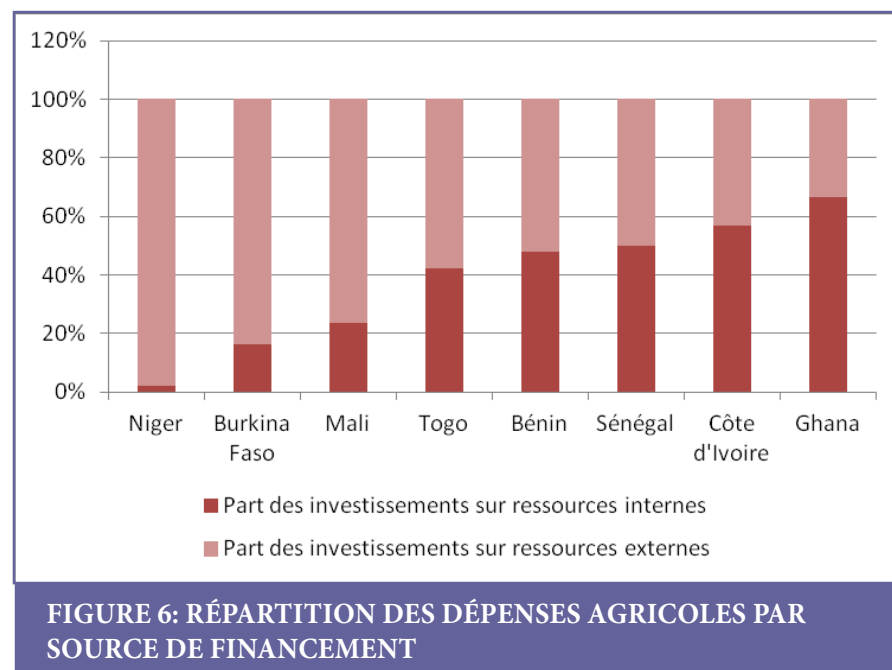
**FIGURE 5: RÉPARTITION DES DÉPENSES AGRICOLES PAR UTILISATION ÉCONOMIQUE**

Deux tendances se dégagent dans la région en matière de répartition des dépenses agricoles. Elles sont orientées majoritairement vers les investissements dans les pays sahéliers tandis que les dépenses courantes prédominent dans la plupart des pays côtiers. Le ratio des investissements sur les dépenses agricoles dépasse 75% dans les pays sahéliers tandis qu'il est en dessous de 50% dans certains pays côtiers. Sur la période 2003-2007, il a été de 91% au Burkina Faso, 90% au Niger, 76% au Mali et 71% au Sénégal contre 66% au Nigeria, 62% au Bénin, 42% au Ghana, 27% en Côte d'Ivoire et 23% au Togo. Pour les pays disposant de ces informations pour 2008, on remarque que la part des dépenses agricoles allouée aux investissements a baissé par rapport à son niveau de 2003-2007 pour la plupart d'entre eux à l'exception du Togo où elle a progressé de 23% à 82%. En effet, elle a reculé de 8 points au Nigeria (de 66 à 58%), de 6 points au Bénin (62 à 56%) et de 4 points au Burkina Faso (91 à 87%).



Cependant, cette part élevée des investissements dans les dépenses agricoles au Sahel est assurée par l'aide publique au développement. Sur la période 2003-2007, à l'exception du Sénégal qui a financé en moyenne 50% de ces investissements agricoles sur ressources internes, les autres pays sahéliens n'assurent que moins de 25% des investissements agricoles à l'aide des ressources internes (23% au Mali, 16% au Burkina Faso et 2% au Niger). En revanche, la part des ressources internes dans les investissements agricoles atteint 67% au Ghana, 57% en Côte d'Ivoire, 48% au Bénin et 42% au Togo.

Cette relation inverse entre la part des investissements dans les dépenses agricoles et la part des investissements agricoles financés sur ressources internes montre clairement que les investissements dans l'agriculture par les ressources internes sont faibles dans la plupart des pays



de la région. Cette situation résulte des programmes d'ajustement structurel qui ont entraîné le démantèlement des dispositifs d'appui public à l'agriculture. Compte tenu des priorités de développement importantes pour l'agriculture, il est indispensable que les pays accroissent de façon substantielle leur soutien à l'agriculture en développant des initiatives endogènes de mobilisation des ressources au lieu de s'appuyer principalement sur l'aide publique au développement. L'ECOWAP/PDDAA peut servir de cadre de réflexion pour de telles initiatives.

### III.6 Répartition sectorielle des dépenses agricoles

La répartition sectorielle des dépenses agricoles montre une prédominance du sous secteur de la production végétale dans la plupart des pays. Sur la période 2003-2007, il a reçu entre 38% au Bénin et en Côte d'Ivoire et 91% au Mali des dépenses publiques agricoles. La part de l'élevage oscille entre 5% au Burkina Faso, Mali et au Niger et 25% en Côte d'Ivoire et celle de la pêche et de la foresterie varie de 1% au Togo à 44% au Niger<sup>16</sup>.

Comparé à sa contribution à la formation de la valeur ajoutée agricole, certains pays côtiers financent faiblement la production végétale. En effet, la part de la production végétale dans le PIB agricole a été de 69% au Bénin et 88% en Côte d'Ivoire au cours des années 2003-2007 alors qu'elle recevait seulement 38% des dépenses publiques agricoles dans ces pays. Il est relativement mieux financé dans les pays sahéliens avec une part dans les dépenses agricoles supérieure ou égale à sa contribution à la valeur ajoutée agricole.

Malgré le potentiel de l'élevage au Sahel, la part des ressources publiques

<sup>16</sup> Cette part élevée de la foresterie et de la pêche dans les dépenses agricoles au Niger est due à la comptabilisation des investissements pour la conservation et la récupération des terres dans ce sous secteur qui pourraient en principe figurer dans le sous secteur de la production végétale.

agricoles qui lui est consacrée n'est que de 5% au Burkina Faso, au Mali, au Niger, et 9% au Sénégal. Sa contribution à la valeur ajoutée agricole est de 38% au Burkina Faso, 30% au Niger et au Sénégal et 26% au Mali. L'élevage joue également un rôle crucial dans la sécurité alimentaire des ménages en ce sens que les revenus qu'ils en tirent, leur permet d'accéder à l'alimentation pendant la soudure et dans les situations de déficit de la production vivrière. Comme le montre l'importance de sa participation au PIB agricole malgré la faiblesse des investissements qu'il reçoit, l'élevage est une activité hautement productive et l'accroissement du soutien public à ce sous-secteur pourrait réduire fortement la dépendance de la région des importations de viande et de produits laitiers et augmenterait de façon substantielle les revenus des ménages.

### III.7 Répartition des dépenses agricoles par fonction

Quelques pays de la région ont pu désagréger totalement ou partiellement les dépenses agricoles par fonction<sup>17</sup> ce que les systèmes de suivi des dépenses agricoles dans la plupart des pays ne permettent pas pour le moment. Des activités de renforcement des capacités de suivi des dépenses agricoles à l'endroit des pays s'avèrent indispensables. Les indicateurs qui seront analysés par la suite ont été calculés sur la période 2004-2008.

Comme on pouvait s'y attendre, le Burkina Faso avec 34% et le Mali avec 53%, consacrent une part importante au développement de l'irrigation

pour atténuer leur vulnérabilité à la sécheresse tandis que la part de l'irrigation n'est que de 2,1% au Ghana et quasiment nulle au Togo. Comparativement au Ghana et au Togo, le Bénin accorde une place importante à l'irrigation. Sa part dans les dépenses a été de 12,3% durant la période 2003-2007 et a atteint 15% en 2008 grâce aux aménagements réalisés dans le cadre du

**TABLEAU 1 : RÉPARTITION SECTORIELLE DES DÉPENSES AGRICOLES (MOYENNE 2003-2007)**

Pays	Production végétale		Elevage		Pêche, Foresterie	
	% dépenses	% PIB	% dépenses	% PIB	% dépenses	% PIB
	agricoles	agricole	agricoles	agricole	agricoles	agricole
Bénin	38%	69%	20%	18%	42%	12%
Burkina Faso	76%	56%	5%	38%	19%	6%
Côte d'Ivoire	38%	88%	25%	8%	36%	4%
Ghana*	89%	72%		5%	11%	23%
Mali	91%	58%	5%	26%	5%	16%
Niger	52%	58%	5%	30%	44%	12%
Sénégal	51%	51%	9%	30%	40%	19%
Togo	92%	73%	6%	17%	1%	10%

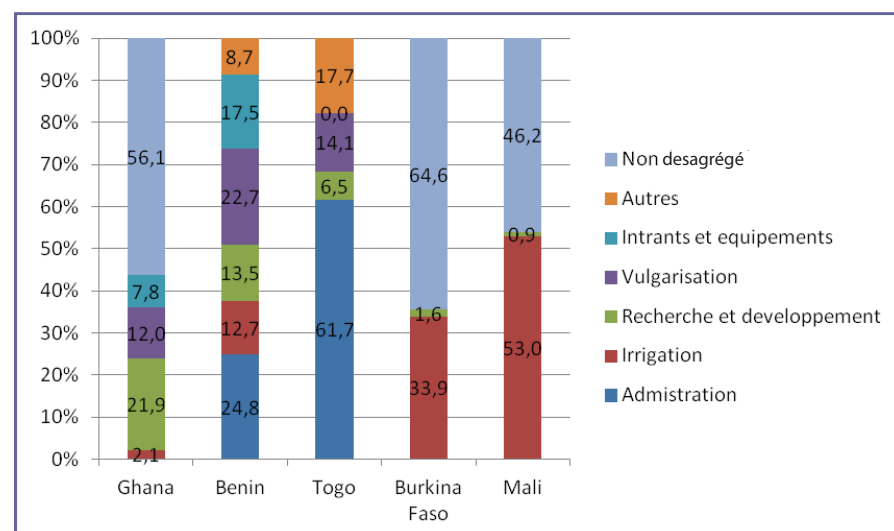
\* Les dépenses pour la production végétale et l'élevage sont ensemble.

<sup>17</sup> La désagrégation est complète au Bénin, au Ghana et au Togo et partielle au Burkina Faso et au Mali.

plan d'urgence pour l'augmentation de la production du maïs et du riz mis en oeuvre au Bénin.

Vu la faiblesse de la productivité agricole en Afrique subsaharienne, la recherche pour le développement et la vulgarisation sont nécessaires pour accroître le niveau des rendements. Avec une part moyenne de 22%, le Ghana alloue une part relativement importante à la recherche agricole contre 13,5% au Bénin et 6,5% au Togo. La part de la recherche dans les dépenses agricoles est marginale au Burkina Faso (1,6%) et au Mali (1%). En dehors des dépenses pour l'administration générale, la vulgarisation est la fonction d'appui à l'agriculture la mieux financée au Bénin et au Togo. Elle reçoit 23% des dépenses agricoles au Bénin et 14% au Togo.

Les ressources allouées aux intrants et équipements sous forme de subvention ou de crédit représentent 8% au Ghana, 17,5% au Bénin et sont quasiment nulles au Togo. Les investissements agricoles sont relativement faibles au Togo. Plus de la moitié des ressources publiques agricoles sont destinées à l'administration générale.



**FIGURE 7: RÉPARTITION DES DÉPENSES AGRICOLES PAR FONCTION (MOYENNE 2004-2008)**

D'une manière générale, ce sont les pays sahéliens comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger qui ont atteint la cible de Maputo sur toute la période considérée, en consacrant au moins 10 % de leurs dépenses totales à l'agriculture ; le Sénégal a dû augmenter de façon significative les ressources allouées à l'agriculture au cours des dernières années pour atteindre ladite cible. La part de l'agriculture dans les dépenses publiques totales tourne autour de 10 % au Ghana, bien qu'en baisse ces dernières années. Au Liberia, au Nigeria et au Togo, cette part n'a jamais atteint les 10% mais a augmenté de façon soutenue ces dernières années.

Dans les pays sahéliens, les dépenses d'investissements sont privilégiées contrairement à la tendance observée dans les pays côtiers qui consacrent prioritairement leurs budgets agricoles aux dépenses de fonctionnement. On constate également que les pays sahéliens sont plus dépendants du financement extérieur.

La désagrégation des dépenses fait ressortir la part prépondérante du sous-secteur des productions végétales au détriment de l'élevage, la pêche et la foresterie d'une part et, d'autre part une allocation importante aux aménagements hydro-agricoles et à l'irrigation au Burkina Faso et au Mali, pays sahéliens subissant une grande variabilité pluviométrique.



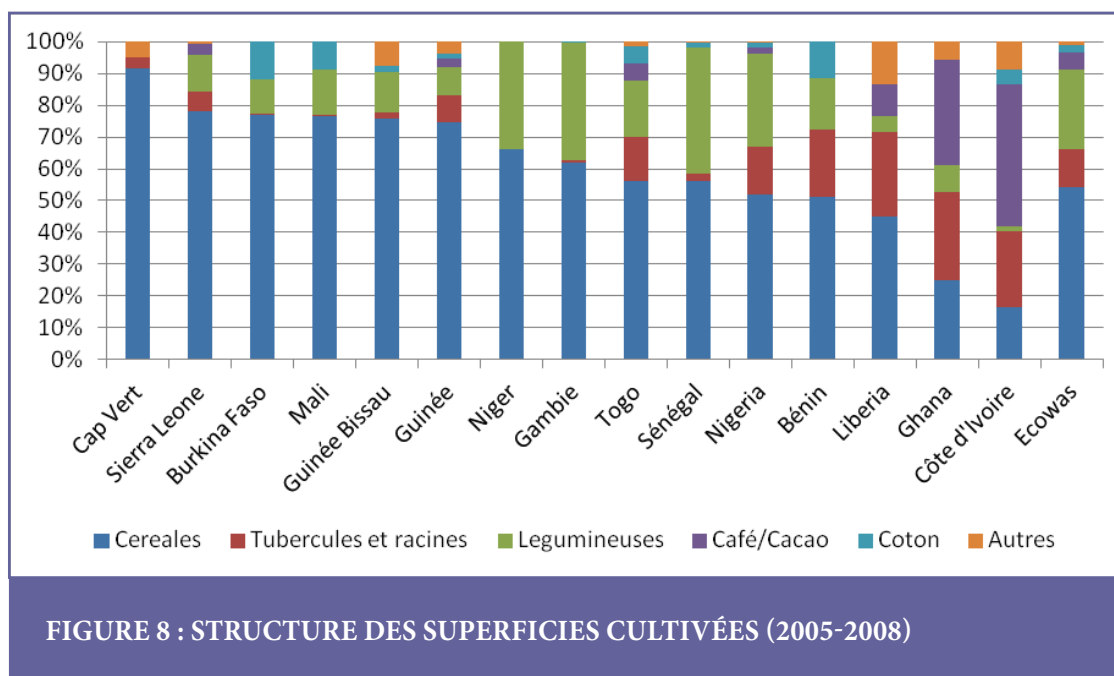
# IV. Performance de l'agriculture

## IV.1 Présentation de l'agriculture ouest africaine

L'Afrique de l'Ouest comporte une variété d'écosystèmes allant des zones côtières humides (1500-3000 mm) aux zones septentrionales sèches et arides du sahel (250-500 mm) et du désert (100-250 mm) en passant par les zones centrales soudano-sahéliennes (500-1000 mm) et soudaniennes semi-humides (1000-1500 mm). Il en résulte une diversité de l'offre agricole et alimentaire. Les produits offerts varient en fonction des conditions agro-climatiques.

Dans le sous-secteur de la production végétale, les cultures céréalières (maïs, mil, fonio sorgho, riz, blé) occupent 54% des superficies cultivées, les racines et tubercules (manioc, igname, patate douce, taro..) représentent 12% et les légumineuses (arachide, haricot sec, soja, sésame) totalisent 25%. A côté de ces produits vivriers, les cultures d'exportation occupent 7% des emblavures totales. Il s'agit du café/cacao (5%) et du coton (2%).

Les conditions climatiques de la partie sahélienne offrent un potentiel



important pour l'élevage en Afrique de l'Ouest. Cependant, sa productivité demeure faible ; il est essentiellement extensif.

La pêche de capture reste la plus dominante et est pratiquée sur les plans d'eau continentaux et maritimes. Excepté la pêche maritime où l'on trouve des exploitations modernes, la pêche continentale repose sur le

système artisanal. La pisciculture demeure encore marginale dans la région. La foresterie est basée essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles qu'offrent les zones forestières de la région. La pratique de la sylviculture n'est pas très développée.

## *IV.2 Croissance économique globale*

D'une croissance moyenne de 2,6% par an dans les années 1990, les performances économiques de la région se sont améliorées durant la période 2000-2007 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 5,5% du PIB régional.

Cette tendance s'est poursuivie en 2008 avec un accroissement du PIB régional de 5,5%. Ce résultat est lié en partie à la bonne performance de l'économie nigériane qui a crû au rythme soutenu de 6,4%. Outre les performances réalisées par le Nigeria, le retour de la paix a permis à la Sierra Leone d'atteindre un taux de croissance moyen de près de deux points (9,7%) ces neuf dernières années. Il en est de même pour le Liberia (6,4% durant la période 2006-2008). L'embellie économique des pays de l'UEMOA à la fin des années 1990 s'est poursuivie. Cinq autres pays de la région ont réalisé une croissance moyenne supérieure ou égale à 5 points. Il s'agit du Cap vert (6,1%), du Burkina Faso (5,5%), du Ghana (5,5%), du Mali (5,1%) et du Niger (5,0%).

## *IV.3 Croissance agricole globale*

Après avoir enregistré des performances remarquables en 2008 (avec un taux de croissance de 6,5%), le secteur agricole ouest africain a connu en 2009 un taux de croissance de 4,8%. Sur la période 2003-2007, le taux de croissance annuel du secteur agricole a été de 4,4% et, sur la décennie 1990 de 3,2%.

### **Performance enregistrée en 2008**

Les mesures de relance de l'offre vivrière prises par les Etats et les partenaires au développement à la suite de la crise de la flambée des prix

des denrées alimentaires expliquent en partie cette performance réalisée en 2008. En outre les producteurs ont accru leurs emblavures pour profiter de la hausse des prix. Plus de la moitié des pays de la région ont atteint aussi la cible de 6% du PDDAA en 2008. Il s'agit du Liberia (18,7%), du Sénégal (14,2%), du Mali (10%), du Burkina Faso et du Niger (8,6%), de la Gambie (7,4%), du Nigeria (6,5%) et de la Sierra Leone (6%). Cependant, parmi ces pays, la Gambie, le Nigeria et la Sierra Leone sont les seuls à avoir connu une croissance soutenue de 6% par an durant la période 2003-2007.

La croissance agricole en 2008 s'est située à 5% au Ghana et 4,1% en Guinée et entre 3 et 4% au Bénin, au Cap-Vert et en Guinée Bissau. Elle n'a été que de 1,5% au Togo et négative en Côte d'Ivoire (-0,6%).

La hausse de la demande urbaine en produits alimentaires divers constitue un atout pour le secteur agricole de la sous-région. Cependant, il ne pourra conquérir ce marché que s'il s'adapte aux besoins et aux préférences de la population urbaine en développant le secteur de la transformation afin de pouvoir compétir avec les produits importés de cuisson facile comme le riz et les pâtes alimentaires. L'industrie de transformation alimentaire doit pouvoir compter sur un réseau routier performant pour son approvisionnement en matières premières et le transport de ses produits au niveau des différents marchés nationaux comme régionaux ainsi que sur une offre d'énergie qui soit stable et compétitive, entre autres.

### **Performance enregistrée en 2009**

Un tiers des pays de la région a atteint l'objectif de croissance de 6% en 2009 (contre plus de la moitié en 2008). Il s'agit du Sénégal (+15,4%), du Togo (+9,1%), du Liberia (+6,6%), du Burkina Faso (+6,0%) et du Nigeria (+5,9%). Le Mali et la Sierra Leone ont réalisé une croissance agricole comprise entre 4 et 6%. Cette croissance agricole se situe entre 3 et 4% en

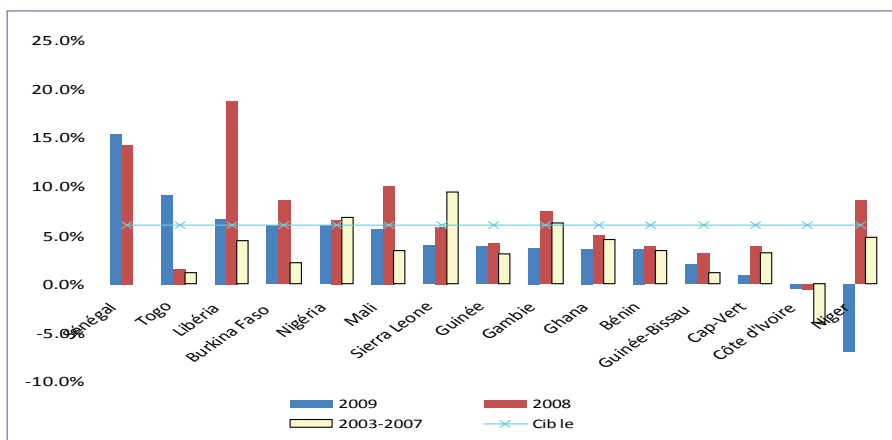


FIGURE 9 : CROISSANCE AGRICOLE EN 2008, 2009 ET 2003-2007

Guinée, en Gambie, au Ghana, et au Bénin, 2% en Guinée-Bissau et 0,9% en Cap-Vert. On note une régression au Niger (-6,9%) et en Côte d'Ivoire (-0,5%). Cette faible performance est imputable au déficit pluviométrique qu'a connu la campagne 2009/2010 dans la partie sahélienne de la région.

#### IV.4 Croissance agricole sous-sectorielle

Plus de 70% de la valeur ajoutée agricole est créée par le sous-secteur de la production végétale dans les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest à l'exception des pays sahéliens où l'élevage occupe un poids relativement important. En effet, sur la période 2003-2007, la contribution de l'élevage à la formation du PIB agricole était en moyenne de 38% au Burkina Faso, 30% au Niger et au Sénégal et 26% au Mali.

Le moteur de la croissance agricole est la production végétale. En 2008, avec une croissance de 35.7% au Sénégal, 15.7% au Burkina Faso<sup>18</sup>, 11.6% au Niger, 8% au Bénin et 6.5% au Nigeria, elle a contribué à l'augmentation de la valeur ajoutée agricole pour 91% au Sénégal, 77% au Burkina Faso, 81% au Niger, 84% au Bénin et 89% au Nigeria. Sa contribution a atteint 155% en Cote d'Ivoire

<sup>18</sup> La forte augmentation de la valeur ajoutée de la production agricole en 2008 au Burkina Faso et au Sénégal s'explique en partie par l'effet de rattrapage vu qu'elle avait baissé de manière substantielle en 2007.

Cependant, les potentialités de l'élevage et de la pêche sont faiblement valorisées. En outre, les analyses montrent que ce sont des activités à forte valeur ajoutée et sont de ce fait des sources de croissance potentielles, surtout qu'il existe une demande croissante en poisson et en produits carnés en milieu urbain qui est satisfaite majoritairement par les importations dans la plupart des pays.

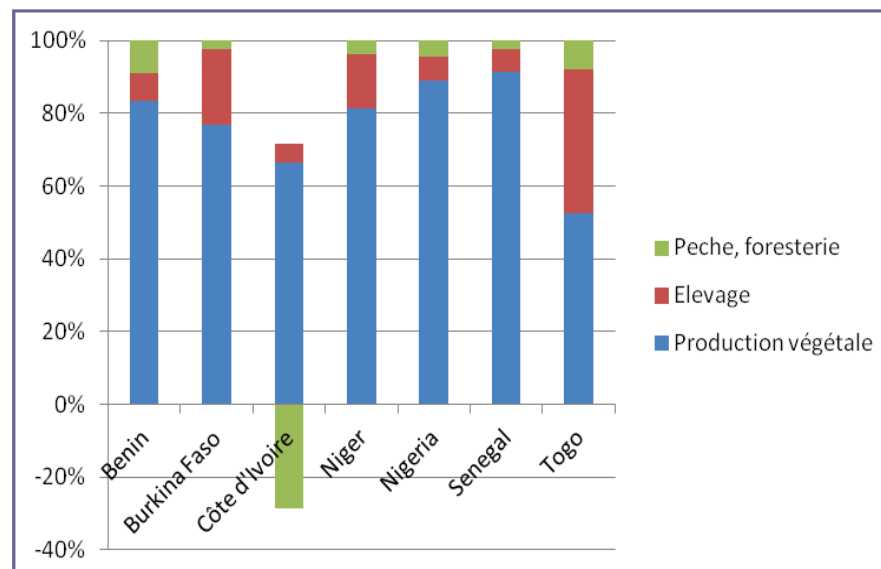


FIGURE 10 : CONTRIBUTION DES SOUS-SECTEURS À LA CROISSANCE AGRICOLE EN 2008

## IV.5 Performance des principales cultures vivrières

L'alimentation de base en Afrique de l'Ouest repose sur les céréales qui sont consommées dans toute la région et sur les racines et tubercules que l'on retrouve dans les zones côtières humides. En plus de ces produits de base, les légumineuses telles que l'arachide et le niébé sont également consommées, l'arachide pour son apport en lipides et le niébé pour les protéines.

### IV.5.1 Evolution de la production des cultures céréalières

Après avoir connu une légère hausse de 1,7% en 2007/2008 du fait de sa baisse dans la plupart des pays de la région à l'exception du Bénin, du Mali et du Nigeria, la production céréalière de la région a enregistré une hausse de 12,6% en 2008/2009. Cette progression est supérieure à la tendance observée sur la période 2000-2007 qui était de 5,2% en moyenne par an. Cette embellie de l'offre céréalière intervient dans le contexte de la flambée des prix en 2008. Divers facteurs expliquent cette performance de l'offre céréalière au cours de la campagne agricole 2008/2009. Les mesures de relance de l'offre vivrière prises par les pays pour atténuer la flambée des prix ont contribué à cette hausse. En outre, les producteurs ont accru leurs emblavures pour bénéficier de l'augmentation des prix. Enfin, la bonne pluviométrie enregistrée en 2008 a été déterminante.

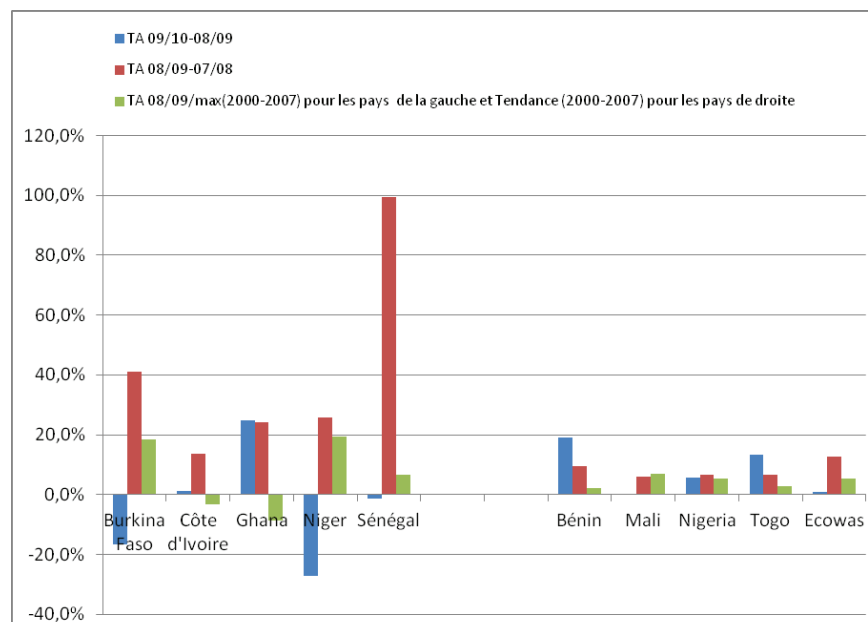


FIGURE 11 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

\*TA 08/09-07/08=Taux d'Accroissement de la production céréalière de 2008/2009 par rapport à 2007/2008  
 \*TA 08/09/max (2000-2007)= Taux d'Accroissement de la production céréalière de 2008/2009 par rapport à la production maximale atteinte sur la période 2000-2007. Il est calculé pour les pays où il n'existe pas de tendance marquée sur la dite période ; l'évolution de la production est erratique dans ces pays.

\*Tendance 2000-2007= Taux d'accroissement moyen de la production sur la période 2000-2007

Les pays ayant connu les hausses les plus importantes sont le Sénégal (où la production a doublé), le Burkina Faso (44,1%), le Niger (25,8%), le Ghana (24,2%) et le Bénin (9,4%). Toutefois, la production céréalière au Sénégal n'a progressé que de 6,6% par rapport à son niveau maximal atteint en 2005/2006. Au Burkina Faso, la hausse se limite à 18% si l'on compare la production de 2008/2009 à celle record de 2006/2007.

Au niveau régional, la production de maïs qui représente environ 1/3 de la production céréalière a progressé de 13,5% contre 11,6% pour le mil/



sorgho<sup>19</sup>. Il faut souligner que la région est globalement autosuffisante pour ces céréales.

L'offre du riz dont le niveau de production demeure structurellement inférieur aux besoins de consommation, a progressé de 14% au niveau régional. En effet, le taux d'autosuffisance en riz dans les pays membre du Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) sur la période 2000-2007 est de 35%. Seuls le Mali (77%), la Guinée (70%) et la Guinée Bissau (51%) atteignent des taux d'autosuffisance en riz supérieurs à 50%. Il était de 34% au Nigeria et au Togo, 30% en Côte d'Ivoire, 20% au Burkina Faso, 19% au Niger, 17% au Ghana, 18% en Gambie, 14% au Bénin et 13% au Sénégal. Même si la hausse de la production de riz au niveau régional reste faible par rapport aux besoins de consommation, certains pays ont réalisé des progrès notables en 2008/2009. Par rapport à son niveau maximal atteint au cours de la période 2000-2007, l'offre du riz a augmenté de 72% au Burkina Faso, 46% au Sénégal, 45% au Bénin, 27% au Liberia, 21% au Mali et 17% en Guinée Bissau. De faibles hausses ont été enregistrées au Nigeria (7%), au Ghana (8%) et en Guinée (9%). La production de riz a baissé en Côte d'Ivoire (-5%) et au Niger (-63%).

L'embellie constatée en 2008/2009 s'est estompée en 2009/2010 avec une légère progression de la production céréalière de 0.8% au niveau régional<sup>20</sup>. Ce faible résultat tient à la baisse de la production dans six pays de la région. Il s'agit du Niger (-27%), du Burkina Faso (-17%), de la Guinée (-16%), de la Guinée Bissau (-4%), du Sénégal (-2%) et du Liberia (-1%). Pour les autres, l'accroissement de la production céréalière a oscillé entre 6 % au Nigeria et 32% en Gambie.

<sup>19</sup> Ces deux spéculations font plus de la moitié de la production céréalière.

<sup>20</sup> Le Cap-Vert, le Mali et la Sierra ne sont pas pris en compte par manque de données.

Cette faible performance est imputable à la baisse de la production du mi/sorgho de 1,3% alors que ce couple de spéculations représentait 53% de la production céréalière en 2008/2009. La production du riz a progressé de 5.4% et celle du maïs de 3% contre 14% et 13.5% en 2008/2009. Les facteurs climatiques, qui restent les principaux déterminants de la production agricole dans la région, ont été moins favorables en 2009/2010.

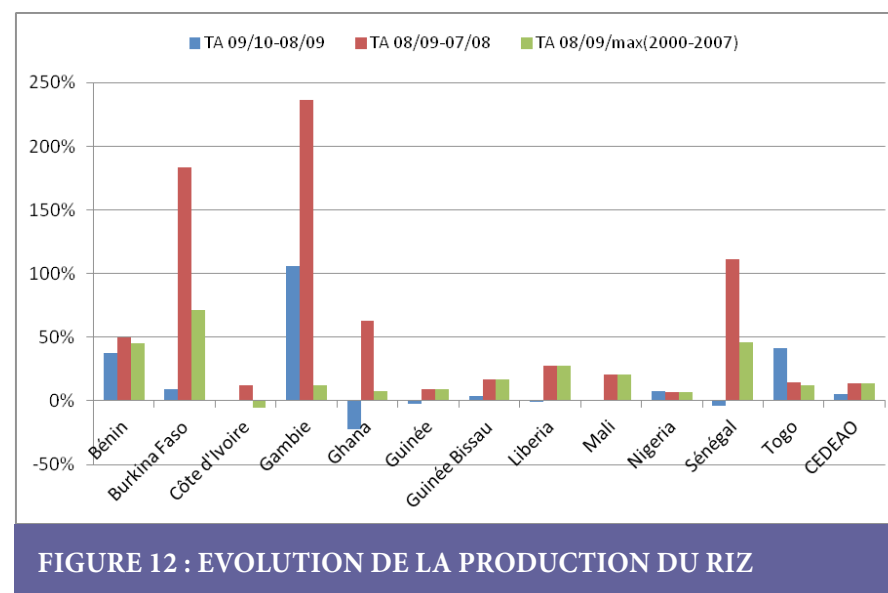


FIGURE 12 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU RIZ

#### IV.5.2 Evolution des rendements des cultures céréalières

Par rapport à la moyenne de la période 2000-2007, la production à l'hectare du maïs en 2008/2009 a augmenté de 17% au Nigeria<sup>21</sup>, 16% au Ghana, 6% au Burkina Faso et 5% au Mali. Il a cependant baissé en Côte d'Ivoire (-12%), au Benin (-6%) et au Togo (-1%).

Le riz est la spéculatation céréalière ayant enregistré la hausse la plus

<sup>21</sup> En raison d'incohérence de données sur les superficies cultivées, l'analyse des rendements au Nigeria ne porte que sur la période 2005-2008.

importante de son rendement en 2008/2009. En effet, les efforts déployés par les pays pour accroître l'offre du riz à la suite de la hausse de son prix sur le marché international ont permis un accroissement de sa productivité par rapport à son niveau de 2000-2007. A l'exception de la Côte d'Ivoire où il a baissé de 8,6%, le rendement du riz a progressé de 8% au Togo à 34% au Bénin. Il a augmenté d'un quart au Burkina Faso et au Sénégal, de 20% au Nigeria, 16% au Ghana, 13% au Mali et 11% en Guinée.

Le rendement du mil/sorgho a évolué dans les principaux pays producteurs<sup>22</sup> du mil et du sorgho de la région, de 3% au Burkina Faso à 29% au Niger par rapport à son niveau de 2000-2007.

En dehors des mesures de soutien à la production locale (qui ont porté principalement sur le riz irrigué et le maïs dans une moindre mesure), la campagne agricole 2008/2009 a été bonne sur le plan pluviométrique. La bonne répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace a été sans doute favorable à l'accroissement des rendements.

### IV.5.3 Performance des racines et tubercules

#### Performance réalisée en 2008/2009

L'offre des racines et tubercules composée essentiellement du manioc et de l'igname a augmenté de 8,9% en 2008/2009 dans la région de l'Afrique de l'Ouest contre une moyenne de 5% sur la période 2000-2007. Cette progression atteint 11,6% si l'on exclut le Nigeria qui représente à lui seul plus de la moitié de la production régionale.

<sup>22</sup>Ces pays sont le Burkina Faso, Ghana, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Togo.

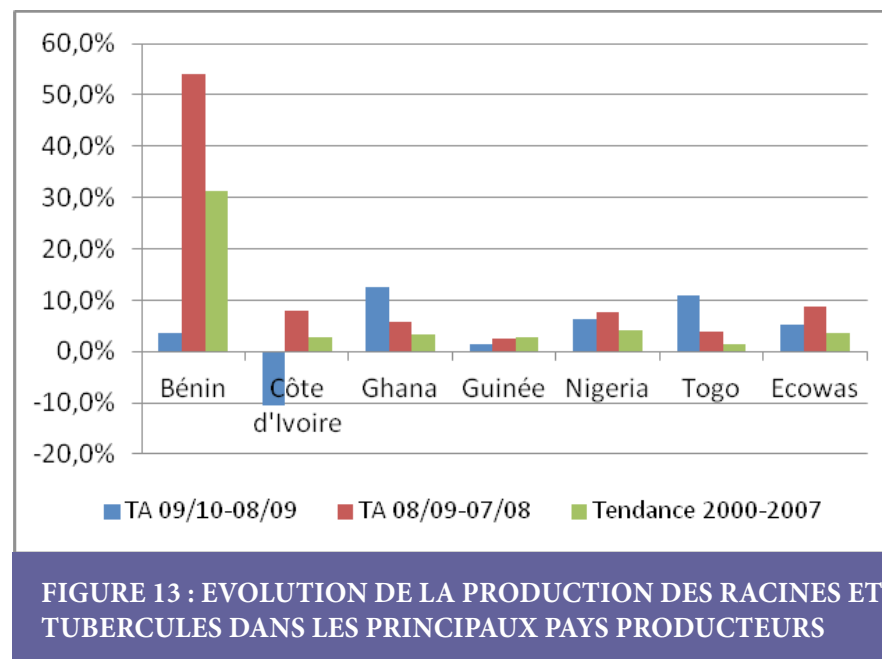


FIGURE 13 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES RACINES ET TUBERCULES DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS

\*Compte tenu de l'absence de tendance au Bénin, « Tendance 2000-2007 » représente l'accroissement de la production en 2008 par rapport à son niveau maximal atteint sur la période 2000-2007.

Le Nigeria contribue à hauteur de 68% à la production des tubercules et racines, le Ghana, 15,5%<sup>23</sup> et la Côte d'Ivoire, 7,4%. Celle-ci a augmenté de 7,7% au Nigeria, 5,8% au Ghana et 8% en Côte d'Ivoire en 2008/2009. Cette hausse est partout supérieure à la tendance constatée sur la période 2000-2007 ; ce qui confirme la relance de la production vivrière observée en 2008/2009.

Les hausses les plus importantes ont été enregistrées au Bénin (54,2%), au Burkina Faso (42,8%) et au Sénégal (198,7%). Soulignons que le Burkina Faso et le Sénégal sont des pays sahéliens où la production des tubercules reste marginale. Cet accroissement de l'offre dans ces pays traduit les efforts

de diversification entrepris pas ces derniers. L'augmentation de moitié de l'offre de racines et tubercules au Bénin est à relativiser car elle n'a progressé que de 15% par rapport à son niveau de 2002/2003.

Les performances par produit montrent une hausse de la production du manioc de 9,7% contre 8,5% pour l'igname. L'extension des superficies cultivées explique entièrement l'accroissement de l'offre dans les principaux pays producteurs de manioc dans la mesure où son rendement a baissé de 4,7% en Côte d'Ivoire, 1,6% au Togo et 0,6% au Ghana et est resté constant au Bénin et au Nigeria. Cependant, lorsque nous comparons le niveau des rendements en 2008/2009 à la moyenne de 2000-2007, on constate une hausse de 5,8% au Togo, 1,8% au Ghana et au Nigeria.

L'accroissement des emblavures explique également la hausse de la production de l'igname dans les pays producteurs à l'exception du Bénin et du Ghana où son rendement s'est accru de 4,3% et de 28,4% respectivement par rapport à 2007/2008.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette importante hausse. Il est probable que la flambée des prix des produits alimentaires ayant dégradé le pouvoir d'achat des ménages agricoles acheteurs nets a incité ces derniers à augmenter les emblavures pour se prémunir contre les difficultés d'accès à l'alimentation. La transmission de la hausse des prix du marché mondial sur des produits locaux ainsi que l'augmentation de la demande en produits locaux du fait de la substitution du riz importé dans les ménages à faible revenu figurent aussi parmi les facteurs ayant entraîné cet accroissement de la production locale.

#### **Performance réalisée en 2009/2010**

L'offre des racines et tubercules de la région a progressé de 5.3% en 2009/2010 contre 9% en 2008/2009. La baisse de la production en Côte d'Ivoire de 10.6% explique le repli du taux d'accroissement de la production

régionale par rapport à 2008/2009. La production du manioc a progressé de 6.1% et celui de l'igname de 4.8%. Le résultat enregistré en 2009/2010 est supérieur à la tendance observée au niveau de la région sur la période 2000-2007 (l'accroissement moyen de la production a été de 3.7% sur ladite période).

#### ***IV.5.4 Performance des légumineuses***

##### **Performance réalisée en 2008/2009**

Grace à leur teneur en protéines et en lipides, les légumineuses jouent un rôle important dans l'alimentation en Afrique de l'Ouest. Elles constituent également une source de diversification de la production agricole et procurent des revenus substantiels aux ménages ruraux dans la majorité des pays. Le quart des superficies totales cultivées leur est consacré. Le haricot avec 63% des emblavures totales de légumineuses et l'arachide, 25%, constituent les principales cultures légumineuses pratiquées en Afrique de l'Ouest. .

La production des légumineuses est passée de 6 266 211 tonnes en 2007/2008 à 7 330 301 tonnes en 2008/2009, soit une hausse de 17,1%. Cette hausse est au dessus de la tendance observée au cours de la période 2003-2007 caractérisée par un accroissement moyen annuel de 9,5%. Cet accroissement est imputable à la hausse de la production de haricot de 19,4% et d'arachide de 17%.

Cette embellie de la production d'arachide au niveau régional est à mettre au bénéfice de la hausse de 17% en Côte d'Ivoire, 18% au Bénin, 19% au Togo, 20% au Mali, 41% au Burkina Faso, 51% en Gambie, 106% au Niger et surtout de la relance de la production d'arachide au Sénégal<sup>24</sup> qui a plus que doublé (121%) entre 2007/2008 et 2008/2009.

En ce qui concerne le haricot, l'accroissement de la production du tiers

<sup>24</sup> Le Sénégal est le deuxième producteur d'arachide en Afrique de l'Ouest après le Nigeria.

au Mali (34%), de moitié au Niger (49%), du double au Burkina Faso et du triple au Sénégal (205%) explique cette importante hausse de la production régionale.

Cependant, cette forte hausse de l'offre des légumineuses en 2008/2009 est à relativiser dans certains pays si l'on compare le niveau de 2008/2009 à la production maximale atteinte au cours de la période 2000-2007. En effet, le taux de croissance de la production des légumineuses de 2008/2009 par rapport à la production maximale de 2000-2007 a été de 15% au Burkina Faso contre 85% par rapport à la production de 2007/2008. La même tendance s'observe au Sénégal où il a été de 5% contre 130%. Malgré sa hausse de 47% en 2008/2009 par rapport à 2007/2008, la production de haricot et d'arachide a baissé de 20% par rapport à celle de 2004/2005.

### Performance réalisée en 2009/2010

Après avoir progressé de 17% en 2008/2009, l'offre de légumineuses (arachide, haricot sec, soja) dans la région a baissé légèrement de 0.1% en 2009/2010 du fait de la baisse de la production au Niger (-45.2%), au Burkina Faso (-11.3%) et en Guinée (-4.9%). Elle a enregistré une hausse au Sénégal (+30.1%), en Gambie (+11.2%) et au Ghana (+3.2%). Une analyse par produit montre que cette contre performance est liée à une évolution opposée de la production de haricot sec et d'arachide. Tandis que cette dernière a augmenté de 7.5%, la production du niébé a baissé de 7.5%.

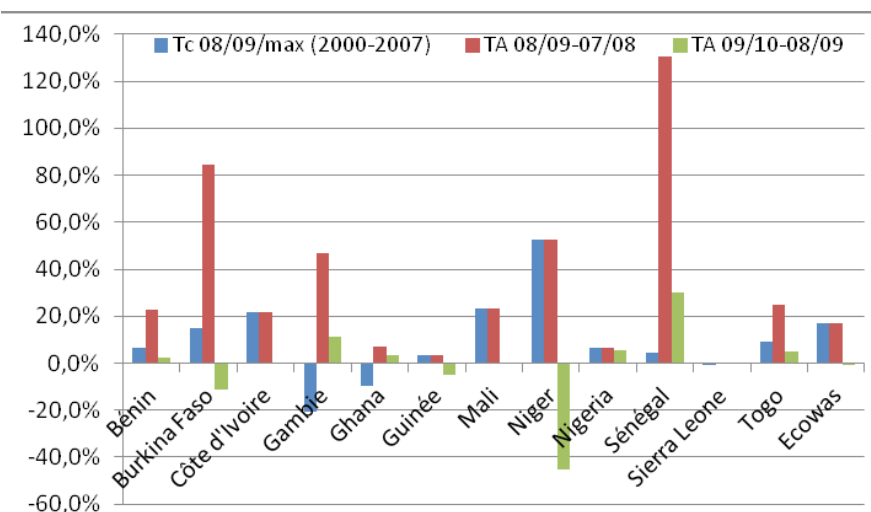


FIGURE 14 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES LÉGUMINEUSES

## IV.6 Irrigation

Une partie de la région de l'Afrique de l'Ouest, le Sahel en l'occurrence, fait partie des zones les plus vulnérables au monde à cause de la faiblesse et de la forte variabilité de la pluviométrie. La quantité d'eau moyenne annuelle qui tombe dans la zone sahélienne varie de 150 mm dans la zone saharienne à 600-800 mm en zone sahélo soudanienne. Cette pluviométrie est caractérisée par sa mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace. Cela pèse lourdement sur la productivité des différentes cultures pratiquées. Les coefficients de variation des rendements des cultures céréalières atteignent 25% dans les pays sahéliens.

Les superficies irriguées restent modestes dans la région. En 2008, le ratio superficie irriguée sur superficie totale cultivée était inférieur à 1% dans la plupart des pays à l'exception du Mali et du Sénégal où il atteignait 3,3% et 2,6% respectivement. Le riz est la principale spéculatation pratiquée sous irrigation, suivi des cultures maraîchères (tomate, oignon,...).

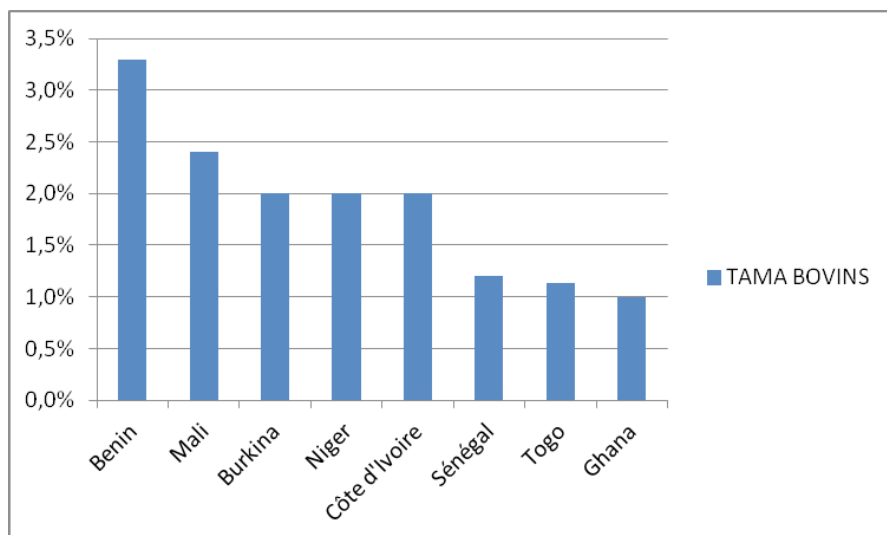


FIGURE 15 : NIVEAU DE MAITRISE DE L'EAU EN 2008 (SUPERFICIE IRRIGUÉE/SUPERFICIE TOTALE)

## IV.7 Performance de l'élevage

L'élevage joue un rôle important en Afrique de l'Ouest. Il constitue un levier d'intégration dans la région à cause des opportunités d'échanges entre pays côtiers et sahéliens de l'Afrique de l'Ouest. Sa contribution à la formation de la valeur ajoutée agricole de la région est d'environ 10%. Cette part atteint 25% dans les pays sahéliens qui détiennent un important potentiel.

### IV.7.1 Evolution des effectifs par espèce

Les productions animales n'ont pas connu une croissance aussi importante que les productions végétales, qu'il s'agisse de l'évolution du cheptel ou des productions de viande et de lait durant ces vingt dernières années. Le sous-secteur a été marqué par les fortes mortalités enregistrées

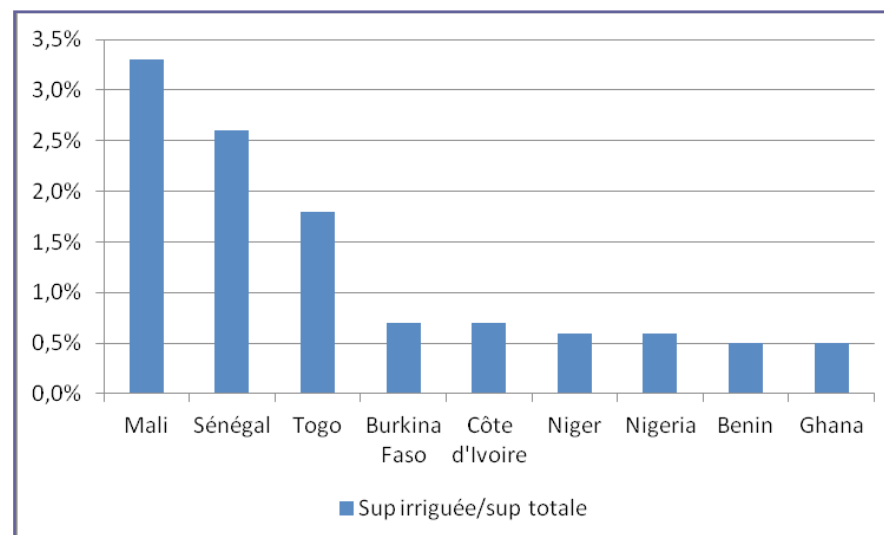


FIGURE 16 : TAUX DE CROÎT DES BOVINS

durant les sécheresses du début des années 1970 et 1980. Bien que le cheptel sahélien ait été reconstitué après ces catastrophes, une partie du cheptel bovin décimé a été remplacée par les petits ruminants (ovins, caprins) de faible productivité (Roger Blein et al, 2008).

Dans la plupart des pays de la région, les taux de croissance des différentes espèces sont calculés entre les recensements du cheptel dont la périodicité requise de 10 ans n'est pas toujours respectée par les pays par manque de ressources financières. Les aléas climatiques, l'introduction des races améliorées, l'amélioration de l'alimentation, la maîtrise des maladies par la vaccination influencent les performances de l'élevage. Cependant, l'absence d'enquête annuelle ou de périodicité courte pour le suivi du troupeau ne permet pas de capter l'impact de la conjoncture sur la croissance du cheptel.

Les pays sahéliens de la région connaissent une croissance de l'espèce bovine de l'ordre de 2%, à l'exception du Sénégal dont la croissance est de

1,2%. La situation est hétérogène pour les pays côtiers. Le Bénin enregistre la croissance annuelle la plus élevée avec un taux de croissance de 3,3%, suivi de la Côte d'Ivoire (2%). Quant au Togo (avec 1,1%) et au Ghana (1%), les performances dans l'élevage bovin sont relativement faibles.

La tendance de l'évolution des petits ruminants constitués d'ovins et de caprins est légèrement meilleure que celle des bovins pour tous les pays sahéliens et le Togo. Pour la Côte d'Ivoire, les deux espèces évoluent au même rythme soit 2% l'an. Les bovins croissent moins vite que les ovins au Bénin (2,6% contre 3,3%) et connaissent des fluctuations interannuelles au Ghana. Le taux de croît pour l'ensemble des pays varie entre 1,5% au Togo et 2,9% au Burkina Faso.

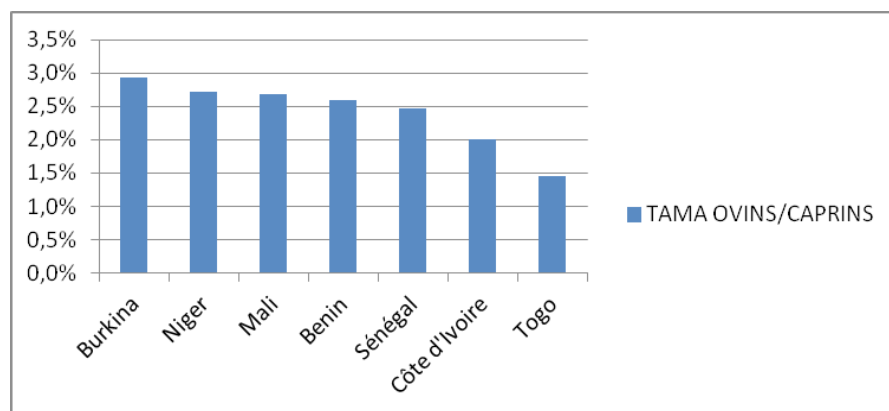


FIGURE 17 : TAUX DE CROÎT DES PETITS RUMINANTS (OVINS/CAPRINS)

#### IV.7.2 Evolution de la production de viande et de lait

Les statistiques sur la production de viande et de lait sont peu maîtrisées dans la région. Pour les pays disposant d'un système de suivi des abattages, il est généralement limité aux abattages contrôlés. La production de viande totale est estimée en appliquant un taux d'exploitation constant

sur les effectifs du cheptel. Ce qui présente des insuffisances dans la mesure où l'exploitation du cheptel est influencée par la conjoncture. En ce qui concerne l'évaluation de la production de lait, elle est basée principalement sur des paramètres zootechniques. Il appartient aux pays de la région de développer des méthodologies robustes pour un meilleur suivi des performances de l'élevage. Ainsi, les analyses qui suivent ne donnent que les ordres de grandeur de la production de l'élevage

En 2007, La production par tête de viande était de 3,5 Kg au Ghana et en Côte d'Ivoire, 4,7 kg au Burkina Faso, 6 Kg au Benin, 11 Kg au Nigeria et au Sénégal, 17,4 Kg au Niger et 18,5 Kg au Mali. Avec une consommation moyenne de 12 kg/tête par an au Bénin, en Côte d'Ivoire et 10 Kg au Ghana, le déficit est comblé par les importations. Ces importations proviennent des pays sahéliens de la région sous forme d'animaux vivants (bovins, ovins, caprins, volaille..) mais elles sont concurrencées par les importations de viande (volailles, bœuf.) « bon marché » en provenance des pays européens, du Brésil et des Etats-Unis. Les importations extra régionales de viande

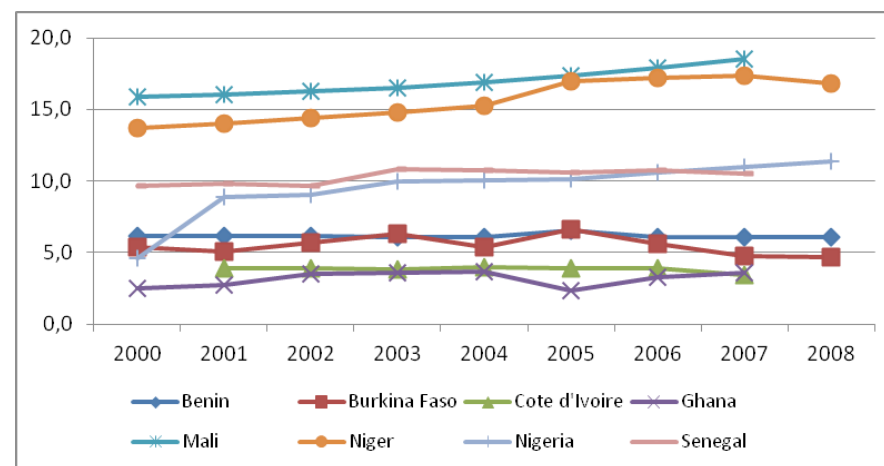


FIGURE 18 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE VIANDE (EN KG/TÊTE)

atteignent en moyenne 300 000 tonnes par an. Cette perte de marché par les pays à potentiel élevé en élevage, est liée au manque d'infrastructures adéquates de transformation et de transport de la viande des pays sahéliens vers les pays côtiers. Il faut souligner en outre la faiblesse des instruments financiers de facilitation du commerce intra-régional et les tracasseries douanières et policières subies par les exportateurs.

La production de lait demeure insuffisante dans la région malgré le potentiel de production dans les pays sahéliens. L'industrie laitière dans ces pays est composée majoritairement d'unités semi-artisanales localisées en milieu périurbain produisant des produits dont la qualité et les formes proposés (le lait liquide principalement) ne permettent pas de faire face à la concurrence des produits importés. Les importations extrarégionales de produits laitiers étaient de 600 000 tonnes environ en 2007 soit une valeur de 1,35 milliards de \$US.

Sans une augmentation de l'offre régionale, ces importations exploseront avec la forte croissance urbaine. Il appartient aux pays d'accroître les investissements pour améliorer la productivité de l'élevage et développer également le secteur de la transformation. En outre, une protection minimale de l'industrie locale de viande est nécessaire pour son éclosion.

#### *IV.8 Performance de la pêche*

Bien qu'ayant un poids macroéconomique faible dans la région (1,5% du PIB et 5% de la valeur ajoutée agricole), la pêche est un levier pour la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Elle est source de diversification de revenus pour la population rurale et contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire, vu la richesse de ses produits en protéines.

La production de poisson a évolué de façon hétérogène dans les pays de la région. Les pays ayant enregistré une croissance remarquable de la production sont la Sierra Leone avec un doublement de la production entre 2002 et 2005, suivie du Togo où la production a augmenté en moyenne de 5,1% par an. Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, elle a augmenté quasiment au même rythme que la croissance démographique soit 2,8% par an. Avec des côtes très poissonneuses, le Sénégal est l'un des principaux pays de pêche maritime de l'Afrique intertropicale. Avec une moyenne 43 Kg, la production de poisson par tête au Sénégal est la plus élevée dans la région. Il faut noter que les exportations de poisson en 2007 s'élevaient à 148 milliards de FCFA au Sénégal et ont contribué pour 21% aux recettes d'exportations.

Quant au reste des pays, à savoir le Bénin, le Ghana et le Mali, ils ont connu une baisse de la production. Cela peut être révélateur d'une baisse des ressources halieutiques dans ces pays. Hormis le Sénégal, la quantité de poissons produite par tête reste faible dans la plupart des pays. Elle est de moins d'un kilogramme au Burkina Faso et au Ghana.

Sur le plan de la couverture des besoins, à l'exception du Sénégal, tous les pays de la région sont importateurs nets de poissons. En 2007, les importations extra régionales atteignaient environ 1,5 millions de tonnes pour une valeur de 1,65 milliards de \$ US. Les ressources en eau de la région offrent d'énormes potentialités pour l'accroissement de la production du poisson. Il appartient donc aux pays d'entreprendre de vastes programmes d'augmentation de la production du poisson à travers la pisciculture, l'empoissonnement des eaux continentales et la responsabilisation des populations locales dans la gestion de ces ressources.

**TABEAU 2 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE POISSON**

Pays	TAMA*	Quantité de poisson par tête (en Kg)			Période
		Min	Moyenne	Max	
Benin	-1,2%	3,7	5,4	7,1	1995-2008
Burkina Faso	2,8%	0,6	0,7	0,7	1998-2008
Côte d'Ivoire	2,8%	7,7	8,0	8,5	2001-2005
Ghana	-2,4%	0,2	0,2	0,2	2000-2007
Mali	-3,0%	5,5	9,4	15,5	1993-2005
Sénégal	1,1%	34,1	43	51,6	1994-2007
Sierra Leone	28,4%	11,3	16	21,9	2002-2005
Togo	5,1%	2,8	4	5,3	1990-2007

\*TAMA= Taux d'accroissement moyen annuel

La croissance agricole en Afrique de l'Ouest a été de 6,5% en 2008 contre une moyenne de 4,4% durant la période 2003-2007 et 3,2% dans les années 1990. Plus de la moitié des pays de la région ont atteint la cible de 6% du PDDAA en 2008. Le sous-secteur de la production végétale demeure le principal moteur de la croissance agricole, compte tenu de son poids (environ 70% dans la valeur ajoutée agricole). Cette performance enregistrée en 2008 est imputable aux mesures de relance de la production vivrière à la suite de la crise de la flambée des prix des denrées alimentaires et à la bonne répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace au cours de la campagne agricole 2008/2009. Toutefois, il y a eu un repli de la croissance agricole en 2009. Elle s'est située à 4,8% en 2009 au niveau régional. Un tiers des pays a pu atteindre l'objectif de croissance de 6% du PDDAA contre plus de la moitié en 2008.

En 2008/2009, les productions céréalières et de racines et tubercules ont augmenté considérablement, au delà de la tendance observée sur la période 2000-2007. On constate aussi que l'augmentation des productions céréalières qui a résulté de l'accroissement quasi équilibrée de l'offre du riz, du maïs et du mil/sorgho a été plus forte que pour celle des productions de racines et tubercules. Les mesures de relance de l'offre vivrière prises par les pays pour atténuer la flambée des prix,

conjuguées avec la bonne répartition temporelle et spatiale des précipitations ont contribué à cette performance des cultures vivrières en 2008. En outre, les producteurs ont accru leurs emblavures pour se prémunir du coût de l'alimentation et pour bénéficier de l'augmentation des prix consécutive à la crise de la flambée des prix des denrées alimentaires.

Sur le plan de la productivité, le riz est la spéculation céréalière ayant enregistré l'augmentation de rendement la plus importante en 2008, suite aux efforts importants déployés par les pays pour enrayer les effets négatifs potentiels de la hausse de son prix sur le marché international. Pour les spéculations céréalières n'ayant pas bénéficié de mesures spécifiques, les rendements ont également progressé dans certains pays. Toutefois, le facteur climatique serait le principal déterminant de cette hausse.

L'extension des superficies cultivées explique entièrement l'accroissement de l'offre dans les principaux pays producteurs de manioc et d'igname dans la mesure où leurs rendements n'ont pas augmenté en général.

Les résultats enregistrés en 2009/2010 sont globalement en deçà de ceux de 2008. La production céréalière au niveau régional est restée quasi constante tandis que la production des racines et tubercules de la région a progressé de 5.3% en 2009 contre 9% en 2008.



# V. Performances commerciales agricoles

Le commerce agricole joue un rôle important en Afrique de l'Ouest. Au niveau régional, sur la période 2000-2007, les exportations agricoles<sup>25</sup> représentaient 54% des exportations totales hors pétrole. Elles sont une source de revenu monétaire pour les ménages agricoles et participent à la modernisation de leurs exploitations grâce à l'encadrement technique, aux crédits pour l'achat d'intrants et d'équipement dont ils bénéficient pour la culture des produits d'exportation. En outre, les routes, les infrastructures de marché, de télécommunication et sociales (centre de santé, école) se sont souvent développées en milieu rural grâce aux filières d'exportation.

Pour les pays à faible potentiel ou sans ressources minières et fossiles, les exportations agricoles jouent un rôle capital sur le plan macroéconomique. Elles constituent la principale source de devises étrangères et contribuent de fait à résorber le déséquilibre de la balance de paiement. En outre, compte tenu de l'étroitesse de la base fiscale de ces pays, les exportations agricoles constituent une source non négligeable de recettes publiques. Les exportations agricoles couvraient 88,2 % des exportations totales sur la période 2000-2005 au Bénin, 88,4% au Burkina Faso et 77,8% en Gambie.

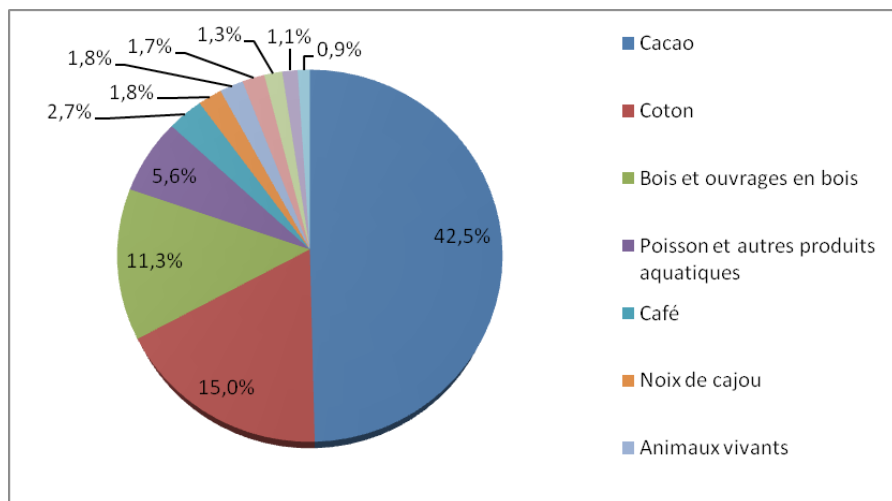
Après avoir progressé de 6% par an entre 1998 et 2002, la valeur des

<sup>25</sup> Par manque d'exhaustivité de données sur le commerce intra régional, les exportations de la région sont obtenues par la somme des exportations par pays indépendamment de sa destination intra ou extra régionale. Cela est valable aussi pour les importations.

exportations agricoles (en dollar constant 2008) de la région (hors Nigeria) connaît depuis lors une baisse moyenne de 2% par an. Sur l'ensemble de la période (1998-2008), on ne note qu'une progression de 2% par an. Ces performances mitigées, comme nous l'analyserons dans les prochains paragraphes, sont imputables aux difficultés que connaissent les filières des principaux produits d'exportation de la région, en l'occurrence le cacao, le coton et le café.

## *V.1 Structure des exportations agricoles de la région*

Les exportations agricoles en Afrique de l'Ouest sont constituées essentiellement du cacao, du coton, du bois, du poisson et du café. La structure des exportations agricoles sur la période 2000-2005 montre que ces produits représentent 77% du total avec une prédominance du cacao (42,5%). Le coton contribuait pour 15%, le bois pour 11,3% le poisson pour 5,6% et le café pour 2,7%. Les autres produits exportés sont les noix de cajou (1,8%), les animaux sur pied (1,8%) qui font l'objet uniquement de commerce intra-régional entre les pays sahéliens et côtiers, la banane (1,7%) exportée principalement vers l'Union européenne par la Côte d'Ivoire et le Ghana et enfin le tabac et ses dérivés, l'huile de palme et l'huile d'arachide qui représentent chacun 1% environ.



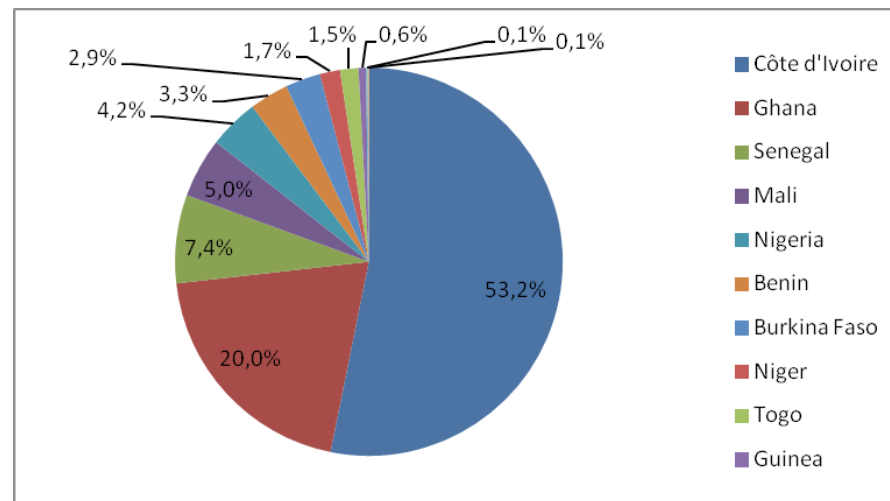
**FIGURE 19 : RÉPARTITION DES EXPORTATIONS AGRICOLES PAR PRODUIT DANS LA RÉGION (2000-2005)**

Ces exportations sont issues principalement du sous secteur de la production végétale (77%), suivi de la foresterie (11%), de la pêche (9%) et de l'élevage (3%).

Sur le plan mondial, la région est le premier exportateur de cacao et deuxième exportateur de coton après les Etats unis. La Côte d'Ivoire et le Ghana, premier et troisième exportateur mondial de cacao, ont réalisé le premier, 55% et le second 21% des exportations agricoles de la région sur la période 2007.

Le Sénégal avec ses exportations de poisson destinées principalement à l'Union européenne contribue en moyenne à 7,4% des exportations agricoles de la région. Les principaux pays producteurs de coton de la région à savoir le Mali, le Burkina Faso et le Bénin réalisent respectivement 5,0%, 3,0% et 3,3% des exportations agricoles de la région. Le Nigeria, grâce à ses exportations de cacao arrive en cinquième position avec 4%.

La diversification des exportations agricoles dans la plupart des pays en Afrique de l'Ouest est faible. A l'exception de la Côte d'Ivoire, du Ghana et



**FIGURE 20 : RÉPARTITION DES EXPORTATIONS AGRICOLES DE LA RÉGION PAR PAYS SUR LA PÉRIODE 2000-2007**

du Sénégal, pays dans lesquels existe une assez bonne diversification des exportations agricoles, deux ou trois produits agricoles (parfois un seul) forment près 80% des exportations agricoles voire des exportations totales dans la majorité des pays. Cette concentration des exportations crée une dépendance de ces pays vis-à-vis de ces produits et les rend vulnérables aux fluctuations des cours des matières premières sur le marché international.

## V.2 Performance des exportations agricoles

Les filières d'exportations agricoles de la région connaissent des performances diverses liées à la conjoncture internationale. En outre, le succès mitigé de la libéralisation de ces filières (suite aux recommandations des institutions financières internationales) dans certains pays ont influencé négativement les performances de celles-ci. L'analyse portera sur le cacao, le coton, le bois et le poisson qui représentent en moyenne 75% des exportations agricoles totales de la région.

### V.2.1 Evolution des exportations du cacao

Tandis que le prix du cacao sur le marché international connaît une tendance à la hausse de 10% en moyenne au cours de ces 10 dernières années, les exportations du premier producteur mondial de cacao à savoir la Côte d'Ivoire connaissent une tendance baissière. D'un volume de 1 300 000 tonnes environ en 2000, elles ont baissé de 2% par an pour atteindre un niveau de 1 200 000 tonnes en 2003 avant de progresser de 11% en 2004 et d'enregistrer depuis lors une baisse moyenne de 5% par an pour se situer autour de 1 120 000 tonnes en 2008. Elles progressent tout de même de 10,7% en 2009 pour atteindre un niveau de 1 240 000 tonnes (niveau qui reste inférieur à celui du début des années 2000). Ces contre performances s'expliquent en partie par la crise sociopolitique que connaît le pays depuis septembre 2002 et également au succès mitigé de la libéralisation de la filière à la fin des années 1990. La suppression de l'organe public de régulation de la commercialisation du cacao qui assurait un prix minimum garanti aux producteurs a exposé ces derniers aux fluctuations du marché international et aux pratiques de rente d'une poignée de groupes internationaux opérant désormais sur le marché ivoirien. En outre, la multiplication des structures intermédiaires censées promouvoir les intérêts des producteurs, a entraîné une baisse du prix qui leur est payé du fait de l'importance des prélèvements par ces structures.

A l'opposé, la libéralisation partielle réussie de la filière cacaoyère a permis au Ghana de quasiment doubler ses exportations de cacao entre la fin des années 1990 et celle des années 2000. En effet, elles sont passées de 370 000 tonnes en moyenne durant la période 1996-1999 à 614 000 tonnes sur celle de 2006-2008. Toutefois, après avoir atteint un pic de 760 000 tonnes en 2006, elles ont baissé de 24% en 2007 et 13% en 2008.

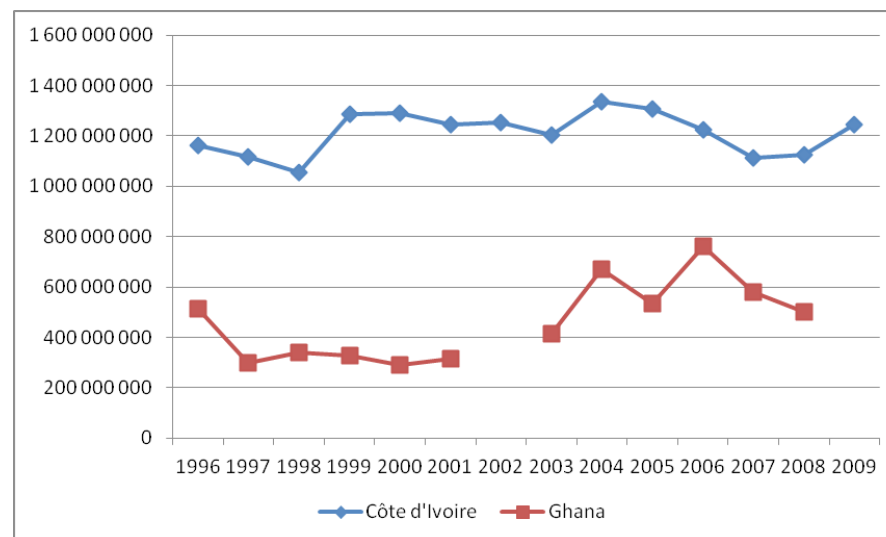


FIGURE 21 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE CACAO EN CÔTE D'IVOIRE ET AU GHANA (EN TONNE)

### V.2.2 Evolution des exportations du coton

Après avoir connu un boom à la fin des années 1990 grâce à la dévaluation du FCFA intervenue en 1994 dans les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) d'une part et la hausse des cours mondiaux en dollar d'autre part, la production du coton connaît une chute depuis 2004 au Mali et en Côte d'Ivoire et à partir de 2005 au Bénin. En 2008, elle n'était que d'environ 200 000 tonnes au Mali contre 620 000 tonnes en 2003, 240 000 tonnes au Bénin<sup>26</sup> contre 470 000 tonnes en 2004 et 114 000 tonnes en Côte d'Ivoire contre 400 000 tonnes en 2003. Plusieurs facteurs expliquent cette contre performance de la filière cotonnière. En effet, les subventions américaines<sup>27</sup> accordées

<sup>26</sup>Cette tendance se poursuit en 2009 avec une production de 166 000 tonnes soit une baisse de 32% par rapport à 2008.

<sup>27</sup> Les Etats Unis d'Amérique sont les premiers exportateurs de coton au plan mondial.

à leurs producteurs et les gains de productivité dans les principaux pays producteurs comme le Brésil et l'Inde dopent l'offre et entraînent ainsi la baisse des prix sur le marché mondial. En outre, les hausses ponctuelles du cours en dollar du coton sont annihilées par l'appréciation du FCFA arrimé à l'Euro par rapport au dollar constatée ces dernières années. Le renchérissement du coût des intrants, la faible progression de la productivité du coton du fait de la baisse de la fertilité des sols ont aussi contribué à dégrader la situation financière de la filière.

La libéralisation totale de la filière mise en œuvre au Bénin et en Côte d'Ivoire suite aux recommandations de la Banque mondiale et du FMI et qui s'est traduite par le remplacement des structures étatiques par des organisations professionnelles et le secteur privé n'ont pas eu les effets escomptés. De graves dysfonctionnements dans la filière sont apparus dans ces pays. Ces dysfonctionnements vont de l'approvisionnement en intrants de mauvaise qualité au non paiement des producteurs en passant par le non remboursement des dettes contractées par ces derniers auprès des nouvelles structures.

Contrairement à la situation décrite plus haut en Côte d'Ivoire et au Bénin, la production du coton au Burkina Faso a connu une hausse moyenne annuelle de 18,5% de 2000 à 2006. Elle a connu une baisse de 50% en 2007 à cause d'une mauvaise conjoncture pluviométrique et aux difficultés financières de la principale société cotonnière (Sofitex) ayant entraîné des arriérés de paiement aux producteurs. La recapitalisation de la Sofitex par l'Etat a permis de remonter la production en 2008 à 720 000 tonnes. Cette embellie de la production cotonnière malgré la baisse du prix mondial en dollar et en CFA s'explique par le soutien public dont bénéficie la filière et par une volonté des producteurs de rattraper la baisse de leur marge unitaire par une augmentation du volume de la

production. Toutefois, le déficit pluviométrique, la faible adoption du coton génétiquement modifié (coton bt) ont entraîné une baisse de la production du coton de 33% en 2009.

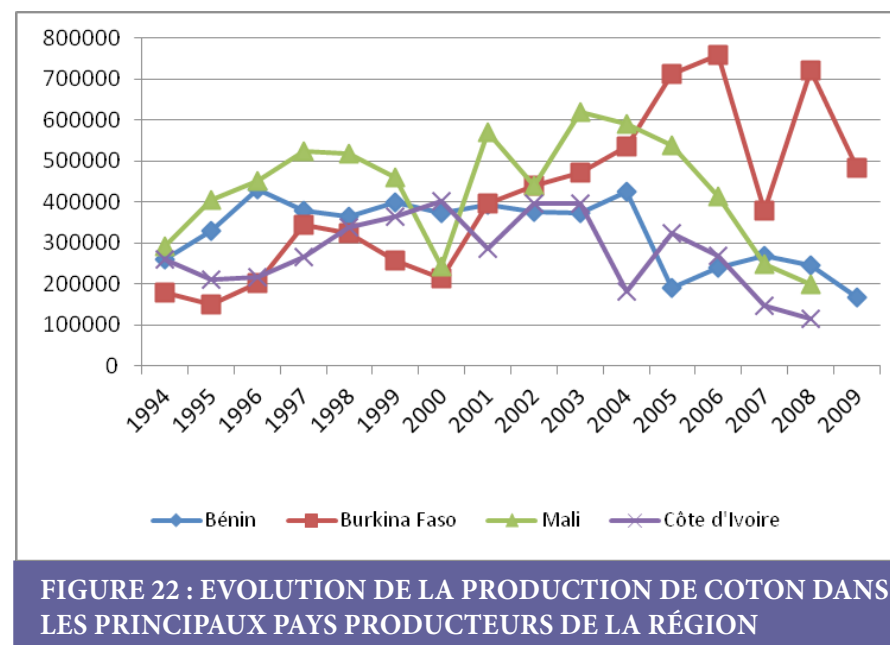


FIGURE 22 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE COTON DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE LA RÉGION

### V.2.3 Evolution des exportations du bois et ouvrages en bois

Le bois (y compris le bois transformé) est le troisième produit d'exportation agricole de la région après le cacao et le coton. Il représente en moyenne 11% des exportations agricoles totales. Sur la période 2000-2007, la Côte d'Ivoire réalisait 60% des exportations totales de bois de la région et le Ghana 32%.

Les exportations de bois en Côte d'Ivoire connaissent une tendance baissière de l'ordre de 3,6% en moyenne par an sur la période 1995-2009. Elles ont stagné autour d'une moyenne de 525 000 tonnes sur la période

2005-2008 avant de baisser à 380 000 tonnes en 2009. Les politiques de gestion durable des forêts expliquent probablement cette tendance. Pour réduire la pression subie par les forêts, une loi interdisant l'exportation des bois bruts équarris ou en plot (à l'exception de ceux issus des plantations) a été prise en 1995 et appliquée à partir de 1997. Par ailleurs, pour inciter les entreprises à une transformation plus poussée du bois, les quotas à l'exportation ont été imposés sur les sciages verts à partir de 1998. Il a, en outre, été fait obligation aux exploitants forestiers de reboiser des superficies proportionnelles aux volumes exploités (1 ha pour 250 m<sup>3</sup> exploité en zone forestière et 1 ha pour 150 m<sup>3</sup> exploité en zone pré-forestière). Contrairement à la tendance observée en Côte d'Ivoire, les exportations de bois du Ghana ont augmenté ces dernières années. Elles ont réalisé un saut important en 2005 en passant d'une moyenne de 230 000 tonnes sur la période 2000-2004 à 560 000 tonnes en 2005 soit une hausse de 143%. Elles ont atteint environ 600 000 tonnes en 2006 avant de se stabiliser à 400 000 tonnes en 2007-2008.

Les produits dérivés du bois constituent un levier d'intégration régionale. Ils font l'objet d'échanges intra régionaux.

### V.2.4 Evolution des exportations du poisson

Avec une part de 6%, le poisson est le quatrième produit d'exportation agricole de la région. Près de 65% des exportations de poisson de la région sont assurés par le Sénégal. Aucune tendance n'est observée dans les exportations de poissons ces dernières années. Elles oscillent autour d'une moyenne de 100 000 tonnes par an. Ces exportations sont destinées principalement à l'Union européenne.

## V.3 Balance commerciale agricole et alimentaire

Seul le tiers des pays de la région arrive à couvrir leurs importations agricoles par leurs exportations d'origine agricole. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Burkina Faso, du Mali et du Togo. Les taux de couverture des importations agricoles par les exportations agricoles sont de 373% pour la Côte d'Ivoire, 211% pour le Ghana, 185% pour le Burkina Faso, 139% pour le Mali et 106% pour le Togo sur la période 2003-2007. Pour ces pays, le secteur agricole contribue à la réduction du déficit de la balance commerciale. Malgré la hausse de la valeur des exportations agricoles en 2008 en Côte d'Ivoire (+20,6%), au Ghana (+7,2%) et au Mali (+13,7%), on enregistre une baisse de l'excédent commercial agricole (voire un déficit au Mali) dans ces pays. Au niveau régional<sup>28</sup>, le taux de couverture des importations passe de 160% sur la période 2003-2007 à 108% en 2008. Cette situation est due au renchérissement du coût des importations de denrées alimentaires sur le marché international en 2008.

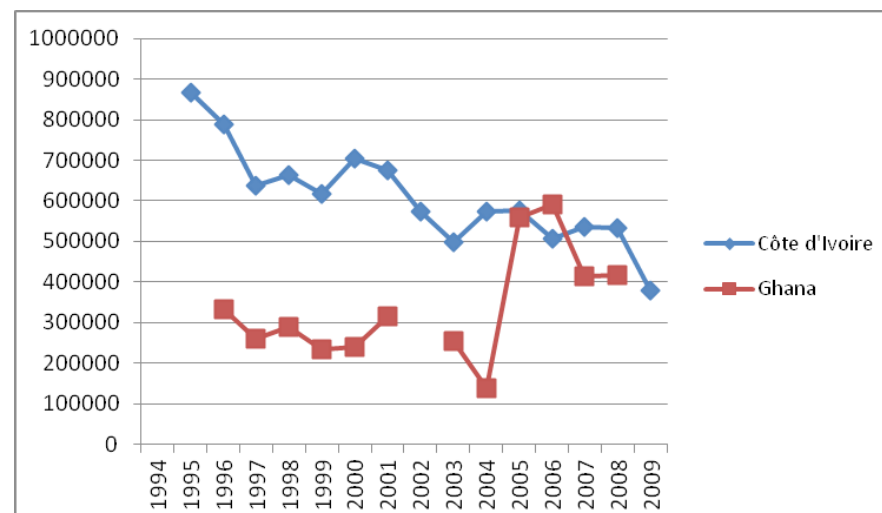
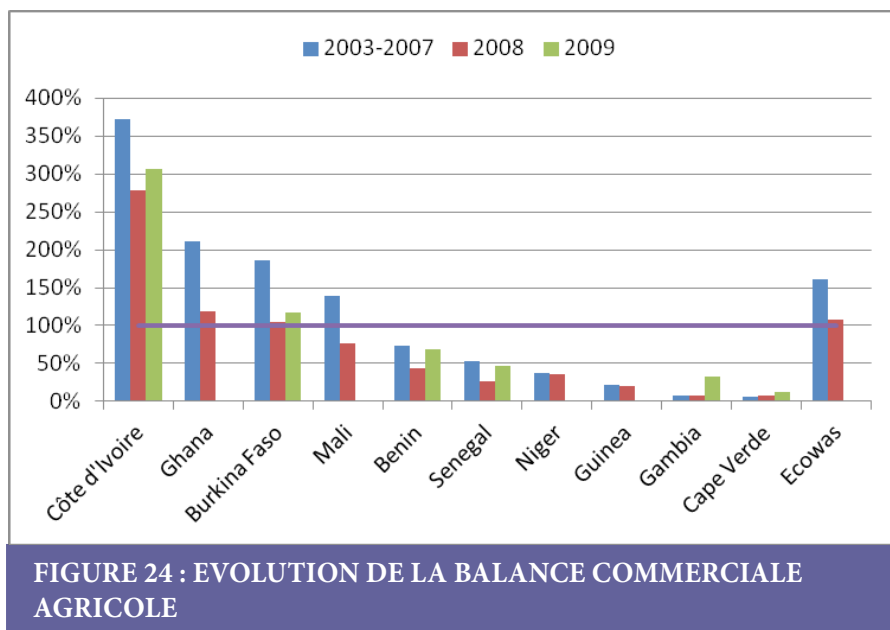


FIGURE 23 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE BOIS ET OUVRAGES EN BOIS EN CÔTE D'IVOIRE ET AU GHANA (EN TONNE)

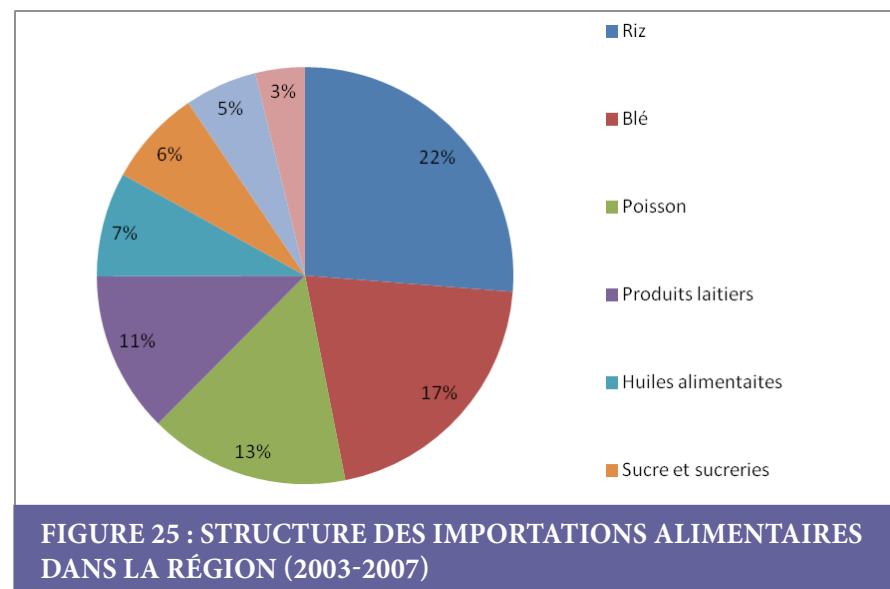
<sup>28</sup> Le Nigeria et le Togo sont exclus de l'analyse du fait de l'absence de données.



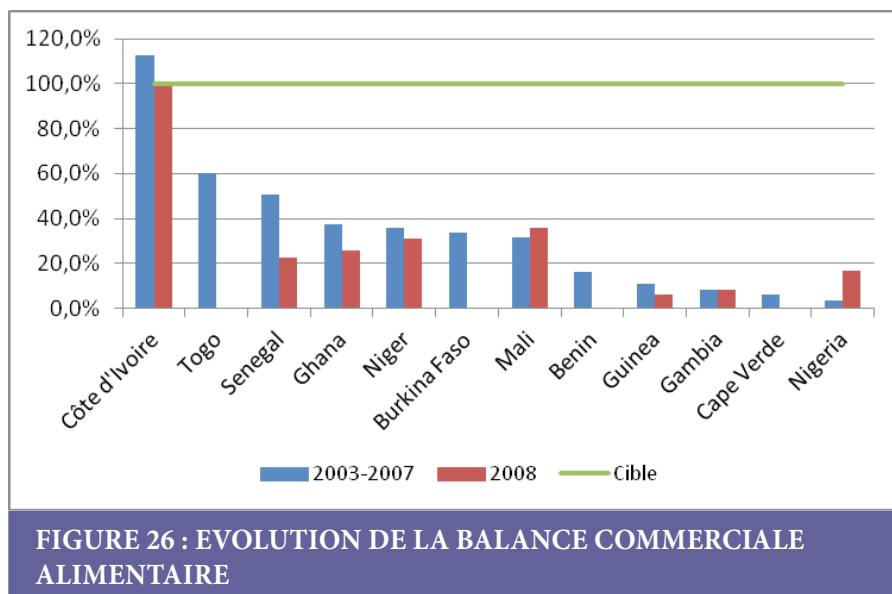
En 2009, pour les pays où les informations sont disponibles (en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Bénin, au Sénégal en Gambie et au Cap-Vert), on note une augmentation de l'excédent commercial agricole ou une diminution du déficit, avec toutefois des résultats en deçà de la période d'avant crise (2003-2007).

Si l'on se réfère uniquement au commerce des produits alimentaires, nous constatons que la balance commerciale alimentaire est déficitaire dans tous les pays à l'exception de la Côte d'Ivoire. Le taux de couverture des importations alimentaires par les exportations alimentaires est en dessous de 50% dans les autres pays sauf au Togo (60%) et au Sénégal (51%) sur la période 2003-2007. Il s'est détérioré en 2008 dans la majorité des pays du fait de la hausse des prix des denrées de base sur le marché international.

Cette situation de la balance commerciale alimentaire est la résultante du déficit structurel de la région pour le riz, le blé, le poisson et les produits



alimentaires transformés. En effet, en 2007 les importations de riz, de blé et de poisson dans la région ont atteint 6 milliards de dollar US et représentaient 52% des importations alimentaires sur la période 2003-2007. En outre, la faiblesse de la transformation malgré l'existence d'un important potentiel induit une importation de produits transformés de l'ordre de 4 à 5 milliards de dollar US par an. Sur le quinquennat 2003-2007, les importations de produits laitiers représentaient 11% des importations alimentaires, les huiles alimentaires 7%, le sucre et les sucreries 6% et les produits dérivés de céréales 5%.



#### V.4 Evolution des prix des produits agricoles

L'inflation des prix des produits agricoles a été relativement faible dans la plupart des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) sur la période 2000-2007. Elle a été inférieure au niveau maximal recommandé de 3% à l'exception de la Côte d'Ivoire où elle a atteint 4,7%. Par contre, on observe une forte inflation au Ghana (+20%), en Guinée (+15,8%) et au Nigeria (+12,6%). Cette situation pourrait s'expliquer par une transmission de la dépréciation de leurs monnaies par rapport aux monnaies internationales (euro et dollar) sur les prix des produits agricoles. Comme on pouvait s'y attendre, la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques en 2008 a eu des répercussions sur la dynamique des prix des produits locaux. Le taux d'inflation des prix des produits alimentaires et énergétiques variait entre 8% en Côte d'Ivoire et au Sénégal à 28% au Togo, compte non tenu du Burkina Faso où il a été relativement faible (+4,5%).

TABLEAU 3 : TAUX D'INFLATION DES PRIX AU PRODUCTEUR DES PRODUITS AGRICOLES

Pays	00-07	2008	2009
Bénin	1.4%	12.1%	0.0%
Burkina Faso	2.7%	4.5%	12.1%
Côte d'Ivoire	4.7%	8.0%	0.0%
Ghana	20.0%	13.3%	13.0%
Guinée	15.8%	12.7%	7.6%
Mali	3.4%	11.9%	-1.1%
Niger	2.3%	14.3%	4.8%
Nigeria	12.6%	11.1%	8.7%
Sénégal	2.6%	7.6%	
Togo	1.9%	27.8%	0.7%

En 2009, malgré la hausse de l'offre vivrière dans la plupart des pays de la région suite aux mesures de relance publiques, les prix ont poursuivi leur tendance haussière dans les pays de l'Afrique de l'Ouest à l'exception du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Mali. Toutefois, dans ces pays, les prix restent largement au dessus de leur niveau d'avant 2008.

En moyenne, les termes de l'échange agricoles étaient équilibrés sur la période 2000-2007. Le ratio de l'indice des prix des produits agricoles sur l'indice des prix à la consommation a été d'environ 1 dans les pays à l'exception du Nigeria où la situation était plus favorable aux agriculteurs, les termes de l'échange ayant été de 1,3. En 2008, malgré la hausse des prix des produits locaux, il y a eu une dégradation des termes dans la plupart des pays de la région. La hausse des prix au producteur n'a pas permis de compenser la perte de pouvoir d'achat des agriculteurs liée à la spirale inflationniste de l'année 2008. Cependant il y a eu une amélioration en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo.

**TABLEAU 4 : EVOLUTION DES TERMES DE L'ÉCHANGE AGRICOLES (INDICE DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES/ INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION)**

Pays	2000-07	2008	2009
Bénin	1.01	0.98	0.96
Burkina Faso	1.05	0.95	1.07
Côte d'Ivoire	0.97	1.00	1.00
Ghana	1.00	1.16	1.28
Guinée	1.07	0.86	0.71
Mali	1.05	1.02	0.99
Niger	0.98	0.98	0.99
Nigeria	1.30	1.00	1.21
Sénégal	1.01	1.03	
Togo	0.96	1.02	1.08

Contrairement aux cultures vivrières, les principales filières d'exportation (cacao, coton) de la région ont enregistré des performances mitigées. Après avoir progressé de 6% par an entre 1998 et 2002, la valeur des exportations agricoles (en dollar constant 2008) de la région (hors Nigeria) connaît depuis lors une baisse moyenne de 2% par an.

La production de cacao a connu une tendance baissière de l'ordre de 3% par an sur la période 1995-2008 en Côte d'Ivoire malgré l'appréciation des cours sur le marché international. Toutefois, en 2009, elle a progressé de 10,7% pour atteindre le niveau de 1 240 000 tonnes qui reste inférieur à celui du début des années 2000. Au Ghana, la libéralisation partielle de la filière a permis de doubler la production de cacao sur les 10 dernières années, malgré une baisse de 13% en 2008.

La filière cotonnière est celle qui connaît le plus de difficultés en ce moment. Sur la période 2003-2008, la production a baissé de manière significative (entre 50 et 70%) dans les principaux pays producteurs :

Bénin, Côte d'Ivoire et Mali. Les subventions accordées aux producteurs américains<sup>29</sup> et la hausse de l'offre liée aux gains de productivité dans les principaux pays producteurs comme le Brésil et l'Inde exercent une pression à la baisse sur les cours mondiaux pendant que le coût des intrants suit une tendance haussière. S'y ajoute le dysfonctionnement de la filière suite à sa libéralisation au Bénin et en Côte d'Ivoire.

Les exportations agricoles contribuent à la réduction du déficit de la balance commerciale d'un tiers des pays de la région. Il s'agit de la Côte d'Ivoire qui affiche un ratio des exportations agro-alimentaires sur les importations agro-alimentaires durant la période 2003-2007 de 373%, du Ghana de 211%, du Burkina Faso de 185%, du Mali de 139% et du Togo de 106%.

L'inflation des produits agricoles est relativement faible dans les pays membres de l'UEMOA, se situant sous la barre du critère de convergence régional de 3% sur la période 2000-2007. Elle a été plus élevée au Ghana (+20%), en Guinée (+15.8%) et au Nigeria (+12.6%). Cependant, en 2008, il y eut une hausse importante des prix des produits agricoles dans tous les pays de la région, suite à la transmission de la hausse des prix internationaux sur les marchés locaux. Elle oscillait entre 8% en Côte d'Ivoire et au Sénégal et 28% au Togo.

En moyenne, les termes de l'échange des produits agricoles étaient équilibrés sur la période 2000-2007 dans la région. En 2008, malgré la hausse des prix des produits locaux, il y eut une dégradation des termes dans la plupart des pays de la région. La hausse des prix au producteur n'a pas permis de compenser la perte de pouvoir d'achat des agriculteurs liée à la spirale inflationniste de l'année 2008.

<sup>29</sup> Les Etats Unis d'Amérique sont le premier exportateur de coton au plan mondial.



# VI. Tendances de la pauvreté et de la sous-alimentation en Afrique de l'Ouest<sup>30</sup>

## VI.1 Incidence de la pauvreté selon le seuil de 1\$ PPA /jour

En utilisant la parité du pouvoir d'achat (PPA) de 1 US \$ / jour comme seuil de pauvreté, six pays ont réussi à diminuer leur taux de pauvreté dans les années 2000 comparativement aux années 1990. Il s'agit du Burkina Faso, de la Gambie, du Ghana, du Mali, du Niger et du Sénégal. La plus forte baisse (49%) s'est produite en Gambie où l'incidence de la pauvreté a baissé d'une moyenne de 67% dans les années 1990 à une moyenne de 34,3% dans les années 2000. La baisse la plus faible a été observée au Niger, qui a connu une baisse de 13% de l'incidence, de 76% dans les années 1990 à 66% dans les années 2000.

La Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Nigeria ont connu des augmentations de leur taux de pauvreté dans les années 2000. La plus forte augmentation s'est produite en Côte d'Ivoire, où le taux de pauvreté a augmenté d'une moyenne de 21% à 23,3% entre les deux décennies, bien que l'incidence de la pauvreté dans ce pays reste l'une des plus faibles dans la région. La plus petite augmentation s'est produite en Guinée-Bissau où le taux est passé de 46,7% dans les années 1990 à 48,8% dans les années 2000.

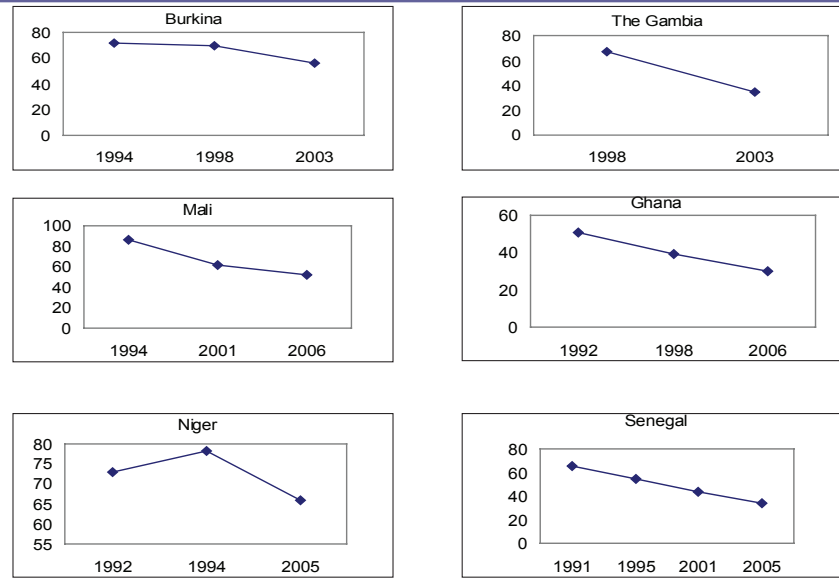
<sup>30</sup>Ce chapitre a approfondi et élargi la présentation « Conditions de vie des ménages » faite par Tape C. à l'atelier de validation du rapport régional 2009, organisé par le ReSAKSS-AO du 12 au 15 mai 2009 à Accra au Ghana.

Dans les années 1990, la pauvreté a varié d'une moyenne de 21% en Côte d'Ivoire à 86,1% au Mali. Dans les années 2000, l'incidence de la pauvreté d'une manière générale a baissé avec des valeurs comprises entre 23,3% en Côte d'Ivoire et 70,1% en Guinée. Le changement du taux de pauvreté de la région dans les années 1990 comparativement aux années 2000 indique également une légère amélioration du bien-être dans les années 2000: l'incidence de la pauvreté régionale a baissé de 3% en passant de 57,8% à 55,9%.<sup>31</sup> Toutefois, en excluant le Nigeria où elle a augmenté de 9% entre les deux décennies, on note une baisse de l'incidence de la pauvreté de l'ordre de 20% dans l'ensemble des autres pays de la région.

La pauvreté a baissé de façon régulière dans les pays ayant enregistré une baisse dans les années 2000, à l'exception du Niger. Par exemple, au Burkina Faso, le taux de pauvreté a baissé constamment, passant de 71,2% en 1994 à 70% en 1998 et enfin à 56,5% en 2003. Au Niger, le taux de pauvreté a d'abord augmenté de 72,8% en 1992 à 78,2% en 1994 et est finalement tombé à 65,9% en 2005.

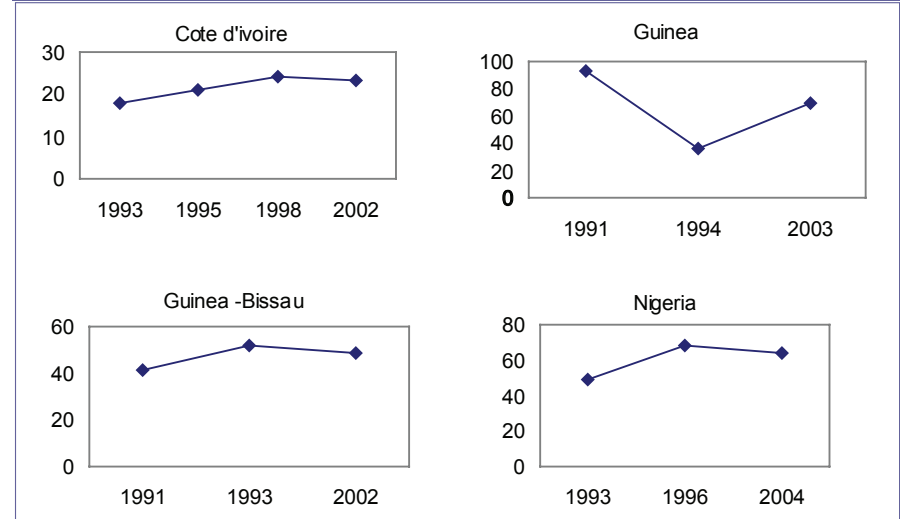
<sup>31</sup>Pour obtenir la moyenne régionale dans une décennie, une moyenne pondérée de la moyenne de pauvreté des pays au cours de cette décennie-là a été calculée.

**FIGURE 27: PAYS AYANT ENREGISTRÉ UNE BAISSÉ DE LA PAUVRETÉ DANS LES ANNÉES 2000**



Aucun des quatre pays qui ont connu une augmentation du taux de pauvreté dans les années 2000 comparativement aux années 1990 n'avait eu une augmentation constante du taux de pauvreté au fil du temps. Par exemple, en Côte d'Ivoire, le taux de pauvreté a d'abord augmenté, passant de 17,8% en 1993 à 21,1% en 1995. Elle a de nouveau augmenté à 24,1% en 1998 pour finalement, baisser à 23,3% en 2002. Les trois autres pays montrent des niveaux similaires de fluctuation avec le temps, mais ils sont caractérisés par une augmentation de la moyenne de l'incidence de la pauvreté dans les années 2000.

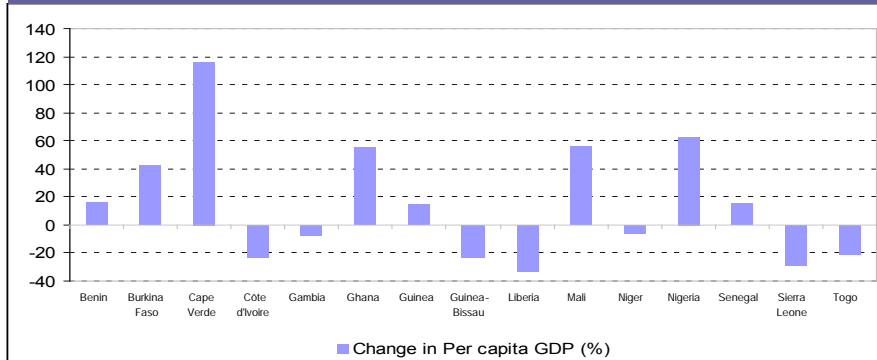
**FIGURE 28: PAYS AYANT ENREGISTRÉ UNE HAUSSE DE LA PAUVRETÉ DANS LES ANNÉES 2000**



Le Bénin, le Cap Vert, le Libéria, la Sierra Leone et le Togo ont des données sur l'incidence de la pauvreté selon le seuil de 1\$ PPA sur une seule année, de sorte qu'il n'était pas possible d'établir une tendance. Leurs taux de pauvreté étaient les suivants : Bénin (47,3% en 2003), Cap-Vert (20,6% en 2001), Libéria (83,7% en 2003), Sierra Leone (53,4% en 2003) et Togo (38,7% en 2006). Pour évaluer les tendances du bien-être pour ces pays, nous avons comparé leur PIB par habitant (en \$US constant) en 1990 à celui de 2008. La figure 29 ci-dessous indique l'évolution du PIB par habitant de ces pays ainsi que d'autres.

Le Bénin et le Cap Vert ont connu des augmentations dans le revenu par habitant alors que le Libéria, la Sierra Leone et le Togo ont connu des baisses. Pour la Sierra Leone et le Libéria, ceci n'est pas un résultat surprenant étant donné que ces pays ont vécu de longs conflits civils. Le

**FIGURE 29: TAUX D'ACCROISSEMENT DU PIB PAR HABITANT (1990-2008)**



Togo a aussi subi une longue période de crise politique ayant entraîné la suspension de la coopération internationale. Au total, huit pays ont connu une augmentation du PIB par habitant tandis que 7 ont connu des baisses. La plus forte augmentation s'est produite au Cap-Vert, où le PIB par habitant a augmenté de 116%, tandis que la plus forte baisse s'est produite au Libéria où il a diminué de 33%. Les chiffres ci-dessus présagent que la pauvreté aurait diminué au Bénin et au Cap-Vert, tandis qu'elle aurait augmenté au Libéria, en Sierra Leone et au Togo entre 1990 et 2008. Bien que les changements dans la répartition des revenus sont déterminants sur la manière dont l'accroissement du revenu par habitant peut réduire la pauvreté, il n'en demeure pas moins qu'il est plus facile de réduire la pauvreté avec un PIB par habitant plus élevé puisque celui-ci présente plus d'opportunités pour la génération et la redistribution de revenus par le biais respectif des effets multiplicateurs dans l'économie et de la politique fiscale. Pour l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble, le PIB par habitant a augmenté de 430 US \$ en 1990 à 580 \$ US en 2008 (prix constants de 1990), soit de 35%. Ceci contraste tout de même avec la légère baisse de la pauvreté enregistrée au niveau régional (dans 10 pays) de 57,8% dans les années

1990 à 55,9% dans les années 2000 comme on l'a vu ci-dessus. Cependant, en excluant le Nigeria, l'on observe une baisse de la pauvreté de 20% dans 9 pays de la région entre les deux décennies (1990s et 2000s).

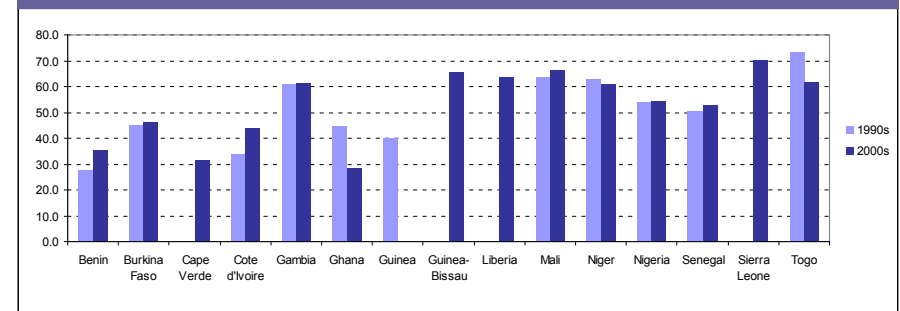
## VI.2 Incidence de la pauvreté selon le seuil national

### VI.2.1 Au niveau national

Nous observons également que la moyenne du taux de pauvreté a diminué dans les années 2000 comparativement aux années 1990, lorsque la pauvreté est examinée en utilisant les seuils nationaux de pauvreté. Toutefois, la baisse est marginale (0,8% pour la région et 2% en excluant le Nigeria) par rapport à celle observée lorsque le seuil de 1 \$ USPPA est utilisé. Une autre différence observée en utilisant les seuils nationaux de pauvreté, est que 4 pays présentent une évolution de la pauvreté contraire à la tendance observée dans l'analyse basée sur le seuil d'1 \$ US/jour.

Dans le paragraphe ci-dessus, nous avons noté que le Burkina Faso, la Gambie, le Mali et le Sénégal ont connu des baisses de la pauvreté selon le seuil international. Toutefois, les taux de pauvreté calculés à partir du seuil national indiquent que la pauvreté a augmenté dans les années 2000

**FIGURE 30: TENDANCE DE LA PAUVRETÉ SELON LES SEUILS NATIONAUX**



comparativement aux années 1990 dans ces pays. La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger et le Nigeria ont présenté des changements selon les deux méthodes qui allaient dans la même direction. Les autres pays avaient des observations insuffisantes qui ne permettaient pas de faire la comparaison. Cette disparité observée indique les conséquences de mesurer la pauvreté par l'utilisation de seuils différents. Toutefois, l'analyse de la dynamique de la pauvreté selon le seuil international est plus consistante que celle basée sur le seuil national où la méthodologie varie souvent d'une enquête à une autre dans certains pays. Cette disparité dans les résultats met en évidence la difficulté de mesurer l'incidence de la pauvreté avec des seuils différents.

En utilisant les seuils nationaux de pauvreté, le taux de pauvreté moyen dans les années 1990 le plus élevé a été observé au Togo (73%), tandis que le plus bas a été observé au Bénin (27,8%). Dans les années 2000, la pauvreté a varié dans un intervalle compris entre 28,5% au Ghana et 70,2% en Sierra Leone.

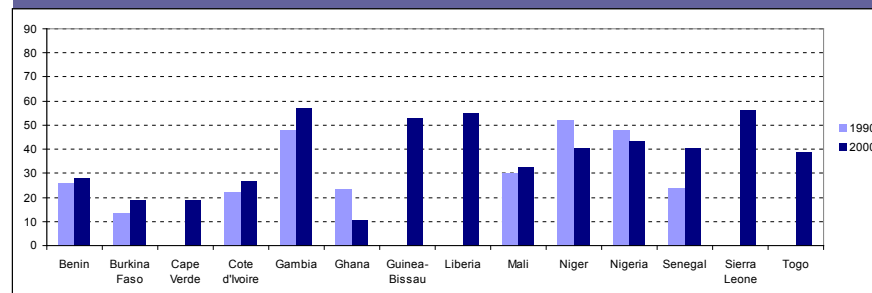
Avec l'utilisation des seuils nationaux de pauvreté, le Ghana, le Niger et le Togo connaissent des baisses de l'incidence de la pauvreté tandis qu'on note une augmentation au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Mali, au Nigeria et au Sénégal. Ainsi, 3 pays ont connu des baisses, tandis que 7 ont connu des augmentations. Des résultats d'enquêtes de pauvreté ne sont pas disponibles pour le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Libéria et la Sierra Leone dans les années 1990 ainsi que la Guinée dans les années 2000. Au Cap-Vert, le taux national de pauvreté a diminué de 36,7% en 2002 à 26,6% en 2007. En Guinée, en Guinée-Bissau et en Sierra Leone, les seules données disponibles indiquent que le taux de pauvreté était de 40% en 1994 en Guinée, de 65,7% en 2002 en Guinée Bissau et de 70,2% en 2004 en Sierra Leone.

### VI.2.2 En milieu urbain

L'incidence de la pauvreté urbaine a augmenté dans les années 2000 comparativement aux années 1990 au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Mali et au Sénégal. Il a diminué au Ghana, au Niger et au Nigeria. Au Cap-Vert, il a baissé de 25% en 2002 à 13,2% en 2007. En Guinée-Bissau, au Libéria,

en Sierra Leone et au Togo, les données qui ne sont disponibles que pour une année dans la décennie 2000 indiquent que le taux de pauvreté urbaine variait de 38,8% (Togo en 2006) à 56,4% (Sierra Leone en 2004)

**FIGURE 31: TAUX DE PAUVRETÉ EN MILIEU URBAIN DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**

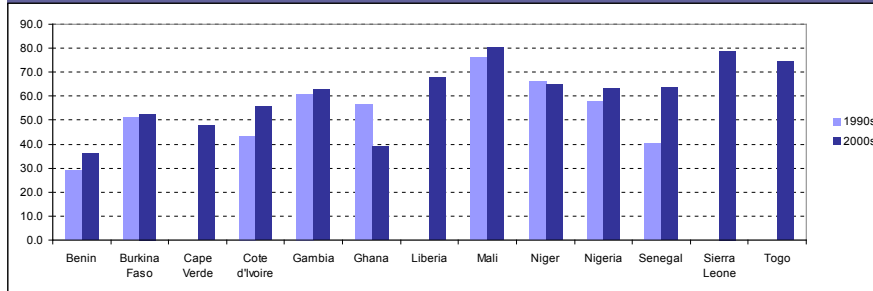


### VI.2.3 En milieu rural

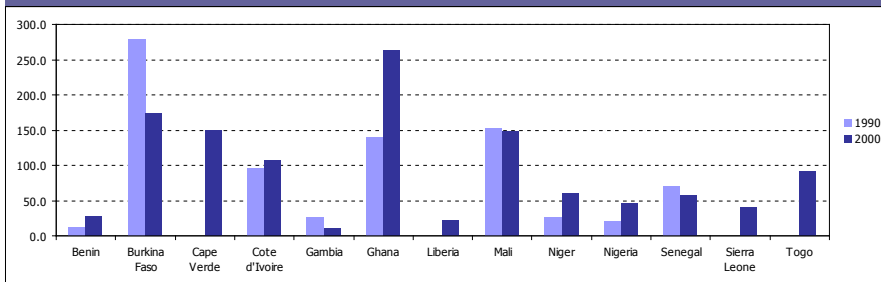
L'incidence de la pauvreté rurale a augmenté dans les années 2000 comparativement aux années 1990 au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Mali, au Nigeria et au Sénégal. Elle n'a diminué qu'au Ghana et au Niger. Cependant, dans les années 2000, le taux de pauvreté rurale a diminué en Côte d'Ivoire de 51% en 2002 à 44,3% en 2007. Au Libéria, en Sierra Leone et au Togo les données qui ne sont disponibles que pour une année indiquent que le taux de pauvreté rurale variait de 67,7% (Liberia en 2007) à 79% (Sierra Leone en 2004).

Historiquement, la pauvreté a toujours été plus élevée dans les zones rurales. Entre 1990 et 2008, le taux de pauvreté urbaine variait de 10,4% (Burkina Faso en 1994) à 56,4% (Sierra Leone en 2004) tandis que le taux de pauvreté rurale oscillait entre 25% (Bénin en 1995) et 81% (Mali en 2001). L'écart le plus important a été observé au Burkina Faso en 1994 où le taux de pauvreté en milieu rural (51%) était de 390% plus élevé que le taux de pauvreté en milieu urbain (10%). L'écart le plus faible a été observé en Gambie en 2003 où le taux de pauvreté en milieu rural était de 10,5% plus élevé que le taux de pauvreté urbaine.

**FIGURE 32: TAUX DE PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**



**FIGURE 33: ECART (EN %) ENTRE LA PAUVRETÉ RURALE ET URBAINE DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**



Sur les neuf pays qui avaient des données sur la pauvreté urbaine et rurale dans les années 1990 et 2000, nous constatons que l'écart entre la pauvreté rurale et urbaine a augmenté au sein de 5 et a diminué dans 4. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger et le Nigeria ont connu une augmentation de l'écart. Dans les années 1990, l'écart moyen au Bénin, par exemple, était de 12,4%, c'est-à-dire que la pauvreté rurale était plus élevée que celle en milieu urbain de 12,4%. Dans les années 2000, il s'est agrandi à 27,6%. A l'exception de la Côte d'Ivoire, les pays qui ont connu des augmentations de l'écart entre les deux milieux ont vu cet écart presque doubler entre les deux périodes. Cela est une preuve de l'accroissement des inégalités entre les zones rurales et urbaines.

Le Burkina Faso, la Gambie, le Mali et le Sénégal ont pu réduire cet écart dans les années 2000. Le Burkina Faso, par exemple, a réussi à réduire son

écart de 279% en 1990 à 173% dans les années 2000. Toutefois, cela est dû à l'augmentation de la pauvreté en milieu urbain. Le Cap-Vert a connu une augmentation de son écart sur la période 2002-2007. La Guinée n'avait pas de données sur la pauvreté urbaine et rurale tandis que le Libéria, la Sierra Leone et le Togo n'avaient des données que pour une année ; ainsi aucune tendance ne pouvait être établie. La différence entre la pauvreté rurale et urbaine dans ces pays était de 23,1% au Libéria, 40,1% en Sierra Leone et 91,5% au Togo. La Guinée-Bissau n'avait que des données sur la pauvreté urbaine.

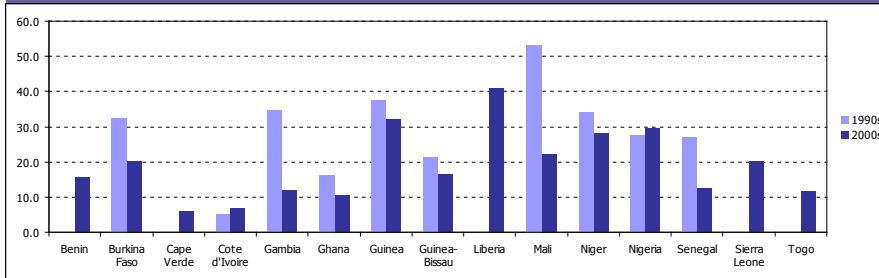
## VI.2 L'indice d'écart de pauvreté

L'indice d'écart de la pauvreté est le rapport entre la distance moyenne qui sépare les dépenses (ou les revenus) des populations pauvres et la ligne de pauvreté. Elle mesure la profondeur de la pauvreté.

L'indice d'écart de la pauvreté en Afrique de l'Ouest dans la période 1990 – 2007 variait de 4% (Côte d'Ivoire en 1993) à 63,3% (Guinée en 1991), sur la base d'un seuil de 1 \$ US par jour. Il a diminué dans huit pays et augmenté dans deux pays dans les années 2000 comparativement aux années 1990. Il a diminué au Burkina Faso, en Gambie, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger et au Sénégal. Cela indique que les transferts monétaires nécessaires pour sortir les gens de la pauvreté dans les 8 pays ont diminué au cours des 2 dernières décennies. Les deux pays qui ont connu des augmentations étaient la Côte d'Ivoire et le Nigeria. Les 5 autres pays (le Bénin, le Cap Vert, le Libéria, la Sierra Leone et le Togo) avaient des données pour une année avec leur indice d'écart de la pauvreté allant de 5,9% (Cap-Vert en 2001) à 40,8% (Liberia en 2007). La moyenne régionale de l'indice d'écart de la pauvreté est passée de 26,5% dans les années 1990 à 23,6% dans les années 2000<sup>32</sup>. En excluant le Nigeria (où il a augmenté de 27,5% à 29,6%), il baisse de 25,2% à 16,3%.

<sup>32</sup>Basée sur les 10 pays pour lesquels les données étaient disponibles pour les deux décennies.

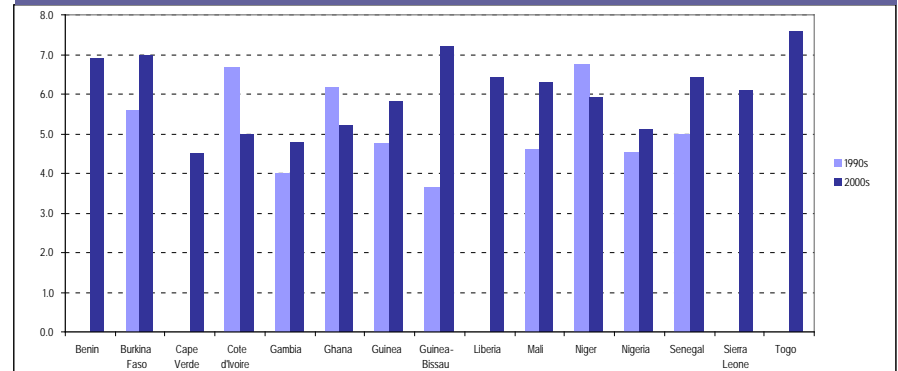
**FIGURE 34: INDICE D'ÉCART DE LA PAUVRETÉ DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**



### VI.3 Part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale

La part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale en Afrique de l'Ouest variait de 2,1% (Guinée-Bissau en 1991) à 7,5% (Niger en 1992) dans les années 1990. Dans les années 2000, elle variait de 4,5% (Cap-Vert en 2001) à 7,6% (Togo en 2006). La part moyenne au niveau régional a augmenté légèrement de 5,1% dans les années 1990 à 5,4% dans les années 2000. Sept (7) pays (Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Nigeria et Sénégal) ont enregistré des améliorations de cette part, tandis que 3 pays (Côte d'Ivoire, Ghana et Niger) ont enregistré sa réduction. Les 5 autres pays (Bénin, Cap-Vert, Libéria, Sierra Leone et Togo) qui n'ont communiqué des données que pour une année dans les années 2000 avaient des parts qui variaient entre 4,5% (Cap-Vert en 2001) à 7,6% (Togo en 2006).

**FIGURE 35: PART DE LA CONSOMMATION DU QUINTILE LE PLUS PAUVRE DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**

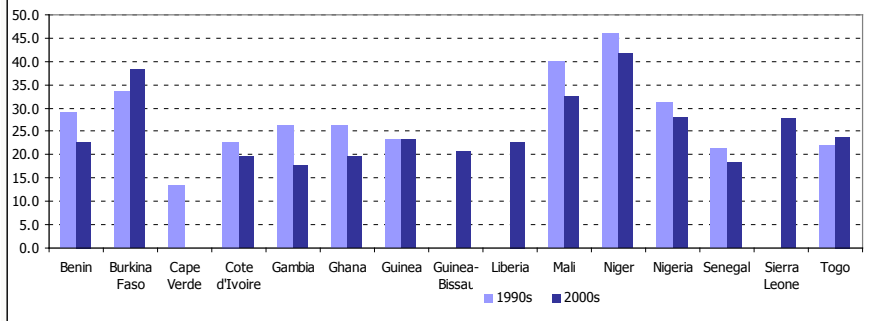


### VI.4 Incidence de l'insuffisance pondérale

L'incidence de l'insuffisance pondérale est le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le poids est bas par rapport à l'âge. Il est calculé comme le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le poids pour l'âge est inférieur à la médiane de la population de référence de l'organisation mondiale de la santé d'au moins 2 écarts-types. Huit (8) pays ont connu une réduction de l'incidence de l'insuffisance pondérale dans les années 2000 comparativement aux années 1990. Il s'agit notamment du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, du Mali, du Niger, du Nigeria et du Sénégal. Cependant 3 pays, Burkina Faso, Guinée et Togo ont connu des augmentations. Quatre (4) pays (Cap-Vert, Guinée-Bissau, Libéria et Sierra Leone) ne disposaient pas de données pour les deux décennies. Le Cap-Vert n'a fourni des données que pour 1994 indiquant une incidence de 13,5%.

En Guinée-Bissau l'incidence a diminué de 21,9% en 2000 à 19,4% en 2006. La Sierra Leone a également fait état d'une baisse globale de 27,2% en 2000 à 25,4% en 2008, bien qu'elle ait d'abord augmenté à 30,4% en 2005. Au Libéria, l'incidence a légèrement baissé, passant de 22,8% en 2000 à

**FIGURE 36: INCIDENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE AU NIVEAU NATIONAL DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**



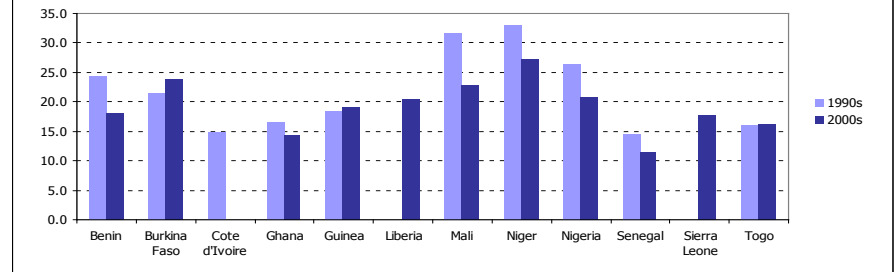
22,5% en 2007. Si l'on ajoute la Guinée-Bissau, la Sierra Leone et le Libéria au nombre de pays où l'incidence est en baisse, cela signifierait qu'elle est en baisse dans 11 pays et en augmentation dans 4. L'incidence au niveau régional a baissé de 30,6% dans les années 1990 à 27,6% dans les années 2000<sup>33</sup> soit une régression de 10%.

Cependant, les augmentations/diminutions au sein de chaque décennie et d'une décennie à une autre ne sont pas continues. En Gambie par exemple, où la tendance générale était en baisse, elle a d'abord chuté de 26,3% en 1996 à 15,4% en 2000 et a de nouveau augmenté à 20,3% en 2006. En dépit de cette fluctuation, la tendance à long terme telle que décrite dans le graphique 36, est celle d'une baisse.

Dans les années 1990, la moyenne de la prévalence de l'insuffisance pondérale variait de 13,5% (Cap Vert) à 46,1% (Niger) tandis qu'elle était entre 17,9% (Gambie) et 41,9% (Niger) dans les années 2000. Entre ces 2 décennies, la Gambie a eu la plus forte baisse (32,1%) alors que le Burkina Faso a connu la plus forte augmentation (14,8%).

L'incidence de l'insuffisance pondérale a généralement évolué dans le même sens au niveau national comme dans les zones urbaines et rurales ainsi que parmi les garçons et les filles. En général, il est plus élevé chez les garçons vivant dans les zones rurales. <sup>33</sup>La moyenne régionale pour l'insuffisance pondérale infantile est basée sur les 11 pays qui ont fourni des données pour les deux décennies. C'est une moyenne pondérée par la population de moins de 5 ans.

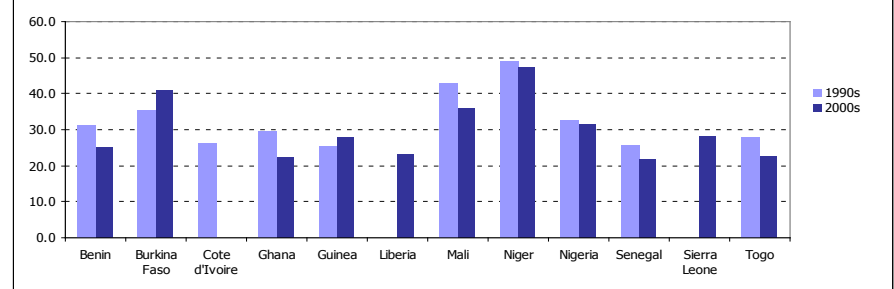
**FIGURE 37: INCIDENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE EN MILIEU URBAIN DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**



zones rurales. Dans les années 1990, la moyenne<sup>34</sup> régionale de l'incidence de cette forme de malnutrition chez les garçons était de 32% tandis qu'elle était de 30,6% chez les filles. Dans les années 2000 elle a diminué de 9,2% pour les garçons et 9,6% pour les filles et s'établissait à 29,1% pour les garçons et 27,6% pour les filles.

En ce qui concerne le milieu de résidence, la moyenne régionale du taux de prévalence de l'insuffisance pondérale<sup>35</sup> dans les zones urbaines dans les années 1990 était de 24,2%, tandis que les zones rurales ont connu une incidence de 33,7% - environ 40% de plus qu'en milieu urbain. Dans les années 2000, la moyenne de l'incidence urbaine a baissé de 19% et s'établissait à 19,6%, tandis que celle

**FIGURE 38: INCIDENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE EN MILIEU RURAL DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**



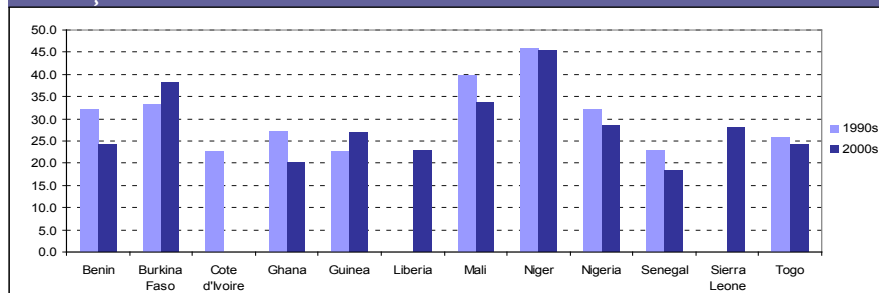
<sup>34</sup>Basée sur 9 pays qui ont fourni des données sur les décennies 1990 et 2000.

<sup>35</sup>Idem

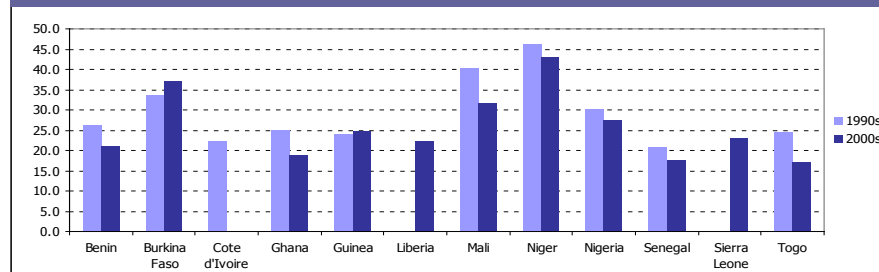
du milieu rural a diminué de 5,1% pour passer à 31,9%. Bien que l'incidence ait diminué dans les deux zones dans les années 2000, l'écart entre les zones rurales et urbaines est passé de 39% dans les années 1990 à 63% dans les années 2000.

La moyenne nationale de l'insuffisance pondérale en milieu urbain dans les années 2000 variait de 11,6% (Sénégal) à 27,1% (Niger) tandis qu'il variait de 21,7% (Sénégal) à 47,3% (Niger) dans les zones rurales. En ce qui concerne le sexe des enfants, dans les années 2000, il variait de 18,3% (Sénégal) à 45,3% (Niger) pour les enfants de sexe masculin et 17,1% (Togo) à 43,1% (Niger) pour les enfants de sexe féminin.

**FIGURE 39: INCIDENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE DES GARÇONS EN 1990 ET 2000**



**FIGURE 40: INCIDENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE DES FILLES EN 1990 ET 2000**



## VI.5 Incidence du retard de croissance

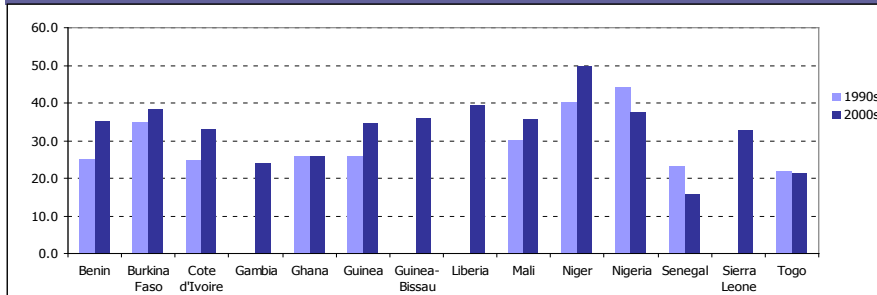
L'incidence du retard de croissance est le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la taille est petite par rapport à l'âge. Il est calculé comme le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la taille est inférieure d'au moins 2 écarts-types à la médiane de la population de référence de l'organisation mondiale de la santé pour le même âge. Contrairement au cas de l'insuffisance pondérale, l'incidence du retard de croissance semble avoir augmenté dans les années 2000 comparative-ment aux années 1990 dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest. Cela est un indicateur plus précis et pertinent que l'incidence de l'insuffisance pondérale, qui est l'indicateur officiel de l'objectif du millénaire pour le développement (OMD). En fait, des enfants qui ont un retard de croissance et qui ont essentiellement une petite taille pour leur âge, peuvent ne pas avoir un poids faible pour leur taille et peuvent ne pas être considérés comme malnutris, selon le critère d'émaciation bien qu'ils le soient. En outre, l'insuffisance pondérale est influencée par la conjoncture (enquêtes effectuées en période de soudure ou de récoltes et en périodes pendant lesquelles l'enfant a connu des épisodes de maladie ou non) alors que le retard de croissance est plutôt structurel. Bien que l'incidence de l'insuffisance pondérale soit mentionnée comme un indicateur de l'OMD, l'incidence du retard de croissance traduit mieux l'état de nutrition de l'enfant. L'incidence du retard de croissance au niveau régional<sup>36</sup> a baissé de 5% entre les deux décennies. Cependant cette baisse est imputable au Nigeria qui a connu une baisse de 15%. En excluant le Nigeria, nous constatons que la proportion des enfants présentant un retard de croissance a augmenté de 15% dans la région.

Sept (7) pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali et Niger) ont enregistré une augmentation du retard de croissance. Pour le Ghana et le Togo, l'augmentation a été négligeable (6% and 0.7%).

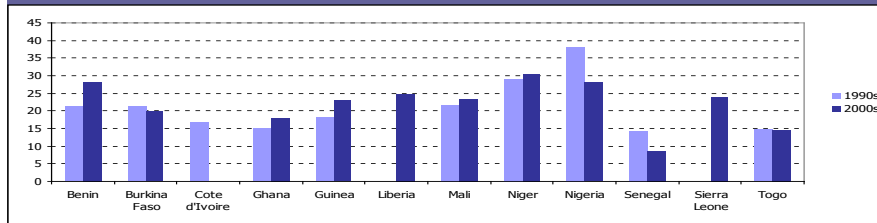
<sup>36</sup>C'est une moyenne pondérée par la population de moins de 5 ans. Elle est calculée sur 10 pays disposant de données sur les deux décennies.



**FIGURE 41 INCIDENCE NATIONALE DU RETARD DE CROISSANCE DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**



**FIGURE 42: INCIDENCE DU RETARD DE CROISSANCE DANS LES ZONES URBAINES DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**



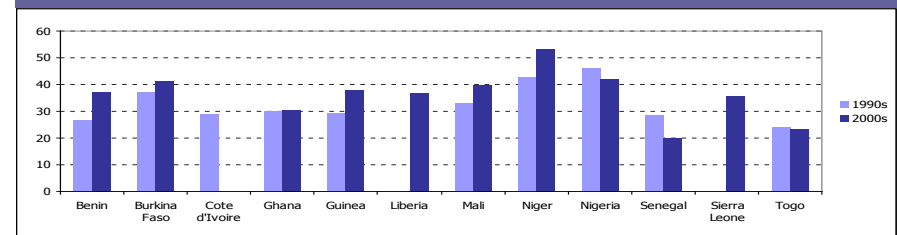
Le Bénin a enregistré la plus forte hausse (41%). Le Nigéria a enregistré une baisse de 15% et le Sénégal de 32% entre les deux décennies. En Gambie, en Guinée-Bissau et en Sierra Leone, pays dans lesquels des données n'étaient disponibles que pour une année, l'incidence était de 24% en 2000, 36,1% en 2000 et 32,7% en 2008, respectivement dans les 3 pays. Au Libéria, les données disponibles indiquent que l'incidence du retard de croissance s'est réduite de 45,3% en 2000 à 33,5% en 2007. Dans les années 1990, la moyenne de l'incidence nationale du retard de croissance variait de 21,7% (Togo) à 44,1% (Nigeria), tandis que dans les années 2000 elle variait de 15,9% (Sénégal) à 45,5% (Niger).

Le retard de croissance est généralement beaucoup plus élevé dans les milieux ruraux et parmi les garçons comme il a été observé dans le cas de

l'insuffisance pondérale. Dans les années 1990, sa moyenne régionale<sup>37</sup> dans les milieux urbains était de 31% alors que celle des milieux ruraux était de 40%. L'incidence dans les milieux ruraux était plus élevée de 30% que dans les milieux urbains. Dans les années 2000, l'écart avait augmenté à 59% avec des milieux urbains connaissant une incidence moyenne de 25,1% et ceux ruraux une incidence de 39,8%. Tandis que l'incidence du retard de croissance dans les zones rurales est restée constante, elle a diminué de 19% en milieu urbain. L'incidence du retard de croissance en zones urbaines dans les années 2000 diminuait de 8,6% (Sénégal) à 30,6% (Niger). Dans les zones rurales, elle diminuait de 19,9% (Sénégal) à 53,3% (Niger).

Concernant le sexe des enfants, la moyenne régionale de l'incidence<sup>38</sup> était de 40,1% pour les garçons et 36,9% pour les filles dans les années 1990, le premier étant plus élevé de 8,6% que le dernier. Dans les années 2000 l'écart avait augmenté à 10,6% avec une incidence pour les garçons et les filles à 37,9% et 34,3% respectivement. L'évolution de la malnutrition vue sous l'angle de retard de croissance était de -5,3% pour les garçons et -7,1% pour les filles dans les années 2000. L'incidence du retard de croissance parmi les garçons dans les années 2000 allait de 15,7% (Sénégal) à 52,2% (Niger) alors que celle des filles allait de 16,1% (Sénégal) à 47,4% (Niger).

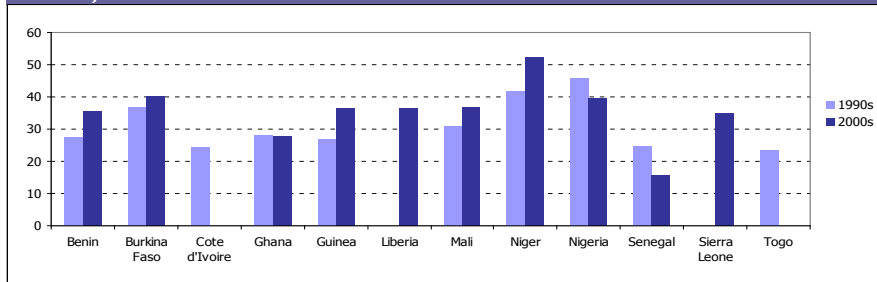
**FIGURE 43: INCIDENCE DU RETARD DE CROISSANCE DANS LES ZONES RURALES DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**



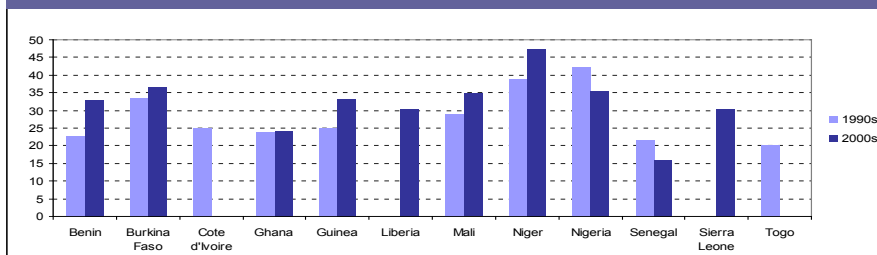
<sup>37</sup>Basé sur 9 pays qui avaient des données sur les deux décennies.

<sup>38</sup>Basé sur 8 pays qui avaient des données sur les deux décennies.

**FIGURE 44: INCIDENCE DU RETARD DE CROISSANCE PARMIS LES GARÇONS DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**



**FIGURE 45: INCIDENCE DU RETARD DE CROISSANCE PARMIS LES FILLES DANS LES ANNÉES 1990 ET 2000**

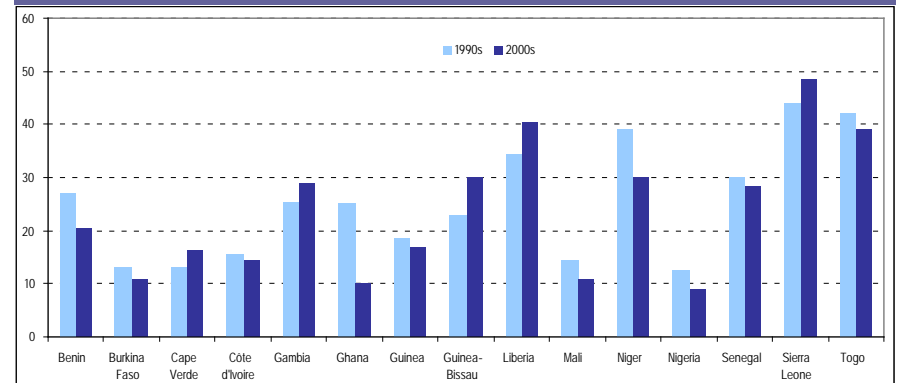


## VI.6 Incidence de la sous-alimentation

### VI.6.1 Selon la méthode de la FAO

Le calcul du pourcentage de la population sous-alimentée est basé sur une estimation de la consommation calorique moyenne nationale (dérivé du bilan alimentaire de la FAO), les besoins énergétiques minimaux et des paramètres de distribution de la consommation alimentaire. Globalement, dans les années 2000, il y a eu une réduction du pourcentage de la population qui n'a pas pu se procurer les aliments nécessaires pour satisfaire les besoins énergétiques minimaux c'est-à-dire de la population sous-alimentée. La moyenne régionale a diminué de 21% en passant de 18,

**FIGURE 46: POURCENTAGE DE LA POPULATION SOUS-ALIMENTÉE**



4% dans les années 1990 à 14,5% dans les années 2000. Dans les années 1990, le pourcentage variait de 12,5% (Nigeria) à 44% (Sierra Leone), alors qu'il variait de 9% (Nigeria) à 48,5% (Sierra Leone) dans les années 2000. Cinq (5) pays - le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Libéria et la Sierra Leone n'ont pas pu améliorer leur situation alimentaire entre les deux décennies. Parmi eux, la Guinée-Bissau a connu la plus forte hausse, soit 30% (de 23% dans les années 1990 à 30% dans les années 2000). Les 10 autres pays ont connu des diminutions et le Ghana connaît la plus forte baisse, soit 60% (de 25% dans les années 1990 à 10% dans les années 2000). Comme la plupart des indicateurs, les changements ne se sont pas produits de manière continue mais ont fluctué au fil du temps. La figure 46 indique les tendances à long terme de cet indicateur.

### VI.6.2 A partir des enquêtes nationales sur la consommation

Les enquêtes nationales sur la consommation des ménages dont les quantités des produits alimentaires consommés sont disponibles, permettent de calculer directement l'incidence de la sous-alimentation. Selon cette mé-

thode, la prévalence de la sous alimentation en milieu rural au Burkina Faso était de 33,3% en 2006 et 36,5% en 2007. Au Mali, elle était de 68,6% en 2001. Ces résultats contrastent avec les estimations de la FAO où l'incidence de la sous-alimentation était de 12% au Mali sur la période 2000-2002 et 9% au Burkina Faso sur la période 2004-2006. Cela pourrait être expliqué par la différence des seuils utilisés par la FAO et les pays ou par la sous estimation des quantités consommées dans les enquêtes sur la consommation des ménages.

Une autre mesure de l'insécurité alimentaire est le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté alimentaire monétaire. Ce

sont les individus dont les dépenses alimentaires sont inférieures au coût du panier permettant de couvrir les besoins calorifiques minimaux. Si l'on considère cet indicateur, nous observons qu'il y a eu une amélioration au Niger de 75.6% en 2005 à 69.3% en 2007. Elle a augmenté de 65% en 2001 à 72% en 2006 au Mali et de 14.3% en 2001 à 15.9% en 2005 au Sénégal. Elle était de 36.6% au Nigeria en 2006.

Des améliorations ont également été enregistrées au Burkina Faso et au Niger. Au Burkina Faso, le taux d'insécurité alimentaire monétaire a diminué de 48,6% en 2003 à 36,5% en 2007 tandis qu'il a diminué de 75,6% en 2005 à 69,3% en 2007 au Niger.

TABLEAU 5: PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE À PARTIR DES ENQUÊTES NATIONALES							
Pays	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Incidence de l'insécurité alimentaire réelle (en %)</b>							
Burkina Faso*			48.6	46.5		33.3	36.5
Mali	68.6						
<b>Incidence de l'insécurité alimentaire monétaire (en %)</b>							
Burkina Faso							
Mali	65					72	
Niger					75.6		69.3
Nigeria						36.6	
Sénégal	14.3				15.9		

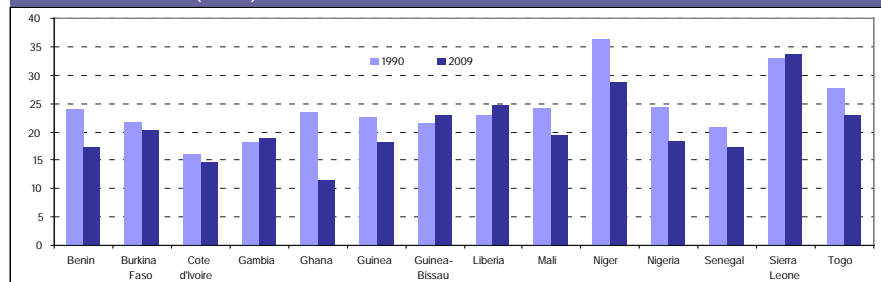
Source : Rapports nationaux sur les tendances de l'agriculture et des conditions de vie des ménages  
\*Incidence de l'insécurité alimentaire réelle limitée au milieu rural

## VI.7 L'indice global de la faim

L'indice global de la faim (IGF) est une moyenne du pourcentage de la population qui est sous-alimentée, du pourcentage des enfants qui souffrent d'insuffisance pondérale et du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Il est considéré comme une mesure plus globale de l'incidence de la faim. En prenant en compte la sécurité alimentaire des enfants en plus de

celle de la population globale, il capture de même l'insécurité alimentaire au sein des ménages. En outre, il capture plus largement les aspects multidimensionnels de la faim que les mesures unidimensionnelles (IFPRI, 2007). Contrairement à la plupart des indices, les données de cet indice pour 1990 sont disponibles et peuvent être utilisées pour apprécier son évolution en rapport avec l'objectif de l'OMD1.

**FIGURE 47: TENDANCES À LONG TERME DE L'INDICE GLOBAL DE LA FAIM (IGF)**



En 1990, l'IGF a varié de 16% à 36,5% contre 11,5% à 33,8% en 2009. Les pays ayant les plus faibles indices en 1990 étaient la Côte d'Ivoire (16%), la Gambie (18,3%) et le Sénégal (20,8%) tandis que les pays avec les indices les plus élevés étaient le Togo (27,8%), la Sierra Leone (33,1%) et le Niger (36,5%). En 2009, les plus faibles incidences ont été observées au Ghana (11,5%), en Côte d'Ivoire (14,5%) et au Bénin (17,2%). Le Togo est le seul parmi les pays en 1990 ayant les incidences élevées qui a quitté cette catégorie pour être remplacé par le Libéria. En 2009, les pays ayant les incidences les plus élevées ont été enregistrées au Libéria (24,6%), au Niger (28,8%) et en Sierra Leone (33,8%).

La tendance de l'IGF à long terme a été généralement à la baisse. La moyenne<sup>39</sup> de l'IGF au niveau régional a baissé de 22%, passant de 24,1% en 1990 à 18,7% en 2009. Dix (10) pays ont connu une baisse de leur indice tandis que 4 ont connu des augmentations. Les 3 premiers lauréats entre 1990 et 2009, en termes de leur succès dans la réduction de l'indice global de la sous-alimentation, sont le Ghana, le Bénin et le Nigeria. Ces pays ont enregistré les taux les plus élevés de réduction entre 1990 et 2009 avec 51% pour le Ghana, 28% pour le Bénin et 25% pour le Nigeria. Le Libéria, la Guinée Bissau et la Gambie ont été incapables de réduire leur IGF, mais ont

plutôt connu les plus fortes hausses de 7% (Liberia), 6,9% (Guinée-Bissau) et 3,3% (Gambie). La Gambie qui était parmi les pays ayant la plus faible incidence en 1990 suscite particulièrement des interrogations car elle a non seulement perdu son classement relatif, mais n'a pas été en mesure de diminuer l'incidence.

Par rapport au seuil international, l'incidence de la pauvreté a baissé en général de manière substantielle dans la région entre les décennies 1990 et 2000, à savoir de 20% si on exclut le Nigeria qui a connu une hausse de 9%. Cette baisse est plus modeste lorsqu'on considère les seuils nationaux de pauvreté ; elle est de 2% sur la même période dans la région sans le Nigeria. Cependant, l'analyse de la dynamique de la pauvreté selon le seuil national est inconsistante dans la mesure où la méthodologie varie souvent d'une enquête à une autre. La profondeur de la pauvreté mesurée par l'indice d'écart de la pauvreté a également baissé dans la plupart des pays de la région. La situation des pauvres s'est améliorée au Burkina Faso, en Gambie, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger et au Sénégal car ils se sont rapprochés de la ligne de la pauvreté dans la décennie 2000 comparativement à celle de 1990. Par contre, elle s'est dégradée en Côte d'Ivoire et au Nigeria.

Concernant la réduction des inégalités, on note une amélioration dans la région. Sur dix pays pour lesquels les données sont disponibles, la part du quintile le plus pauvre dans la consommation totale entre les décennies 1990 et 2000 a augmenté dans sept pays (Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Nigeria et Sénégal) et a diminué en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Niger.

L'incidence de l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans au niveau régional a baissé de 30,6% dans les années 1990 à 27,6% dans les années 2000 soit une régression de 10%. Dans le même temps, l'incidence du retard de croissance au niveau régional a baissé de 5%. Toutefois, si on exclut

le Nigeria qui a connu une baisse de 15%, on constate une augmentation de l'incidence du retard de croissance de 15% dans les autres pays de la région.

La situation alimentaire de la région s'est également améliorée entre les deux décennies d'après les estimations de la FAO et de l'IFPRI. Toutefois,

même si les analyses réalisées avec les bases de données des enquêtes nationales, notamment de consommation, montrent la même tendance, elles révèlent un niveau plus élevé de la sous-alimentation que celui calculé par ces deux institutions. Cela pourrait être dû à des différences de seuils utilisés pour définir la sous-alimentation.



## VII. Liens entre croissance et pauvreté

D'une manière générale, on conçoit que la croissance du produit intérieur brut des pays se traduirait par une diminution proportionnelle de la pauvreté. Cependant, les expériences des pays ont indiqué que ce n'est pas toujours le cas : des preuves irréfutables indiquent que l'enchaînement théorique du développement n'est parfois pas applicable. Il est donc devenu nécessaire de documenter et de contrôler la croissance et les résultats de la pauvreté dans le même temps. Par conséquent, nous pouvons observer combien la croissance économique d'un pays se traduit par une réduction de la pauvreté.

Pour ce faire, nous examinons à la fois la croissance et l'évolution de la pauvreté en Afrique occidentale. La pauvreté est mesurée ici en utilisant le seuil international de pauvreté de dollars américains 1 PPP. Le Bénin, le Cap Vert, le Libéria, la Sierra Leone et le Togo disposaient de données insuffisantes sur la pauvreté, donc ils ne pouvaient pas être inclus dans les analyses. Pour chaque pays, l'histoire de sa croissance a été analysée selon les années où il a mené des enquêtes ménages, ce qui a indiqué son taux de pauvreté. Les années entre une enquête auprès des ménages et une autre représentent une période pouvant aider à déterminer comment le taux de pauvreté a changé en fonction de la croissance qui s'est produite. Les taux de croissance (calculés en utilisant la méthode exponentielle) du PIB et de la pauvreté ont été utilisés pour comparer les deux.

Le Burkina Faso a réalisé des enquêtes auprès des ménages en 1994, 1998 et 2003. La croissance du secteur agricole a dépassé la croissance

démographique et a été accompagnée par une réduction annuelle de 2,6% de la pauvreté dans les périodes allant de 1995 à 2003, de 71,2% en 1994 à 56,5% en 2003.

**TABLEAU 6: LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ AU BURKINA FASO**

Période	1995-1998	1999-2003	1995-2003
Incidence de la pauvreté	71.2 (1994)	70 (1998)	56.5 (2003)
Taux de croissance du PIB	7.7	5.3	5.9
Taux de croissance du PIB agricole	6.5	6.5	6.8
Taux de croissance du PIB non agricole	8.2	4.8	5.4
Taux de croissance de la population	2.7	3.1	2.9
Taux de croissance du PIB per capita	5.0	2.2	3.0
Taux de croissance du PIB agricole per capita	3.8	3.4	3.9
Taux de croissance du PIB non agricole per capita	5.5	1.6	2.5
Changement annuel en % de P0	-0.42	-4.29	-2.6
Elasticité Pauvreté-PIB per capita	-0.08	-1.93	-0.89
Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita	-0.11	-1.25	-0.68
Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)			30.9

L'élasticité de la pauvreté par rapport au PIB agricole par habitant (PIB Ag), était de -.68. Cela signifie que pour chaque 1% de croissance du PIB Ag par habitant, le taux de pauvreté a diminué de 0,68%. L'élasticité de la pauvreté n'était pas uniforme au cours de cette période puisqu'elle s'est

améliorée beaucoup plus entre 1999 et 2003. Elle s'est améliorée de -. 11 pour la période 1995-1998 à -1,25 dans la période 1999 - 2003. Etant donné que l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance agricole et celle par rapport à la croissance économique globale se sont à la fois améliorées, nous pouvons constater que la croissance a été généralement plus favorable aux pauvres dans la 2e période. Cela contraste avec le fait que la croissance du PIB par habitant était inférieure dans la deuxième période. Il semblerait donc que l'amélioration de l'élasticité peut avoir été causée par le fait que la croissance Ag a dépassé la croissance non agricole (NAG). C'est probablement ce qui a changé la répartition des revenus dans le pays puisqu'une grande proportion des pauvres dans les pays ouest-africains sont des agriculteurs. Cette expérience illustre le rôle important que joue le secteur de l'agriculture comme un moyen de réduction de la pauvreté.

La Côte d'Ivoire a réalisé quatre enquêtes auprès des ménages en 1993, 1995, 1998 et 2002. Dans les périodes 1994 - 2002, l'élasticité de la pauvreté

à la fois de la croissance agricole et de la croissance globale a été positive, indiquant ainsi que le taux de pauvreté a augmenté en fonction de la croissance du PIB agricole et du PIB global. Bien que le la croissance du PIB agricole comme global ait dépassé le taux de croissance de la population, le niveau de pauvreté a augmenté dans cette période. C'est seulement dans les périodes 1999 - 2002 que la croissance globale et celle de l'Ag ont pu être traduites en réduction de la pauvreté. Bien que le PIB ait progressé à 6,8% dans la période 1994-1995 et ait été bien au-dessus du taux de croissance démographique de 2,9%, le taux de pauvreté a augmenté de 8,5% par an. Dans la période 1996-1998, où la croissance du PIB était de 7,3% et également bien au-dessus du taux de croissance démographique, le taux de pauvreté a encore augmenté annuellement de 4,43%. Ainsi, la croissance dans les deux périodes précédentes n'a pas été favorable aux pauvres. Cependant, il semble que la croissance à la fois globale et agricole est devenue favorable aux pauvres avec le temps, comme indiqué par la baisse des élasticités.

**TABLEAU 7 : LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ EN CÔTE D'IVOIRE**

Période	1994-1995	1996-1998	1999-2002	1994-2002
Incidence de la pauvreté	17.8 (1993)	21.1 (1995)	24.1 (1998)	23.3 (2002)
Taux de croissance du PIB	6.8	7.3	2.2	4.8
Taux de croissance du PIB agricole	7.3	5.8	5.3	5.0
Taux de croissance du PIB non agricole	6.7	7.7	1.2	4.8
Taux de croissance de la population	2.9	2.6	1.9	2.4
Taux de croissance du PIB per capita	4.0	4.6	0.3	2.4
Taux de croissance du PIB agricole per capita	4.4	3.2	3.5	2.6
Taux de croissance du PIB non agricole per capita	3.8	5.1	-0.7	2.4
Changement annuel en % de P0	8.50	4.43	-0.84	2.8
Elasticité Pauvreté-PIB per capita	2.15	0.95	-2.84	1.17
Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita	1.94	1.40	-0.24	1.09
Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)				23.7



La Gambie a réalisé deux enquêtes auprès des ménages en 1998 et en 2003. Durant la période 1999-2003, le pays a connu une croissance annuelle du revenu par habitant très faible (0,1%). Ce fut à cause de sa croissance du PIB qui était d'environ la même que sa croissance démographique. Ironiquement, elle était toutefois en mesure de réduire son taux de pauvreté de 13% par an durant cette période. Cela a été réalisé en raison d'une croissance annuelle de 1,9% du PIB non agricole par habitant et sa dépendance sur ce secteur pour plus de 70% du PIB. Sinon, son taux de pauvreté aurait augmenté pendant cette période. En revanche, son secteur agricole a en effet diminué pendant la période. Le déclin rapide de la pauvreté durant cette période indique que la croissance non agricole a été très favorable aux pauvres.

**TABLEAU 8 : LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ EN GAMBIE**

Période	1999-2003	
Incidence de la pauvreté	66.7 (1998)	34.3 (2003)
Taux de croissance du PIB	3.1	
Taux de croissance du PIB agricole	-1.6	
Taux de croissance du PIB non agricole	4.9	
Taux de croissance de la population	3.0	
Taux de croissance du PIB per capita	0.1	
Taux de croissance du PIB agricole per capita	-4.6	
Taux de croissance du PIB non agricole per capita	1.9	
Changement annuel en % de P0	-13.30	
Elasticité Pauvreté-PIB per capita	-145.64	
Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita	2.87	
Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)	28.5	

Le Ghana a réalisé 3 enquêtes auprès des ménages en 1992, 1998 et 2006. Dans la période 1993-2006, sa croissance globale et celle de son secteur agricole étaient favorables aux pauvres avec des élasticités de -1,68 et -1,85. Son taux de croissance a augmenté alors que celui de sa population a diminué dans la deuxième période. Cela a conduit à un taux plus élevé de croissance du revenu par habitant dans la 2e période. Toutefois, la capacité de la croissance à diminuer la pauvreté a été réduite comme elle a été capturée par l'augmentation de l'élasticité au cours de la 2e période. Cela peut être le signe d'un changement dans la dynamique de la pauvreté du pays. Il serait utile d'examiner les facteurs qui ont conduit à cette diminution de la croissance favorable à la pauvreté.

**TABLEAU 9 : LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ AU GHANA**

Période	1993-1998	1999-2006	1993-2006
Incidence de la pauvreté	51.1 (1992)	39.1 (1998)	30 (2006)
Taux de croissance du PIB	4.1	5.0	4.5
Taux de croissance du PIB agricole	4.1	4.8	4.3
Taux de croissance du PIB non agricole	4.1	5.1	4.6
Taux de croissance de la population	2.4	2.1	2.2
Taux de croissance du PIB per capita	1.7	2.8	2.2
Taux de croissance du PIB agricole per capita	1.6	2.6	2.0
Taux de croissance du PIB non agricole per capita	1.7	2.9	2.4
Changement annuel en % de P0	-4.46	-3.31	-3.8
Elasticité Pauvreté-PIB per capita	-2.66	-1.17	-1.68
Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita	-2.71	-1.26	-1.85
Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)			36.6

La Guinée a effectué trois enquêtes auprès des ménages en 1991, 1994 et 2003. A partir d'une perspective à long terme, les croissances à la fois globale et agricole ont été favorables aux pauvres dans la période 1992-2003 puisque le taux de pauvreté s'est réduit de 92,6% en 1991 à 70,1% en 2003. Toutefois, pour la plupart de la période (1995 - 2003) elles n'ont pas été favorables aux pauvres. L'ampleur de la baisse de la pauvreté dans la période 1992-1994 a été assez forte pour conduire à une réduction à long terme dans la période 1992-2003. Dans les deux périodes, la croissance du PIB a été sensiblement la même. Cependant il y avait une nette différence dans la structure de la croissance entre les deux périodes. Dans la première

période, le secteur agricole a augmenté beaucoup plus rapidement que le secteur non agricole tandis que c'est l'inverse qui s'est produit pendant la deuxième période. Il est clair que la qualité de la croissance dans la deuxième période s'est détériorée jusqu'au point où elle n'a pas été favorable aux pauvres. Cela est également attesté par le fait que la croissance du PIB par habitant a été beaucoup plus élevée dans la deuxième période en raison d'une baisse de la croissance démographique. Il est possible que la distribution des revenus se soit détériorée, étant donné que cette croissance élevée du PIB par habitant n'a pas assez augmenté les revenus des pauvres pour réduire le niveau de pauvreté.

**TABLEAU 10 : LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ EN GUINÉE**

Période	1992-1994	1995-2003	1992-2003
Incidence de la pauvreté	92.6 (1991)	36.8 (1994)	70.1 (2003)
Taux de croissance du PIB	4.4	3.9	4.2
Taux de croissance du PIB agricole	6.7	3.3	3.4
Taux de croissance du PIB non agricole	3.8	4.1	4.4
Taux de croissance de la population	3.9	2.2	2.5
Taux de croissance du PIB per capita	0.5	1.7	1.7
Taux de croissance du PIB agricole per capita	2.8	1.1	0.8
Taux de croissance du PIB non agricole per capita	-0.2	1.9	1.9
Changement annuel en % de P0	-30.76	7.16	-0.1
Elasticité Pauvreté-PIB per capita	-63.17	4.15	-0.08
Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita	-10.95	6.39	-0.16
Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)			21.2

La Guinée-Bissau a effectué trois enquêtes auprès des ménages en 1991, 1993 et 2002. A partir d'une perspective à long terme, le pays ne s'est pas développé, mais il a reculé en termes de PIB dans les périodes 1992 - 2002 avec le taux de croissance de -0,7. Il n'est pas surprenant que le taux de pauvreté ait augmenté annuellement de 0,8% durant cette période. Toutefois, l'augmentation du taux de pauvreté n'a pas été faite d'une manière régulière. Bien que le taux de croissance ait été positif dans la période 1992-1993, il a été inférieur au taux de croissance démographique de telle sorte que la croissance du PIB par habitant était négative, soit -1,2. La pauvreté a augmenté de 11,62% par an, passant de 41,3% en 1991 à 52,1% en 1993. Dans la seconde période, 1994-2002, le taux de croissance

du PIB a été négatif. Comme on pouvait s'y attendre, le taux de croissance du PIB par habitant a également été négatif. Toutefois, la pauvreté a légèrement diminué mais lentement (à un taux de 0,73% par an), de 52,1% en 1993 à 48,8% en 2002. Bien que la croissance du PIB par habitant ait également été négative et plus encore dans la seconde période, une réduction du taux de pauvreté a été observée. Dans la période 1992 - 2002, le secteur agricole a stagné tandis que le secteur non agricole a reculé. La réduction de la pauvreté durant cette période est pour le moins surprenante. On aurait tendance à penser qu'il s'agit ici d'une mauvaise qualité des statistiques, sauf si des changements importants dans la distribution des revenus favorables aux pauvres pourrait l'expliquer.

**TABLEAU 11 : LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ EN GUINÉE BISSAU**

Période	1992-1993	1994-2002	1992-2002
Incidence de la pauvreté	41.3 (1991)	52.1 (1993)	48.8 (2002)
Taux de croissance du PIB	2.1	-1.7	-0.7
Taux de croissance du PIB agricole	5.9	0.2	1.5
Taux de croissance du PIB non agricole	-1.6	-4.0	-3.1
Taux de croissance de la population	3.3	2.8	2.9
Taux de croissance du PIB per capita	-1.2	-4.5	-3.5
Taux de croissance du PIB agricole per capita	2.6	-2.6	-1.4
Taux de croissance du PIB non agricole per capita	-4.8	-6.8	-6.0
Changement annuel en % de P0	11.62	-0.73	0.8
Elasticité Pauvreté-PIB per capita	-9.76	0.16	-0.23
Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita	4.43	0.28	-0.59
Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)			52.8

Dans le cas du Mali, trois enquêtes auprès des ménages ont été réalisées en 1994, 2001 et 2006 avec des taux de pauvreté enregistrés de 86,1 pour 1994, 61,2 pour 2001 et 51,4 pour 2006. Ainsi, le taux de pauvreté a diminué régulièrement au cours des périodes 1994 - 2006. Cela a été accompli avec un taux de croissance du PIB de 5,1% qui a été plus élevé que le taux de croissance démographique de 2,9%. Les taux de croissance global et agricole du PIB par habitant et par an durant cette période ont été de 2,2% pour la croissance globale et 0,8% pour la croissance agricole.

Le secteur non agricole a progressé plus vite que le secteur agricole. Dans les deux cas, pour les périodes 1995 - 2001 et 2002 - 2006, la croissance du secteur agricole et celle du secteur non agricole étaient positives. Cependant, l'élasticité de la pauvreté a diminué en termes absolus dans la seconde période. Pour l'élasticité par rapport à la croissance de l'agriculture, la diminution a été encore pire avec une réduction de -9,8 dans la première période à -1,66 en deuxième période. Cela montre qu'avec le temps, la capacité de la croissance de réduire la pauvreté a diminué.

**TABLEAU 12 : LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ AU MALI**

Période	1995-2001	2002-2006	1995-2001
Incidence de la pauvreté	86.1 (1994)	61.2 (2001)	51.4 (2006)
Taux de croissance du PIB	5.0	4.9	5.1
Taux de croissance du PIB agricole	3.3	5.1	3.7
Taux de croissance du PIB non agricole	6.0	4.9	5.8
Taux de croissance de la population	2.8	3.0	2.9
Taux de croissance du PIB per capita	2.2	2.0	2.2
Taux de croissance du PIB agricole per capita	0.5	2.1	0.8
Taux de croissance du PIB non agricole per capita	3.2	1.9	2.9
Changement annuel en % de P0	-4.88	-3.49	-4.3
Elasticité Pauvreté-PIB per capita	-2.19	-1.78	-1.96
Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita	-9.80	-1.66	-5.19
Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)			35.5

Au Niger, trois enquêtes auprès des ménages ont été menées en 1992, 1994 et 2005 et ont fait l'état du taux de pauvreté de 72,8% pour 1992, 78,2% pour 1994 et 65,9% pour 2005. Dans les périodes 1993 - 2005, les taux du PIB étaient de 4,1% et ceux de la croissance démographique de 3,4%. En conséquence, le revenu par habitant a à peine augmenté d'une croissance de 0,7% par an. Fait intéressant, cette faible croissance a pu réduire la pauvreté de 1% par an durant la période, bien que le déclin n'ait pas été régulier. Le taux de pauvreté a augmenté en 1994 mais a baissé à 65,9%, ce qui est

inférieur au niveau de 1992 de 72,8%. Un facteur qui peut avoir renforcé la réduction de la pauvreté en dépit de la faible croissance du revenu par habitant pourrait avoir été le fait que le secteur agricole a progressé plus rapidement que le secteur non agricole. Cela est particulièrement important d'autant plus que le secteur agricole représente environ 40% du PIB. Il est probable qu'il y ait eu une amélioration dans la distribution des revenus en faveur des employés du secteur agricole rural qui constituent une grande proportion des pauvres.

**TABLEAU 13 : LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ AU NIGER**

Période	1993-1994	1995-2005	1993-2005
Incidence de la pauvreté	72.8 (1992)	78.2 (1994)	65.9 (2005)
Taux de croissance du PIB	2.5	4.1	4.1
Taux de croissance du PIB agricole	-2.0	6.0	5.6
Taux de croissance du PIB non agricole	5.0	3.0	3.3
Taux de croissance de la population	3.2	3.4	3.4
Taux de croissance du PIB per capita	-0.7	0.7	0.7
Taux de croissance du PIB agricole per capita	-5.2	2.6	2.2
Taux de croissance du PIB non agricole per capita	1.8	-0.5	-0.1
Changement annuel en % de P0	3.58	-1.56	-1.0
Elasticité Pauvreté-PIB per capita	-4.96	-2.33	-1.38
Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita	-0.69	-0.60	-0.46
Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)			37.3

Le Nigéria a effectué 3 enquêtes auprès des ménages en 1993, 1996 et 2004 avec des taux de pauvreté de 49,2%, 68,5% et 64,4%. Ainsi, le taux de pauvreté a augmenté entre 1993 et 2004 mais pas d'une manière régulière. Pendant la période 1994 - 2004, les taux de croissance du PIB et démographique étaient, respectivement de 4,2% et 2,4% si bien que la croissance du revenu par habitant était de 1,8%. Cette croissance du revenu par habitant n'a pas pu se traduire en réduction de la pauvreté pendant toute la période 1994 à 2004. Toutefois, dans les périodes 1997 - 2004, le taux de

croissance a pu réduire la pauvreté. Cela est capturé par l'élasticité négative de la pauvreté de -. 28. Nous pouvons donc dire que la croissance était plus favorable aux pauvres dans les périodes 1997 - 2004. Toutefois, en raison de la croissance rapide du taux de pauvreté (11% par an) dans la période 1994-1996, l'effet global sur une plus longue période de (1994-2004) était que la pauvreté a augmenté en dépit d'une croissance annuelle du revenu par habitant de 1,8%.

**TABLEAU 14 : LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ AU NIGERIA**

Période	1994-1996	1997-2004	1994-2004
Incidence de la pauvreté	49.2 (1993)	68.5 (1996)	64.4 (2004)
Taux de croissance du PIB	3.2	5.1	4.2
Taux de croissance du PIB agricole	3.8	4.7	4.4
Taux de croissance du PIB non agricole	3.0	5.3	4.2
Taux de croissance de la population	2.6	2.3	2.4
Taux de croissance du PIB per capita	0.6	2.8	1.8
Taux de croissance du PIB agricole per capita	1.2	2.3	2.0
Taux de croissance du PIB non agricole per capita	0.4	2.9	1.8
Changement annuel en % de P0	11.03	-0.77	1.8
Elasticité Pauvreté-PIB per capita	18.52	-0.28	0.97
Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita	9.14	-0.33	0.88
Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)			24.3

Au Sénégal, quatre enquêtes auprès des ménages ont été menées en 1991, 1995, 2001 et 2005 avec des taux de pauvreté enregistrés de 65,8% pour 1991, 54,1% pour 1995, 42,2% pour 2001 et 33,5% pour 2005. Ainsi, le taux de pauvreté a baissé régulièrement entre 1991 et 2005. Cela a été réalisé grâce à un taux de croissance du PIB de 3,9% qui était plus élevé que le taux de croissance démographique de 2,5% dans la période 1992-2005. Le PIB par habitant était de 1,4% durant cette période. Le secteur non-agricole a été une source plus stable de la croissance du revenu par habitant alors que le taux de croissance du revenu par habitant a été négatif dans la période 1992 - 2005. Ironiquement, bien que dans les trois sous-périodes la croissance du revenu agricole par habitant ait été positive, lorsque toute la période est considérée, il n'y avait pas d'effet cumulatif de croissance appréciable. En fait, le PIB agricole par habitant

en 1992 est d'environ la même valeur de celle de 2005. De plus, les transitions entre les trois périodes ont enregistré des baisses dans le PIB agricole par habitant qui ne pouvaient pas être capturées par les mesures ci-dessous. En particulier, les taux de croissance en 1996 (c.-à-d. une croissance de 1995 à 1996) et 2002 (c.-à-d. une croissance de 2001 à 2002) étaient fortement négatifs de -6% et -24%. En revanche, le PIB non-agricole par habitant en 2005 était de 22% plus élevé que son niveau en 1992. Ainsi nous pouvons conclure que bien qu'il y ait une croissance périodique du PIB agricole par habitant, elle était irrégulière si bien que dans le long terme, il retourna à son niveau de 1992. En termes de capacité de la croissance à réduire la pauvreté, nous observons que, alors que la croissance globale est devenue plus favorable aux pauvres, la croissance agricole l'est devenue moins au fil du temps.

**TABLEAU 15 : LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ AU SÉNÉGAL**

Période	1992-1995	1996-2001	2002-2005	1992-2005
Incidence de la pauvreté	65.8 (1991)	54.1 (1995)	42.2 (2001)	33.5 (2005)
Taux de croissance du PIB	1.9	4.7	5.9	3.9
Taux de croissance du PIB agricole	4.9	4.1	9.0	1.7
Taux de croissance du PIB non agricole	1.3	4.8	5.4	4.3
Taux de croissance de la population	2.6	2.5	2.4	2.5
Taux de croissance du PIB per capita	-0.7	2.2	3.5	1.4
Taux de croissance du PIB agricole per capita	2.3	1.6	6.6	-0.8
Taux de croissance du PIB non agricole per capita	-1.3	2.3	3.0	1.8
Changement annuel en % de P0	-4.89	-3.37	-6.93	-4.6
Elasticité Pauvreté-PIB per capita	7.29	-1.53	-1.99	-3.22
Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita	-2.17	-2.13	-1.05	5.62
Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)				15.8

Les données révèlent que les pays ayant des taux plus élevés de croissance du PIB n'ont pas forcément les plus forts taux de réduction de la pauvreté - le Burkina Faso et le Mali qui avaient les taux de croissance les plus élevés n'ont pas eu les plus forts taux de réduction de la pauvreté. Deux facteurs déterminent si cela se produit ou non. Le premier est le taux de croissance démographique qui détermine ce que la croissance du revenu par habitant sera. Par exemple le Sénégal et le

Niger avaient presque le même taux de croissance du PIB (4%) dans le long terme, mais ils avaient des taux différents de croissance de revenus par habitant - 0,7% pour le Niger et 1,4% pour le Sénégal en raison de la différence de leurs taux de croissance démographique. Des taux de croissance des revenus par habitant beaucoup plus élevés avaient facilité la réduction de la pauvreté puisque plus de revenus étaient disponibles pour la redistribution.

**TABLEAU 16 : LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LA PAUVRETÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Pays	Taux de croissance du PIB	Taux de croissance du PIB agricole	Taux de croissance du PIB non agricole	Taux de croissance de la population	Taux de croissance du PIB per capita	Taux de croissance du PIB agricole per capita	Taux de croissance du PIB non agricole per capita	Part de l'agriculture dans le PIB (1990-2005)	Changement annuel en % de P0	Elasticité Pauvreté-PIB per capita	Elasticité Pauvreté-PIB agricole per capita
Burkina Faso	5.9	6.8	5.4	2.9	3.0	3.9	2.5	30.9	-2.6	-0.89	-0.68
Côte d'Ivoire	4.8	5.0	4.8	2.4	2.4	2.6	2.4	23.7	2.8	1.17	1.09
Gambie	3.1	-1.6	4.9	3.0	0.1	-4.6	1.9	28.5	-13.3	-145.64	2.87
Ghana	4.5	4.3	4.6	2.2	2.2	2.0	2.4	36.6	-3.8	-1.68	-1.85
Guinée	4.2	3.4	4.4	2.5	1.7	0.8	1.9	21.2	-0.1	-0.08	-0.16
Guinée-Bissau	-0.7	1.5	-3.1	2.9	-3.5	-1.4	-6.0	52.8	0.8	-0.23	-0.59
Mali	5.1	3.7	5.8	2.9	2.2	0.8	2.9	35.5	-4.3	-1.96	-5.19
Niger	4.1	5.6	3.3	3.4	0.7	2.2	-0.1	37.3	-1.0	-1.38	-0.46
Nigéria	4.2	4.4	4.2	2.4	1.8	2.0	1.8	24.3	1.8	0.97	0.88
Sénégal	3.9	1.7	4.3	2.5	1.4	-0.8	1.8	15.8	-4.6	-3.22	5.62

Le deuxième facteur est la nature distributive de la croissance. Si la croissance, y compris celle du revenu par habitant, a été concentrée parmi quelques membres non pauvres de la population, elle aurait moins de capacité à réduire la pauvreté. Ainsi, deux pays avec environ le même niveau de croissance du revenu par habitant peuvent avoir des taux très différents de réduction de la pauvreté, à savoir, l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance du revenu par habitant. Par exemple la Guinée et le

Nigéria, avaient environ le même taux de croissance du revenu par habitant (1,7% pour la Guinée et 1,8% pour le Nigéria). Toutefois, la réduction de la pauvreté en Guinée a été -. 1% par an alors que le niveau de pauvreté du Nigeria a augmenté de 1,8% par an. Manifestement, la croissance en Guinée a été favorable aux pauvres et, éventuellement, mieux répartie tandis que celle du Nigéria ne l'était pas.

Bien que le Burkina Faso ait la plus forte croissance du revenu par



habitant, certains autres pays avaient des taux de réduction de la pauvreté plus élevés car ils étaient plus en mesure de réduire la pauvreté par leur croissance. Ainsi, pour que la croissance du PIB globale ou agricole se traduise en réduction de la pauvreté, il faudrait qu'elle dépasse le taux de croissance démographique et qu'elle soit répartie de manière égale parmi la population. Ce serait encore mieux si la croissance était plus concentrée parmi les pauvres dans un pays. Cela conduirait à une croissance plus équitable et des taux élevés de réduction de la pauvreté.

Parmi les 10 pays qu'on est en train d'examiner ici, ceux qui avaient les meilleurs résultats dans la transformation de la croissance globale du revenu par habitant en réduction de la pauvreté étaient la Gambie avec des élasticités de -1,46 et le Sénégal de -3,22. Un seul pays, la Guinée Bissau avait une croissance globale du revenu par habitant négative. Les pays qui avaient le moins de succès dans la transformation de la croissance du revenu par habitant dans la pauvreté étaient la Côte d'Ivoire avec 1,17 d'élasticité et le Nigeria de 0,97. Cela signifie que bien qu'il y ait une croissance à long terme, la pauvreté a augmenté. La croissance n'a donc pas été favorable aux pauvres. En fait, ces deux pays sont les seuls qui ont eu une croissance positive mais qui n'ont pas pu transformer ceci en réduction de la pauvreté. Nous pouvons donc conclure que la croissance a été traduite avec succès en réduction de la pauvreté pour la plupart des pays.

Sur les 10 pays, 3 avaient une croissance négative du PIB agricole par habitant dans le long terme. Ce sont la Gambie, la Guinée-Bissau et le Sénégal. Il convient aussi de noter que la Gambie et le Sénégal font partie des pays les plus urbanisés en Afrique de l'Ouest et, par conséquent dont les populations comptent relativement moins sur le secteur agricole, toutes choses étant égales par ailleurs. Parmi les 7 restants, les pays qui avaient les meilleurs résultats en termes de capacité de la croissance agricole à

réduire la pauvreté étaient le Mali et le Ghana qui avaient des élasticités de pauvreté du PIB agricole de -5,19 et -1,85. Les pays qui ont été incapables de convertir la croissance de l'agriculture en réduction de la pauvreté étaient la Côte d'Ivoire et le Nigeria qui avaient des élasticités de 1,09 pour la Côte-D'Ivoire et 0,88 pour le Nigeria. Cela signifie que bien qu'il y ait une croissance positive du secteur agricole et du PIB agricole par habitant, le taux de pauvreté a augmenté.

De plus pour vérifier si la croissance se traduit en une réduction de la pauvreté, nous examinons aussi l'adéquation des taux de croissance en termes de leur capacité à maintenir le rythme de réduction de la pauvreté. Ceci est particulièrement important étant donné l'OMD 1 visé et la prochaine date butoir de 2015. Cette analyse utilise les deux indicateurs suivants : le déficit de croissance et le surplus de pauvreté (voir Badiane et Ulimwengu 2010) Ces deux indicateurs comparent le taux de réduction de la pauvreté à celui de la croissance. Lorsque le taux de croissance d'un pays est inférieur à celui requis pour maintenir le rythme de réduction de la pauvreté du pays, il est dit confronté à un déficit de croissance. Lorsque le taux de réduction de la pauvreté est plus faible que celui que la croissance du PIB du pays devrait permettre, le pays est dit éprouver un «surplus» de pauvreté. Le tableau 18 indique ces mesures pour les pays ouest-africains. Le tableau 18 indique également les résultats de l'analyse stratégique menée par l'IFPRI, le ReSAKSS-AO et leurs partenaires en appui au processus du PDDAA. Il indique le niveau du PIB de l'agriculture et le taux de croissance du PIB requis pour atteindre l'OMD 1, ainsi que la croissance du financement public de l'agriculture nécessaire pour atteindre la croissance agricole de 6% du PDDAA. Enfin, il indique les produits agricoles prioritaires qui peuvent avoir le plus d'impact sur la pauvreté dans chaque pays.

**TABLEAU 17: RELATIONS ENTRE INVESTISSEMENT-CROISSANCE ET PAUVRETÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST II**

	Croissance (%) nécessaires pour atteindre l'OMD1 ou 6% de croissance en Agriculture					
	Déficit de croissance	Surplus de pauvreté	Croissance du PIB	Croissance du PIB agricole	Croissance du financement agricole	Sous-secteur le plus Pro-Pauvre
Bénin	Moins de 2.5		5.1	13.1	7.9	Cultures vivrières
Burkina Faso		Supérieur à 20 – 30	3.2	7.1	9.1	Elevage
Cap-Vert	2.5-5		5.4	2.6	11.2	Cultures vivrières
Côte d'Ivoire	Moins de 2.5					
Gambie	Moins de 2.5		20.3	14.4	27	Céréales
Ghana	Moins de 2.5		5	4.2	19.1	Cultures vivrières, pêche et foresterie
Guinée	Moins de 2.5					
Guinée-Bissau	Moins de 2.5					
Liberia		Supérieur à 30 – 40	40.5	26	27	Cultures vivrières (riz, manioc et autres.)
Mali		Supérieur à 10 – 20	7.2	12.5	8.2	Cultures vivrières et élevage
Niger		Supérieur à 50	4	11.5	11.1	Elevage
Nigéria		Supérieur à 40 – 50	11	12	24	Céréales
Sénégal		Supérieur à 10 – 20	5.7	6.8	7.6	Cultures vivrières
Sierra Léone		Supérieur à 30 – 40	7.2	5.5	10	riz, manioc
Togo		Supérieur à 20 – 30	4.3	9.6	35.4	Cultures vivrières

Sources: Badiane Ousmane and John Ulimwengu 2010,

Les chiffres du déficit de croissance ci-dessus indiquent en augmentation de points de pourcentage, ce qui doit se produire dans la croissance du PIB, si le rythme de la réduction de la pauvreté du pays des années 1990-2005 doit être maintenue. Les chiffres du «surplus» de pauvreté indiquent le niveau en pourcentage par lequel le taux de pauvreté aurait dû être réduit étant donné le taux de croissance du PIB du pays dans les années 1990-2005.

Sept (7) pays sont confrontés à un déficit de croissance, tandis que 8 rencontrent un «surplus» de la pauvreté. Parmi les pays qui connaissent un déficit de croissance, le Cap-Vert a la plus grande incidence étant donné que son PIB doit croître entre 2,5 et 5 points de pourcentage supplémentaires si son taux de réduction de la pauvreté doit être maintenu. Cependant le Cap-Vert est déjà sur une bonne voie pour atteindre l'OMD1 même avec son taux de croissance actuel. Les autres pays ont un déficit inférieur à 2,5 points de croissance.

Parmi les pays qui connaissent un «surplus» de la pauvreté, le pire des cas se trouve au Niger où le taux de pauvreté aurait dû être inférieur de moitié à son taux actuel étant donné le taux de croissance du pays entre 1990 et 2005. Les pays ayant les plus faibles «surplus» de pauvreté sont le Sénégal et le Mali où il a une valeur comprise entre 10 à 20% pour le Sénégal et 20-30% pour le Mali.

Le succès de la mise en œuvre du PDDAA est particulièrement critique pour les pays qui connaissent un «surplus» de la pauvreté en ce sens que la mise en œuvre réussie du PDDAA peut apporter les financements agricoles requis pour une croissance agricole nécessaire à l'amélioration sensible du rythme de réduction de la pauvreté. Les analyses réalisées par l'IFPRI, le ReSAKSS-AO et leurs collaborateurs indiquent que les taux de croissance de l'agriculture variant entre 2,6% (au Cap-Vert) à 26% (au Libéria) seraient nécessaires pour atteindre l'OMD1 en 2015 dans 12 pays comme indiqué dans le tableau 18.

Parmi les 12 pays, ceux qui connaissent un déficit de croissance auraient besoin d'une croissance agricole moyenne de 8,6% tandis que ceux qui connaissent un «surplus» de pauvreté auraient besoin d'une croissance moyenne plus élevée de 11,4%. En termes de PIB global, le taux de croissance requis pour atteindre l'OMD1 en 2015 varie de 3,2% au Burkina Faso à 40,5% au Libéria.

L'analyse indique que sur la base des tendances actuelles, le secteur agricole de la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest devrait croître à un

taux moyen annuel de 4,5% entre 2010 et 2015. Ce taux de croissance moyen est inférieur à l'objectif de croissance agricole de 6% fixé par les chefs d'Etat et de Gouvernement des pays africains. Il y a donc place pour une meilleure croissance.

Logiquement, le Cap Vert qui a le plus faible taux attendu de croissance agricole est l'un des deux seuls pays du groupe qui est susceptible d'atteindre l'OMD1 en fonction des tendances actuelles. Ceci s'explique par le fait que le secteur agricole joue un rôle relativement plus faible que dans les économies des autres pays. L'autre pays susceptible d'atteindre l'OMD1 est le Ghana. Les 10 autres pays auront besoin de mettre en place des politiques afin de continuer à stimuler la croissance du secteur agricole en particulier pour l'atteinte de l'OMD1.

En moyenne, le secteur agricole devrait croître de 10,4% par an dans les 12 pays pour que l'OMD1 soit atteint. Ceci équivaut à doubler le taux de croissance actuel, ce qui indique qu'il serait difficile pour les pays d'atteindre l'OMD1. Hormis les deux pays qui sont sur la bonne voie pour atteindre l'OMD1, le taux de croissance agricole nécessaire le plus faible est de 5,5% en Sierra Leone alors que le plus important est de 26% au Libéria. Il faut noter que le taux requis de 5,5% en Sierra Leone est basé sur une amélioration attendue substantielle de la qualité des politiques, de mise en œuvre et de l'efficacité des dépenses.

En dehors de la Sierra Leone et parmi les 10 qui ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre l'OMD 1, le taux de croissance nécessaire le plus faible est de 6,8% au Sénégal. Il est clair qu'un grand nombre d'améliorations dans la prise de décisions et la gestion des finances publiques sont nécessaires si la cible de l'OMD1 doit être atteinte. En termes de l'économie globale, un taux de croissance moyen de 9,9% sera nécessaire pour atteindre

l'OMD 1. Les taux requis pour les pays qui ne sont pas sur la bonne voie pour y parvenir varient de 3,2% (Burkina Faso) à 40,5% (Libéria).

Les taux de croissance requis pour le secteur agricole sont plus élevés car il ya un besoin pour l'agriculture d'être le principal moteur de croissance. Cela est dû à son importance comme source majeure de revenus pour les ménages pauvres en Afrique de l'Ouest en général: une croissance tirée par l'agriculture est plus favorable aux pauvres que celle dirigée par d'autres secteurs. Toutefois, la croissance du secteur agricole seul ne peut fournir la croissance nécessaire pour atteindre l'OMD 1 ou des cibles similaires de réduction de la pauvreté.

En raison de la difficulté d'atteindre le taux de croissance requis pour atteindre l'OMD 1 dans la plupart des pays ci-dessus indiqués, d'autres scénarios de croissance et de réduction de la pauvreté ont été considérés. Ces scénarios conduisent à la réduction de moitié du taux de pauvreté de 1990 entre 2015 et 2025. Ces scénarios ont été envisagés afin d'aider les pays à élaborer un plan pour leur document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) dans lequel il y aura une cible spécifique de réduction de la pauvreté pour le gouvernement et ses partenaires. Ces scénarios ont été présentés pour examen lors des tables rondes du PDDAA au niveau national. Certains pays ont accepté ces propositions et ont discuté des exigences pour atteindre les objectifs qui y sont fixés.

Ces scénarios ont besoin d'un taux moyen de croissance du secteur agricole de 7,9% par rapport au 10,4% requis pour atteindre l'OMD 1 en 2015 dans les 12 pays. Ici, le taux de croissance agricole nécessaire pour les pays ne pouvant pas atteindre l'OMD1 varie entre 5,9% (Burkina Faso) à plus de 12% (Nigeria). Les analyses au Nigeria indiquent qu'un taux de croissance de l'agriculture au-dessus de 12% est nécessaire à la réalisation de l'OMD1. Le taux moyen de croissance requis de 7,9% indique que le taux de croissance minimum de 6% exigé par les chefs d'Etat et de Gouvernement doit être dépassé pour atteindre l'OMD 1. Le

taux global de croissance du PIB dans les scénarios envisagés serait de 5,9% par rapport au 9,9% nécessaire si l'OMD 1 doit être atteint en 2015 par les 12 pays ci-dessus.

Bien que le taux moyen de croissance agricole proposé de 7,9% soit inférieur à celui requis pour atteindre l'objectif en 2015 (10,4%), il est encore plus élevé que le taux de croissance de 4,5% indiqué par les tendances actuelles. Il est en fait presque le double de la croissance si on se base sur les tendances actuelles. De toute évidence, il sera difficile d'atteindre ces objectifs. Les besoins de financement pour atteindre ces objectifs doivent également être considérés. Atteindre l'objectif de croissance de 6% du PDDAA pour le secteur agricole va demander en moyenne, une augmentation annuelle de 16,5% dans les dépenses publiques du secteur de l'agriculture dans les 12 pays. Cette exigence varie de 7,6% (Sénégal) à 35% (Togo). Cela implique qu'atteindre le taux de croissance moyen de 7,9% considéré exigerait plus que le taux de croissance moyen de 16,5% ainsi que des taux plus élevés pour les pays pris individuellement.

L'analyse a indiqué qu'une manière efficace d'améliorer les chances d'atteindre ces objectifs sera pour les pays pris individuellement de donner une priorité plus élevée aux filières agricoles qui sont les plus pro-pauvres. Ces filières réduisent la pauvreté plus que les autres. L'analyse a identifié ces filières dans chaque pays. Les cultures vivrières et l'élevage ont été les filières les plus couramment identifiées à cet égard. Ceci ne veut pas dire que seule la chaîne de valeur de ces produits doit être élargie. Au contraire, ils devraient être prioritaires en vue d'obtenir la réduction la plus élevée possible du niveau de pauvreté. Par ailleurs et comme indiqué plus haut, le secteur de l'agriculture seul ne peut pas apporter le taux de croissance requis. Sa croissance doit être complétée par une croissance dans les secteurs non-agricoles.

# CONCLUSION

Les indicateurs analysés dans ce rapport ont permis d'apprécier la qualité de l'environnement conditionnant la réussite des politiques agricoles, le soutien public à l'agriculture, les performances de l'agriculture, l'évolution des conditions de vie des ménages au cours des vingt dernières années ainsi que les liens entre les investissements, la croissance agricole et la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

Après avoir stagné dans les années 1990, le soutien public à l'agriculture s'est beaucoup accru au cours de ces dernières années dans la plupart des pays de la région. Les dépenses agricoles sont orientées majoritairement vers les investissements dans les pays sahéliens et vers les dépenses courantes dans les pays côtiers. L'importance des investissements dans les dépenses agricoles dans les pays sahéliens est imputable à l'aide publique au développement. Les investissements financés sur fonds internes sont faibles dans la majorité des pays de la région en particulier dans les pays Sahéliens. Il est indispensable que les pays accroissent de façon substantielle leur soutien à l'agriculture en développant des initiatives endogènes de mobilisation des ressources pour réduire la dépendance de l'aide publique au développement. L'ECOWAP/PDDAA peut servir de plateforme de réflexion pour trouver de telles initiatives.

En 2007, sur onze pays de la région pour lesquels les informations étaient disponibles, quatre pays ont effectivement consacré au moins 10% de leurs ressources publiques à l'agriculture. Il s'agit du Burkina Faso (15,8%), du Mali (11%), du Niger (15,4%) et du Sénégal (14%). En 2008, sur sept pays ayant fourni les données, trois pays ont respecté l'engagement de Maputo à savoir le Burkina Faso (13,8%), le Mali (12,7%) et le Niger (12,2%). Le Burkina Faso, le Mali et le Niger consacrent habituellement plus de 10% des ressources publiques à l'agriculture pour atténuer les effets des aléas climatiques qu'ils subissent alors que le Sénégal a dû augmenter de façon significative les ressources allouées à l'agriculture au cours des dernières années pour atteindre la cible de Maputo.

Parmi les pays n'ayant pas atteint la cible pour le moment, le Liberia, le Nigeria et le Togo ont augmenté de façon soutenue la part des ressources publiques destinées à l'agriculture. Le Ghana a atteint la cible en 2005 (9,8%) et en 2006 (10,3%) avant que le ratio ne tombe à 8,2% en 2008. On constate une baisse du ratio au Bénin et sa stagnation en Côte d'Ivoire et en Gambie.

Les mesures de relance de la production vivrière ainsi que la bonne pluviométrie enregistrée ont permis à la région d'atteindre un taux de

croissance agricole de 6,5% en 2008 contre une moyenne de 4,4% durant la période 2003-2007 et 3,2% dans les années 1990. Les productions céréalières ont connu une hausse de 12,6% et les racines et tubercules de 9% en 2008. La région est globalement autosuffisante en produits vivriers à l'exception du blé et du riz même si la production régionale de riz a progressé de 14% en 2008.

Toutefois, avec un taux d'irrigation des terres cultivées inférieur à 1% dans la plupart des pays de la région, la production agricole de la région subit fortement les fluctuations de la pluviométrie avec des rendements pouvant baisser en année de déficit pluviométrique jusqu'à 25% par rapport à leurs moyennes.

Les filières d'exportation de la région connaissent des performances mitigées liées à la baisse des cours mondiaux et aux problèmes engendrés par leurs restructurations.

Malgré les potentialités dont regorge la région, elle demeure déficitaire en produits laitiers et en poisson. Le sous-investissement dans l'élevage, la pêche et la pisciculture malgré leur niveau de rentabilité élevé par rapport à la production végétale explique ces faibles performances.

En dehors du retard de croissance, tous les indicateurs de bien-être montrent une amélioration globale dans les années 2000 comparativement aux années 1990.

En utilisant le seuil international de pauvreté d'1 \$ US PPA et en excluant le Nigeria, l'incidence de la pauvreté a diminué de 20% dans les années 2000 comparativement aux années 1990 dans la région. Au Nigeria, elle a augmenté de 9%. D'autres indices indiquent également une

amélioration du bien-être. L'indice global de la faim calculé pour la région montre une diminution de 22% en passant d'une valeur moyenne de 24,1% en 1990 à 18,7% en 2009. Le seul indicateur qui a enregistré un résultat négatif a été le pourcentage d'enfants souffrant de retard de croissance. Il a augmenté de 15% en moyenne entre les années 1990 et 2000 dans la région hors Nigeria. Dans ce pays, le taux a baissé de 15%. Ainsi, dans l'ensemble, les tendances observées suggèrent une amélioration des conditions de vie des ménages entre les décennies 1990 et 2000. Cependant, les changements ne sont pas généralement continus; en effet, les indicateurs fluctuent, en dépit d'une tendance générale positive.

A l'exception du Cap-Vert et du Ghana, la tendance actuelle de la croissance économique en général et de la croissance agricole en particulier, ne permettra pas aux pays de la région d'atteindre l'OMD1 à l'horizon 2015. Il faudra en moyenne une croissance agricole de 10,4% pour l'atteindre en 2015 et 7,9% en 2025 alors que la tendance actuelle est de 4,5%. Cela montre que l'objectif de croissance de 6% du PDDAA doit être revu à la hausse. Et cela implique que l'accroissement moyen annuel de 16,5% des dépenses publiques agricoles requis pour la réalisation de la croissance de 6% devra être revu aussi à la hausse pour atteindre les cibles de l'OMD1 en 2015 ou en 2025. Les analyses ont révélé aussi que la croissance portée par les cultures vivrières et par le sous-secteur de l'élevage était plus favorable aux pauvres. Face à ces challenges, une amélioration de l'efficacité des dépenses agricoles orientées vers les cultures vivrières et l'élevage ainsi que la promotion des secteurs non-agricoles de l'économie augmenteront les chances de réalisation de l'OMD1.

# Références bibliographiques

- Badiane Ousmane and John Ulimwengu 2010, Growth-Poverty Convergence: Its Measures and Application in Tracking Progress towards the Millennium Poverty Reduction Goal – IFPRI. Modelling results from the CAADP country process in ECOWAS countries
- Blein Rogr et al, 2008 Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM). Février 2008. "Les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest".
- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Bénin. 2009. "Evolution du secteur agricole et des conditions de vie des ménages au Bénin".
- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Bénin. 2009. "Etat des lieux de la crise de la vie chère en 2007/2008".
- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles. Burkina Faso. 2009. "Evolution du secteur agricole et des conditions de vie des ménages au Burkina Faso".
- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles. Burkina Faso. Août 2008. "Hausse des prix des denrées et risque alimentaire".
- Ministère de l'Agriculture. Direction Générale de la Planification du Contrôle des Projets et des Statistique. Direction des Statistiques, de la Documentation et des Statistiques. Côte d'Ivoire. 2009. "Evolution du secteur agricole et des conditions de vie des ménages".
- Ministère de l'Agriculture. Direction Générale de la Planification du Contrôle des Projets et des Statistiques. Direction des Statistiques, de la Documentation et des Statistiques. Côte d'Ivoire. 2009. "Etat des lieux de la crise de la vie chère en Côte d'Ivoire de 2007 à 2008".
- Ministry of Food and Agriculture. Ghana. 2009. "Agricultural Trends and Progress in Household Living Conditions in Ghana".
- Ministère de l'agriculture. Cellule de Planification et de Statistique. 2009. "Rapport sur l'évolution du secteur agricole et des conditions de vie des ménages au Mali".
- Ministère du développement agricole. Niger. 2009. "Rapport sur l'évolution du secteur agricole et des conditions de vie des ménages au Niger".
- Ministère de l'agriculture. Sénégal. Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS). 2009. "Evolution du secteur agricole et des conditions de vie des ménages au Sénégal".

- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Togo 2009. "Evolution du secteur agricole et des conditions de vie des ménages au Togo".
- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Togo.2009. "Etat des lieux de la crise de la vie chère en 2007/2008".
- International Food Policy Research Institute (2007) The Challenge of Hunger. Washington, D.C: International Food Policy Research Institute
- Measure Demographic and Health Surveys (2010) Online Tools: Statcompiler <http://www.statcompiler.com/>.
- Regional Strategic Analysis and Knowledge Support Systems (ReSAKSS) West Africa, International Institute of Tropical Agriculture (IITA), Ibadan, Nigeria.2009. "Report on Progress of Agriculture Sector and Household Living Conditions in Nigeria".
- ReSAKSS WA (2009) Regional Synthesis Living Conditions of Households. Regional Dissemination Workshop on Agricultural Trends and Progress in Living Conditions in West Africa. May 12-15 2009. Accra.
- United Nations Food and Agriculture Organization (2010) Food Security Statistics [http://www.fao.org/faostat/foodsecurity/index\\_en.htm](http://www.fao.org/faostat/foodsecurity/index_en.htm)
- United Nations Statistics Division (2010) Millennium Development Goals Indicators <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/default.aspx>.
- World Health Organisation (2010) WHO Statistical Information System <http://www.who.int/whosis/en/>



## Annexes

Pays	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Gambie	Ghana	Liberia	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo
1990												4.4
1991										4.8		4.2
1992		24.6								6.0		3.7
1993		21.4								6.2		3.0
1994		17.9								4.6		4.6
1995		45.2					28.5			5.2		5.6
1996	7.5	32.8					27.7			5.0		3.7
1997	7.4	24.7					18.8			6.8		4.3
1998	8.9	23.1					14.1			6.6		3.2
1999	9.3	22.2	3.3				14.2			4.6		3.2
2000	8.0	24.7	2.2				8.9			10.6		5.5
2001	4.1	17.8	3.1				12.8	15.8		6.1	2.4	3.1
2002	4.5	23.5	2.1		6.9		8.9	16.6	3.5	6.2	2.3	2.6
2003	5.5	32.7	2.7		5.8		9.6	16.4	1.9	6.4	3.1	2.8
2004	5.3	20.5	2.9		8.8		11.4	19.5	3.1	12.9	3.0	2.2
2005	6.4	12.1	2.0	6.9	9.8		15.5	14.5	3.4	14.1	2.3	3.5
2006	7.5	20.4	2.4	5.7	10.3	4.0	10.6	15.1	4.1	13.4	2.9	3.4
2007	6.1	15.8	2.0	7.3	8.2	5.5	11.0	15.4	4.4	13.9		8.0
2008	5.6	13.8				8.6	12.7	12.2	4.6			8.0

A1. Evolution de la part de l'agriculture dans les dépenses publiques totales (%)

Source: Rapports pays

## A2. Evolution des dépenses publiques agricoles réelles (aux prix de 2000, en million de \$US de2008)

Pays	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Gambie	Ghana	Liberia	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo
1990												17,4
1991		136,6						85,0		36,6		14,8
1992		135,0						41,5		71,4		12,6
1993		124,2						60,0		47,6		9,9
1994		102,8						76,2		32,1		13,5
1995		126,4					146,2	55,9		34,4		14,9
1996	42,2	125,9					162,7	67,9		40,4		12,6
1997	42,9	120,4					170,0	68,6		55,8		14,4
1998	46,9	117,3					137,8			58,3		12,6
1999	42,5	90,9	109,0				144,9			43,0		10,0
2000	43,5	78,8	78,6				88,4			101,8		15,8
2001	34,3	63,2	77,6				134,3	103,9		74,3	7,7	8,0
2002	46,2	94,0	89,2		30,1		117,1	109,0	384,6	100,1	8,5	5,7
2003	55,0	129,1	90,0		28,5		129,0	116,9	211,4	128,1	9,0	7,9
2004	47,8	97,3	90,6		36,3		154,4	155,3	396,1	276,6	7,0	6,4
2005	53,5	62,9	69,2	4,4	63,0		241,6	116,3	475,7	299,7	5,5	11,0
2006	51,5	165,4	83,8	4,0	93,3	2,1	171,6	118,2	545,6	312,0	7,3	13,5
2007	63,7	150,0	72,0	5,6	85,0	2,8	178,7	80,6	749,2	321,8		29,9
2008	56,9	125,2				3,3	247,9	85,3	960,7			35,9
2009									1148,0			

Source: Nos calculs à partir des rapports pays

### A3. Structure des superficies cultivées en 2005-2008 (%)

Pays	Céréales	Tubercules et racines	Légumineuses	Café/Cacao	Coton	Autres
Cap Vert	91,5	3,7	0,0	0,0	0,0	4,9
Sierra Leone	78,1	6,3	11,4	3,6	0,0	0,6
Burkina Faso	77,1	0,2	11,0	0,0	11,8	0,0
Mali	76,7	0,3	14,2	0,0	8,7	0,1
Guinée Bissau	75,7	2,1	12,4	0,0	2,1	7,7
Guinée	74,5	8,7	8,8	2,8	1,5	3,7
Niger	66,3	0,0	33,7	0,0	0,0	0,0
Gambie	61,9	0,8	37,0	0,0	0,4	0,0
Togo	56,3	13,8	17,8	5,2	5,3	1,7
Sénégal	56,0	2,3	39,9	0,0	1,7	0,2
Nigeria	52,0	14,8	29,5	1,9	1,5	0,2
Bénin	51,0	21,2	16,3	0,0	11,5	0,0
Liberia	44,8	26,9	4,9	10,1	0,0	13,4
Ghana	25,1	27,6	8,4	33,2	0,0	5,8
Côte d'Ivoire	16,5	23,6	1,8	44,4	4,9	8,7
CEDEAO	54,2	12,0	25,1	5,2	2,4	1,0

Source: Nos calculs à partir des rapports pays

#### A4. Croissance agricole (en %)

Pays	2009	2008	2003-2007
Sierra Leone	4,0	5,9	9,4
Nigéria	5,9	6,5	6,8
Gambie	3,7	7,4	6,2
Niger	-6,9	8,6	4,7
Ghana	3,6	4,9	4,5
Libéria	6,6	18,7	4,4
Mali	5,6	10,0	3,4
Bénin	3,6	3,8	3,4
Cap-Vert	0,9	3,8	3,1
Guinée	3,8	4,1	3,0
Burkina Faso	6,0	8,6	2,1
Togo	9,1	1,5	1,1
Guinée-Bissau	2,0	3,2	1,1
Côte d'Ivoire	-0,5	-0,6	-4,0
Sénégal	15,4	14,2	

Source: Nos calculs à partir des rapports pays

#### A5. Proportion de la population pauvre selon le seuil de 1\$ PPA par jour (en %)

Pays	1990	91	92	93	94	95	96	97	98	99	2000	01	02	03	04	05	06	07	08	Moyenne		
																				1990s	2000s	
Bénin														47.3								
Burkina Faso					71.2				70					56.5							70.6	56.5
Cap Vert												20.6										
Cote d'Ivoire				17.8		21.1			24.1				23.3								21	23.3
Gambie									66.7					34.3							66.7	34.3
Ghana			51.1						39.1								30				45.1	30
Guinée		92.6			36.8									70.1							64.7	70.1
Guinée-Bissau		41.3		52.1									48.8								46.7	48.8
Liberia																			83.7			
Mali					86.1							61.2					51.4				86.1	56.3
Niger			72.8		78.2											65.9					75.5	65.9
Nigeria				49.2			68.5								64.4						58.85	64.4
Sénégal		65.8				54.1						44.2				33.5					59.95	38.85
Sierra Leone														53.4								
Togo																		38.7				
<b>CEDEAO</b>																					59.5	48.8

Source: UNSD (2010)

## A6. Proportion de la population pauvre selon le seuil de pauvreté nationale (%)

Pays	1990	91	92	93	94	95	96	97	98	99	2000	01	02	03	04	05	06	07	08	Moyenne	
																				1990s	2000s
Bénin						27				29							37	33		27.8	35.4
Burkina Faso					45				45					46						44.9	46.4
Cap Vert													37					27			31.7
Cote d'Ivoire				32		37			34					38					48.9	34.2	43.7
Gambie			64						58					61						60.8	61.3
Ghana			50							40								29		44.8	28.5
Guinée					40															40.0	
Guinée-Bissau													66								65.7
Liberia																		64			63.8
Mali									64			68					64			63.8	66.4
Niger				63												62			59.5	63.0	60.8
Nigeria				43			66								54					54.2	54.4
Sénégal			33			68							57			51	50			50.7	52.8
Sierra Leone															70						70.2
Togo					73													62		73.0	61.7
CEDEAO																				51.7	51.1

Sources: UNSD (2010) et ReSAKSS WA (2009)

## A7. Proportion de la population urbaine pauvre selon le seuil de pauvreté nationale (%)

Pays	1990	91	92	93	94	95	96	97	98	99	2000	01	02	03	04	05	06	07	08	Moyenne			
																				1990s	2000s		
Bénin						28.5				23									28.3		25.9	28.3	
Burkina Faso					10.4				16.5					19.2								13.45	19.2
Cap Vert													25						13.2				19.1
Cote d'Ivoire				19.4		23.7			23.4					24.5						29.5	22.1667		27
Gambie									48					57							48		57
Ghana			27.7							19								10.8			23.55		10.8
Guinée																							
Guinée-Bissau													52.6										52.6
Liberia																			55				55
Mali									30.1			33						31.8			30.1		32.4
Niger				52													44.1			36.7	52		40.4
Nigeria				37.5			58.2								43.2						47.85		43.2
Sénégal			23.7										45.7				35.1				23.7		40.4
Sierra Leone															56.4								56.4
Togo																		38.8					38.8
CEDEAO																					35.8		37.3

Sources: UNSD (2010) et ReSAKSS WA (2009)

## A8. Proportion de la population rurale pauvre selon le seuil de pauvreté nationale (%)

Pays	1990	91	92	93	94	95	96	97	98	99	2000	01	02	03	04	05	06	07	08	Moyenne		
																				1990s	2000s	
Bénin						25.2				33									36.1		29.1	36.1
Burkina Faso					51				51					52.4							51.0	52.4
Cap Vert													51.1						44.3			47.7
Cote d'Ivoire				42		46.1			41.8				49							62.5	43.3	55.8
Gambie									61					63							61.0	63.0
Ghana			63.6							50								39.2			56.6	39.2
Guinée																						
Guinée-Bissau																						
Liberia																			67.7			67.7
Mali									75.9			81						79.5			75.9	80.3
Niger				66													65.7		63.9		66.0	64.8
Nigeria				46			69.3								63.3						57.7	63.3
Sénégal			40.4										65.2				61.9				40.4	63.6
Sierra Leone															79							79.0
Togo																			74.3			74.3
CEDEAO																					60.1	64.8

Sources: UNSD (2010) et ReSAKSS WA (2009)



### A9. Indice d'écart de la pauvreté selon le seuil de 1\$ (en %)

Pays	1990	91	92	93	94	95	96	97	98	99	2000	01	02	03	04	05	06	07	Moyenne			
																				1990s	2000s	
Bénin														15.7							15.7	
Burkina Faso					34.7				30.2					20.3							32.5	20.3
Cap Vert												5.9										5.9
Cote d'Ivoire				4		4.8			6.7					6.8							5.2	6.8
Gambie									34.7					12.1							34.7	12.1
Ghana			18.3						14.4									10.5			16.4	10.5
Guinée		63.3			11.5									32.2							37.4	32.2
Guinée-Bissau		21.7		20.6										16.5							21.2	16.5
Liberia																			40.8			40.8
Mali					53.1							25.8						18.8			53.1	22.3
Niger			29.7		38.6											28.1					34.2	28.1
Nigeria				22.9				32.1							29.6						27.5	29.6
Sénégal		34.3				19.5						14.3				10.8					26.9	12.6
Sierra Leone	44.8													20.3								20.3
Togo																		11.4				11.4

Source: UNSD (2010)

### A10. Part du quintile le plus pauvre dans les dépenses totales (en%)

Pays	1990	91	92	93	94	95	96	97	98	99	2000	01	02	03	04	05	06	07	Moyenne		
																				1990s	2000s
Bénin														6.9						6.9	6.9
Burkina Faso					5.1				6.1					7						5.6	7.0
Cap Vert												4.5									4.5
Cote d'Ivoire				7.1		7.1			5.8				5							6.7	5.0
Gambie									4					4.8						4.0	4.8
Ghana			6.7						5.6								5.2			6.2	5.2
Guinée		3.1			6.4									5.8						4.8	5.8
Guinée-Bissau		2.1		5.2									7.2							3.7	7.2
Liberia																			6.4		6.4
Mali					4.6							6.1					6.5			4.6	6.3
Niger			7.5		6											5.9				6.8	5.9
Nigeria				4			5.1								5.1					4.6	5.1
Sénégal		3.5				6.5						6.6				6.2				5.0	6.4
Sierra Leone														6.1							6.1
Togo																		7.6			7.6
CEDEAO																				5.2	5.9

Source: UNSD (2010)

## A11. Incidence du retard de croissance des enfants (en %)

Pays		National	Urbain	Rural	Masculin	Feminin
Bénin	1996.0	25.0	21.4	26.6	27.2	22.7
	2001.0	30.4	24.2	33.4	30.7	30
	2006.0	38.1	32.3	41.3	40.7	35.5
	2007.0	37.0				
Burkina Faso	1993.0	33.3	19.8	35.8	34.5	32.1
	1999.0	36.8	22.7	38.8	38.6	34.9
	2003.0	38.6	19.8	41.4	40.2	36.8
Cote d'Ivoire	1994.0	24.4	15.3	29.2	25.2	23.6
	1999.0	25.2	18.3	28.6	23.8	26.5
	2006.0	33.0				
Gambie	2000.0	24.1				
Ghana	1993.0	25.9	15.5	30	27.8	23.9
	1998.0	25.9	14.3	29.7	28.1	23.8
	2003.0	29.4	19.9	34	32.4	26.4
	2008.0	22.7	16	26.7	23.1	22.2
Guinée	1999.0	26.1	18.2	29.4	27	25
	2005.0	34.7	23.1	38.1	36.2	33.2
Guinée-Bissau	2000.0	36.1				
Liberia	2000.0	45.3				
Mali	2007.0	33.5	24.9	37.1	36.3	30.4
	1996.0	30.1	21.8	33.1	31	29.2
	2001.0	37.6	23.2	42.1	38.3	36.9
Niger	2006.0	33.9	23.9	37.8	35.3	32.5
	1992.0	39.5	26.9	42.4	40.7	38.1
	1998.0	41.1	31.2	43	42.5	39.5
Nigeria	2006.0	49.9	30.6	53.3	52.2	47.4
	1990.0	42.7	34.7	45.1	43	42.4
	1999.0	45.5	41.6	47	48.4	42.4
	2003.0	38.5	28.9	42.9	40.8	36
Sénégal	2008.0	36.7	27	41.3	38.4	35
	1992.0	21.7	13.8	26.5	23.3	20.1
	1993.0	24.7	14.8	30.6	25.9	23.5
Sierra Leone	2005.0	15.9	8.6	19.9	15.7	16.1
	2008.0	32.7	24	35.8	35.1	30.4
Togo	1998.0	21.7	14.8	23.9	23.4	20.1
	2005.0	19.4	14.4	23.3		
	2006.0	23.7				

Sources: Measure DHS (2010), UNSD (2010), ReSAKSS WA (2009) et WHO (2010)

## A12. Incidence de l'insuffisance pondérale des enfants (en %)

Pays		National	Urbain	Rural	Masculin	Feminin
Bénin	1996	29.2	24.4	31.3	32.1	26.2
	2001	22.8	17.8	25.3	24.4	21.2
	2006	22.5	18.4	24.7	24	20.9
Burkina Faso	1993	32.7	20.6	35	33.2	32.2
	1999	34.3	22.3	36	33.6	35.1
	2003	37.6	20.5	40.3	38.2	37
	2005	46.1	29.2	48.9		
	2007	31.7	21.8	34		
Cap Vert	1994	13.5				
Cote d'Ivoire	1993	23.6				
	1994	23.8	16.2	27.7	26.4	21.1
	1999	21.2	13.3	25.1	18.7	23.6
	2002	21.7				
	2004	17.2				
	2006	20.2				
Gambie	1996	26.3				
	2000	15.4				
	2006	20.3				
Ghana	1993	27.3	17.5	31.3	28.9	25.8
	1998	24.9	15.6	27.9	25.4	24.3
	2003	21.8	14.9	25.2	22.3	21.4
	2008	17.3	13.8	19.4	17.9	16.7
Guinée	1999	23.2	18.4	25.3	22.5	24
	2002	20.8				
	2005	25.9	19.2	27.8	26.9	24.8
Guinée-Bissau	2000	21.9				
	2006	19.4				
Liberia	2000	22.8				
	2007	22.5	20.4	23.4	22.7	22.4
Mali	1996	40	31.7	43	39.7	40.3
	2001	33.3	20.6	37.2	34.4	32.2
	2006	32	24.9	34.7	32.7	31.3
Niger	1992	42.6	30.7	45.4	42.8	42.4
	1998	49.6	35.3	52.4	48.9	50.3
	2000	39.6				
	2006	44.2	27.1	47.3	45.3	43.1

Pays		National	Urbain	Rural	Masculin	Feminin
Nigeria	1990	35.3	26	38.1	35.2	35.4
	1999	27.3	26.7	27.5	29.2	25.3
	2003	28.7	22.4	31.7	29.1	28.3
	2008	27.3	19.1	31.2	28	26.6
Sénégal	1992	20.1	13.3	24.4	21.1	19.3
	1993	22.2	14.1	27.2	23.4	21.1
	1996	22.3	16.5	25.8	24	22
	2000	18.4	13.2	20.5	19.3	16.4
	2001	19.2	11.7	23.6	19.8	18.6
	2005	17	9.8	20.9	15.9	18.1
Sierra Leone	2000	27.2				
	2005	30.4				
	2008	25.4	17.6	28.3	27.9	23
Togo	1996	19				
	1998	25.1	16.1	27.9	25.8	24.5
	2005	21.6	16.2	22.6	24.3	17.1
	2006	26				

Sources: Measure DHS (2010), UNSD (2010), ReSAKSS WA (2009) et WHO (2010)

### A13. Prévalence de la sous-alimentation (en %)

Pays	1990-1992	1995-1997	2000-2002	2004-2006
Bénin	28.00	26.00	22.00	19.00
Burkina Faso	14.00	12.00	13.00	9.00
Cap Vert	12.00	14.00	19.00	14.00
Côte d'Ivoire	15.00	16.00	15.00	14.00
Gambie	20.00	31.00	29.00	29.00
Ghana	34.00	16.00	12.00	8.00
Guinée	19.00	18.00	18.00	16.00
Guinée-Bissau	20.00	26.00	29.00	31.00
Liberia	30.00	39.00	43.00	38.00
Mali	14.00	15.00	12.00	10.00
Niger	38.00	40.00	32.00	28.00
Nigeria	15.00	10.00	10.00	8.00
Sénégal	28.00	32.00	32.00	25.00
Sierra Leone	45.00	43.00	51.00	46.00
Togo	45.00	39.00	41.00	37.00

Source: FAO (2010)

#### A14. L'indice global de la faim

Pays	1990	2009	Evolution
Bénin	23.9	17.2	-28.0
Burkina Faso	21.8	20.4	-6.4
Cote d'Ivoire	16	14.5	-9.4
Gambie	18.3	18.9	3.3
Ghana	23.5	11.5	-51.1
Guinée	22.6	18.2	-19.5
Guinée-Bissau	21.6	23.1	6.9
Liberia	23	24.6	7.0
Mali	24.2	19.5	-19.4
Niger	36.5	28.8	-21.1
Nigeria	24.4	18.4	-24.6
Sénégal	20.8	17.3	-16.8
Sierra Leone	33.1	33.8	2.1
Togo	27.8	23.1	-16.9
CEDEAO	24.1	20.7	-14.3

Source: IFPRI Global Hunger Index Reports

## A15. Options de croissance pour la réduction de la pauvreté dans les pays de l'Afrique de l'Ouest

	Bénin	Ghana	Burkina Faso	Cap Vert	Mali	Niger	Sénégal	Togo	La Gambie	Liberia	Nigeria	Sierra Leone	Moyenne
La croissance agricole avec les tendances actuelles	5.1	4.2	5.1	2.6	5.5	4.4	4.1	4.7	3.7	5	5.7	4.2	4.5
Est-ce que les stratégies gouvernementales actuelles peuvent conduire à la réalisation des OMD1?	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Quelles taux de croissance agricole et global seraient nécessaires pour atteindre l'OMD 1?()	Agriculture: 13.1 L'économie globale : 5.1	Agriculture: 4.2 L'économie globale: 5	Agriculture: 7.1 L'économie globale:3.2	Agriculture: 2.6 L'économie globale:5.4	Agriculture: 12.5 L'économie globale:7.2	Agriculture: 11.5 L'économie globale:4	Agriculture: 6.8 L'économie globale:5.7	Agriculture: 9.6 L'économie globale: 4.3	Agriculture: 14.4 L'économie globale: 20.3	Agriculture: 26 L'économie globale: 40.5	Agriculture: plus de 12 L'économie globale: plus de 11	Agriculture: 5.5 L'économie globale: 7.2	Agriculture: 10.4 L'économie globale: 9.9
Denrées agricole prioritaires pour atteindre l'OMD 1?	cultures vivrières	Les cultures de base, de la pêche et la sylviculture	Elevage	cultures vivrières	cultures vivrières, élevage	Elevage	cultures vivrières	cultures vivrières	Céréales	cultures vivrières (riz, manioc et autres)	Céréales	Manioc, riz	
Le tau de financement agricole public pour atteindre 6 de croissance du secteur agricole?	7.9	19.1	9.1	11.2	8.2	11.1	7.6	35.4	27.0	27.0	24.0	10.0	16.5
Objectifs de croissance possibles pour l'agriculture pour les différents pays	Agriculture: 9. L'économie globale: 3.1. A ces taux, le niveau de pauvreté de 1990 serait réduit de moitié d'ici 2020	Agriculture: 6.9 L'économie globale: 7.6. A ces taux, le niveau de revenu serait doublé d'ici 2025	Agriculture: 5.9 L'économie globale: 2.7. A ces taux, le niveau de pauvreté de 1990 serait réduit de moitié d'ici 2020	Agriculture: 5 L'économie globale: 5.9. A ces taux, l'OMD 1 serait atteint entre 2008 et 2009	Agriculture: 8.1 L'économie globale: 4.7. A ces taux, le niveau de pauvreté de 1990 serait réduit de moitié d'ici 2020	Agriculture: 8.8 L'économie globale: 2.6. A ces taux, le niveau de pauvreté de 1990 serait réduit de moitié d'ici 2020	Agriculture: 6.8 L'économie globale: 5.7. A ces taux, le niveau de pauvreté de 1995 la serait réduite de moitié avant 2015	Agriculture: 6.9 L'économie globale: 2.6. A ces taux, le niveau de pauvreté de 1990 serait réduit de moitié d'ici 2020	Agriculture: 8.6 L'économie globale: 9. A ces taux, ces taux de croissance, le niveau de pauvreté de 1990 serait réduit de moitié d'ici 2025	Agriculture: 9.4 L'économie globale: 9.1. A ces taux, Impact: les niveaux de pauvreté de 1990 et 2007 auraient été réduit d'un tiers et a moitié, respectivement, en 2025.	Agriculture: pres de 12 L'économie globale: close to 11. Impact: la pauvreté au niveau de 1996 serait réduite de moitié d'ici 2017	Agriculture: 7.1 L'économie globale: 7.3. A ces taux de croissance, le niveau de pauvreté de 1990 serait réduit de moitié d'ici 2015	Agriculture: 7.9 L'économie globale: 5.9

Source : IFPRI



